N° 165 NOVEMBRE 2016 PARUTION 8/8

MONDADORI FRANCE

LES CAHIERS SCIENCE & VIE

HISTOIRE ET CIVILISATIONS

LES CAHIERS SCIENCE & VIE

N° 165 NOVEMBRE 2016 – FRANCE MÉTRO : 5,95 € – DOM : 6,50 € – BEL : 6,95 € – CH : 9 FS – CAN : 8,95 $CAN – ESP : 5,95 € – GR : 5,95 € – ITA : 6,50 € – LUX : 6,95 € – MAR : 70 DH – TOM AVION : 1450 CFP – TOM SURFACE : 850 CFP – PORT.CONT : 5,95 € – TUN : 12 DTU

• Misogyne le Moyen Âge ?

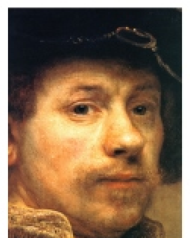
• Aliénor d'Aquitaine libre et rebelle…

• Les métiers se féminisent

• Sans mari point de salut ?

MOYEN ÂGE

AINSI VIVAIENT LES FEMMES…



REMBRANDT UNE OPTIQUE ORIGINALE

Le peintre aurait-il utilisé un jeu de miroirs pour réaliser ses autoportraits ?



L'inventaire des archives de la ville raconte une vie quotidienne préservée des conflits religieux.

JÉRUSALEM EN 1900



UN **CODEX** REFAIT SURFACE

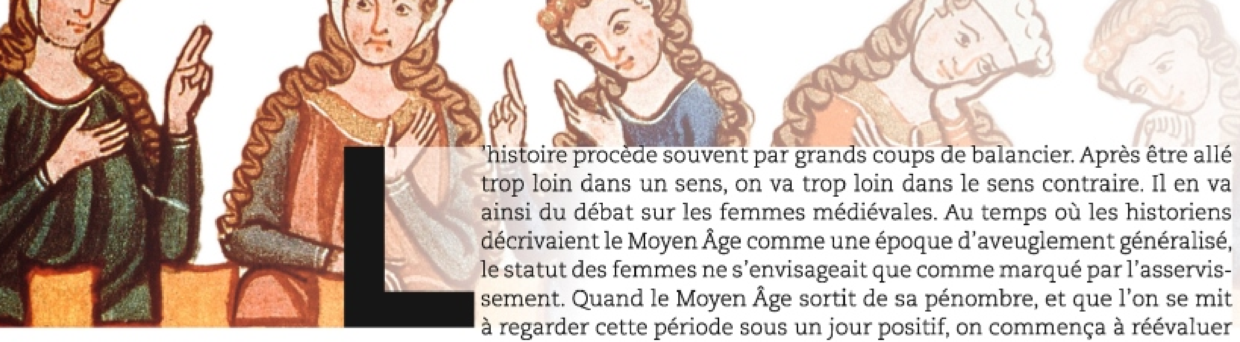


L'imagerie dévoile une chronique mixtèque inédite.

M 02281 - 165 - F: 5,95 € - RD



BALANCIER



L'histoire procède souvent par grands coups de balancier. Après être allé trop loin dans un sens, on va trop loin dans le sens contraire. Il en va ainsi du débat sur les femmes médiévales. Au temps où les historiens décrivaient le Moyen Âge comme une époque d'aveuglement généralisé, le statut des femmes ne s'envisageait que comme marqué par l'asservissement. Quand le Moyen Âge sortit de sa pénombre, et que l'on se mit à regarder cette période sous un jour positif, on commença à réévaluer le sort des femmes… jusqu'à prendre le contrepied exact de l'opinion précédente. Un magazine titra : « Le Moyen Âge libère la femme ».

Or, le Moyen Âge n'a pas plus libéré la femme qu'il ne l'a enfermée. Il ne fut ni un âge d'or ni un âge de fer. La réalité historique se révèle plus complexe. Il est un fait que cette époque a offert des marges de liberté aux plus entreprenantes et aux plus dynamiques, particulièrement en ville. Tolérées dans les corporations, elles purent y exercer les métiers les plus divers : orfévresses, painteresses, barbières, c'est-à-dire chargées de la petite chirurgie… Par ailleurs, les femmes de seigneurs étaient fréquemment associées au pouvoir, au-delà de trajectoires et de personnalités exceptionnelles comme Aliénor d'Aquitaine. Mais il n'en demeure pas moins que la domination masculine s'exerçait sans relâche sur tous les aspects de la vie. À commencer par la vie privée : une femme avait besoin d'un mari pour exister socialement. Seule, elle était la proie des rumeurs. Or, soupçonnée d'être une femme de mauvaise vie, une « ribaude », elle était exposée aux pires violences.

En définitive, quand on se penche sur la vie des femmes au Moyen Âge, on perçoit une mosaïque de situations particulières décourageant toute généralisation hâtive. Même cette fameuse misogynie médiévale ne paraît plus une certitude aussi massive. Les historiens et historiennes en débattent : s'agit-il du regard de tous les hommes de ce temps ou de celui de certains d'entre eux, les clercs et les moines ? Et la religion : était-elle un lieu spirituel ou bien un refuge pour toutes celles qui ne voulaient pas se marier ? Pour le Moyen Âge, longue période de dix siècles (V^e^-XVe siècle), tout propos globalisant semble rater sa cible. Ce qui est sûr pourtant, et c'est un des acquis de la recherche récente, c'est que la fin de la période se marque par une aggravation des conditions de vie. Pour les femmes, la tombée de la nuit, ce ne fut pas le Moyen Âge, mais bien le début de la Renaissance.

Jean-François Mondot

Remerciements à :
Sophie Cassagnes-Brouquet,
Didier Lett,
Martin Aurell.



ACTU/ENQUÊTE
Un projet ambitieux conduit par un chercheur français vise à faire l'inventaire des archives de Jérusalem pour la période 1840-1940. De quoi alimenter un regard renouvelé sur une ville que rien ne destinait à devenir un champ de bataille.
Jean-François Mondot
JÉRUSALEM 1900
ARCHIVES D'UNE VILLE AVANT L'ORAGE
10
La condition féminine
de l'Antiquité au Moyen Âge
28
DOSSIER/LES FEMMES AU MOYEN ÂGE
36
Le regard des hommes
« La femme est fragile, lubrique, visqueuse comme une anguille qui file entre les doigts et s'échappe… »
40
Un corps «infâme»
Seules et sans défense
48
Dans les filets du mariage
54
60
Aliénor d'Aquitaine la rebelle
EN COULISSES/MUSÉOLOGIE
90
LES RICHES HEURES DE LA DIPLOMATIE
L'ART & LA PAIX
LA PAIX N'EST PAS LE NÉGATIF DE LA GUERRE, ELLE SE CONSTRUIT SANS CESSE AU FIL DU TEMPS

SOMMAIRE //N°165

NOVEMBRE 2016

ACTUALITÉS

EN COULISSES

DOSSIER SPÉCIAL

DOSSIER // PAGES 26 À 86

MOYEN ÂGE
AINSI VIVAIENT LES FEMMES...

// DOMINATION MASCULINE

// RÉSISTANCES FÉMININES

Recevez Les Cahiers de Science & Vie chez vous. Votre bulletin d'abonnement se trouve en page 87, la vente par correspondance en pages 88-89. Vous pouvez aussi vous abonner par téléphone au 01.46.48.47.87 ou par Internet sur www.kiosquemag.com.

Un encart abonnement est jeté sur les exemplaires de la vente au numéro.
Un encart Croisière Science & Vie Dubaï est jeté sur les exemplaires de toute la diffusion abonnée France Métropolitaine. Un encart Boutique Science&Vie – Catalogue Noël est jeté sur les exemplaires de toute la diffusion abonnée France Métropolitaine. Un encart Boutique Science&Vie – Tout-en-un Noël est jeté sur les exemplaires de toute la diffusion abonnée France Métropolitaine. **Diffusion :** France métropolitaine, Suisse, Belgique.

COUVERTURE : SUPERSTOCK - LEEMAGE / THE BRITISH LIBRARY BOARD - LEEMAGE / NATIONAL GALLERY LONDRES / COLL. NBL - KHARBINE - TAPABOR / BODLEAIN LIBRARIES OXFORD

Sous les glyphes colorés du codex mixtèque Selden, un palimpseste mésoaméricain plus ancien apparaît. L'imagerie spectrale révèle les traces d'une histoire vieille de 500 ans (à dr.).

LE CODEX EN CACHAIT UN AUTRE PLUS ANCIEN



Pour éclairer l'histoire des civilisations précolombiennes, les archéologues disposent seulement de villes en ruine, d'inscriptions sur pierre et d'une vingtaine de précieux « codex » – livres de cuir couverts d'une couche de plâtre servant de support à l'écriture… Brutalisés par le temps, le climat et les autodafés espagnols, tous ont une valeur inestimable. Et l'un d'eux vient de voir cette valeur doubler : sous ses glyphes colorés, s'en cachent d'autres, témoins d'un ouvrage plus ancien !

Ce palimpseste mésoaméricain inédit est un des cinq manuscrits mixtèques connus, et, comme les quatre autres, le codex Selden (ou Añute) déploie son écriture pictographique pour relater l'histoire de ses dynasties. S'ils sont moins connus que les Aztèques, leurs voisins tardifs du nord, et les Mayas, au sud, les Mixtèques ont dominé un territoire de plus de 40 000 km², couvrant les États mexicains de Puebla, d'Oaxaca et de Guerrero. Ils prennent leur essor au Xe siècle, au détriment des Zapotèques, pour ne céder que 500 ans plus tard au rouleau compresseur aztèque, et les Espagnols peineront tout autant à prendre le contrôle de leurs cités.

Pour comprendre ces villes et interpréter leurs relations diplomatiques, les codex sont irremplaçables. En « découvrir » un cinquième, forcément plus ancien que le Selden (daté de 1560 environ), est un miracle rare… et paradoxalement aedemment attendu ! Car dès les années 1950, l'archéologue Alfonso Caso avait deviné la présence



d'images sous la couche de plâtre du livre actuel. Pour tenter d'en savoir plus, il avait gratté une page (vierge) parmi les vingt du livre et fait appel à l'imagerie infrarouge, aux rayons X, etc. Sans grand succès. Quelques silhouettes se devinaient, mais le texte était considéré comme perdu…

Ce n'est qu'en 2012, avec le développement des techniques d'imagerie, que l'archéologue Ludo Snijders, de l'université de Leyde, a fait mentir ce triste constat : tomographie, photographie haute résolution, mais surtout imagerie hyperspectrale, ont révélé sur sept pages les premiers fragments d'une histoire cachée depuis cinq cents ans ! Apparaissent surtout des couleurs : du rouge, du bleu (viré au gris), du vert (bruni) et un trait de contour noir fané. Les formes qui se distinguent sont cohérentes avec ce qui s'observe par ailleurs, mais leur interprétation est ardue…

EN GRATTANT LE PLÂTRE…

« Une des difficultés principales vient du fait que chaque scribe a sa propre technique, écrit Snijders. *Car même s'il y a des règles générales pour l'écriture, chaque document est unique : comprendre le style de l'auteur est nécessaire pour reconstituer les figures les plus complexes… »*

L'analyse des motifs récupérés, leur comparaison avec les autres codex ont permis de trouver le sens de lecture (en zig zag courant horizontalement sur deux pages, et non de bas en haut comme sur le Selden) et de décrypter certains passages. La page 11 (verso), grattée en 1952, est la plus avancée : elle montre 27 individus, nommés, et dont la parenté est parfois indiquée ; les pages 5 à 7 présentent une file inédite d'hommes allant dans le même sens et dont certains, peut-être des militaires, portent des lances.

Mais la découverte potentiellement la plus intéressante est celle d'un personnage identifié par une corde tressée et un couteau en silex : une désignation qui pourrait se trouver sur deux autres codex, où elle renvoie à l'ancêtre de deux lignages importants en lien avec les sites archéologiques de Zaachila et Teozacualco…

Confirmer cette étonnante lecture et développer la lecture des signes sur les autres pages sont les priorités des chercheurs. ◗ Émilie Rauscher



À Bibracte les fouilles révèlent la première utilisation civile connue de murs construits sur le mode du *murus gallicus*.

BIBRACTE UN ESPACE PUBLIC EXCEPTIONNEL

Cette année encore, l'oppidum de Bibracte, l'ancienne capitale du peuple gaulois des Éduens fondée à la fin du IIe siècle av. J.-C., au sommet du mont Beuvray, dans le Morvan, a livré son lot de découvertes… Et les plus inattendues viennent du replat du « parc aux chevaux », sur ce qui fut le plus grand espace public de la ville. Depuis quatre ans qu'ils en creusent le sous-sol, les archéologues ont dégagé une vaste plate-forme à l'histoire complexe : le terrain pentu originel a été arasé, entouré de murs de soutènement, et a reçu en son centre un imposant bâtiment quadrangulaire d'environ 40 m de largeur.

Témoignage de son importance, « *il est aujourd'hui clair que cette plate-forme a été réaménagée à quatre reprises au cours du Ier siècle avant notre ère* », précise un des responsables de la fouille, Pierre Nouvel, de l'université de Franche-Comté. Si les premiers murs qui s'y dressaient, en bois et en terre, ont disparu depuis longtemps, les traces des antiques poutres ont été retrouvées imprimées dans le sol. De quoi prouver qu'ils furent construits sur le mode du *murus galllicus* : le talus a été armé avec des poutres horizontales entrecroisées, rendues solidaires par de longs clous métalliques. Surprise, « *jusqu'à présent, on pensait que ce mode de construction typiquement celte était réservé aux remparts. C'est la première utilisation civile connue* », poursuit Pierre Nouvel.

Aux alentours de l'an 10 av. J.-C., la plate-forme évolue. Elle est agrandie et un nouveau mur de soutènement, d'une épaisseur de 1,5 m et d'une hauteur de 3 m, est monté cette fois-ci à la romaine, en associant pierre et maçonnerie.

Reste que l'on ignore toujours la fonction de cet ensemble architectural inédit. Sa position dominante, l'ampleur des investissements tant matériels qu'humains, ses dimensions exceptionnelles… Tout cela montre qu'il occupait une place de premier plan dans la ville. S'agit-il du sanctuaire recherché depuis des années ? Les archéologues espèrent obtenir une réponse lors des prochaines campagnes de fouilles.

Fabienne Lemarchand

LE FEU, BERCEAU DE LA TUBERCULOSE ?

La découverte du feu par l'homme… Et si ce que l'on considère comme l'un des premiers grands pas de l'humanité avait également un aspect plus sombre ? En contribuant, en l'occurrence, au développement d'une des bactéries les plus meurtrières de notre histoire, *Mycobacterium tuberculosis*, responsable honnie de la tuberculose ? C'est l'argument, un brin provocateur mais plausible, qu'a avancé une équipe australienne de biologistes et de paléoanthropologues. « *Nous cherchions à modéliser l'évolution de l'émergence de la bactérie de la tuberculose*, explique Mark Tanaka, de l'École des sciences moléculaires de l'université de Sydney. *Nous avons réfléchi aux différents environnements sociaux des premiers hommes, au sein desquels la bactérie aurait pu apparaître et se développer. Nous savons qu'elle est apparue il a 70000 ans… Or, à cette période, les hommes, qui maîtrisent le feu, commencent à mener des activités autour des foyers. On s'est dit qu'il fallait qu'on creuse cette piste.* » Pour l'équipe, la fumée des feux, abrasive, aurait pu irriter les fragiles poumons de l'homme et contribuer à en affaiblir les défenses immunitaires. D'autre part, les foyers allumés et entretenus dans des grottes génèrent des environnements chauds et mal ventilés, propices à la mutation, au développement et à la propagation de la bactérie, à l'origine inoffensive et tapie dans le sol. « *Tout ceci n'est qu'une hypothèse*, souligne Mark Tanaka, *et il est encore difficile d'établir une évidence directe.* » Aussi, pour tenter de faire la lueur sur sa recevabilité, les chercheurs mènent actuellement des expériences animales et explorent les effets engendrés par la fumée sur des poumons – notre défense naturelle contre le mortel bacille, que nous aurions ainsi pu, malgré nous, affaiblir.

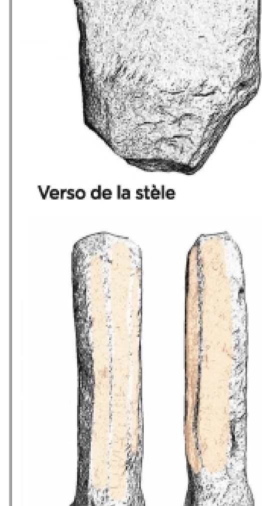
Aimie Eliot

La découverte du feu put contribuer à la transmission de *Mycrobacterium tuberculosis* (à g.), bactérie meurtrière.

BIBRACTE-ANTOINE MAILLIER/CNRI-SPL-PHANIE/THE KOBAL COLLECTION-AURIMAGES



Recto de la stèle étrusque



Verso de la stèle

Côtés de la stèle

UNE STÈLE **ÉTRUSQUE** REVÈLE DES **RITES RELIGIEUX**

Poggio Colla pourrait bien permettre aux archéologues de lever un pan du mystérieux voile qui recouvre la civilisation étrusque. Situé près de Vecchio, en Toscane, le site avait révélé, en avril dernier, les soubassements d'un temple monumental datant du VIe siècle av. J.-C. enterré depuis 2500 ans. Parmi les trouvailles, une dalle gravée d'un texte de plus de 100 caractères… Un trésor unique pour les spécialistes, qui doivent habituellement, pour étudier ce peuple antique d'Italie du Nord, se contenter de courtes mentions inscrites sur des dalles funéraires. Les archéologues qui viennent de s'atteler à la traduction des lignes gravées ont pu d'ores et déjà déchiffrer la mention inconnue portant sur une divinité féminine de premier plan : Uni, déesse de la fertilité et possible déesse mère, visiblement majeure en ce lieu au vu de l'importance du culte qui semble lui avoir été consacré. « *La place de choix de la stèle au sein du sanctuaire, mais aussi le fait que l'inscription soit en langue sacrée, que seul un scribe éduqué ait pu graver, prouve qu'Uni était ici une déesse importante* », explique Adriano Maggiana, professeur à l'université de Venise, l'un des spécialistes qui travaillent actuellement sur l'inscription.
Le décryptage est encore loin d'être fini puisque les archéologues doivent reconstituer le texte et décrypter des mots qu'ils n'avaient, jusqu'ici, jamais rencontrés…
Les premières hypothèses au sujet du contenu du texte ont néanmoins été émises : « *Il pourrait décrire les lois qui régissaient le sanctuaire ou la manière dont se déroule la cérémonie* », estime Grégory Warden, l'archéologue en charge des fouilles. Découverte significative d'un point de vue cultuel et linguistique, elle est, selon le chercheur, l'une des plus importantes de ces dernières décennies concernant la fascinante culture étrusque. ◗ A.E.

Découverte en Toscane, une dalle gravée du plus long texte étrusque connu (en orange, ci-contre) consacré à la religion mentionne la grande déesse Uni (en haut).

UNE AIGUILLE DANS UNE BOTTE DE FOIN **PRÉHISTORIQUE !**

Du long de ses 7 cm, elle titille nombre de nos certitudes sur l'évolution culturelle de l'humanité. Une fine aiguille à coudre taillée dans un os, dotée de son chas et vieille d'au moins 50 000 ans, a été retrouvée dans la grotte de Denisova, nichée dans les montagnes sibériennes de l'Altaï. Le site, connu depuis les années 1970, avait déjà révélé des ossements d'abord attribués sans certitude à Néandertal ou *Homo sapiens*… avant qu'en 2010 une analyse ADN ne révèle finalement qu'ils n'appartenaient ni à l'un ni à l'autre. Un nouvel hominidé ancien faisait alors son apparition, l'homme de Denisova, parent jusqu'ici inconnu de l'homme de Néandertal, ayant survécu jusqu'à il y a 40 000 ans. C'est lui qui aurait été à l'origine de l'ingénieux et méticuleux outil. De précédentes aiguilles, probablement utilisées pour coudre des peaux, des sacs ou des filets de pêche, avaient été retrouvées en Sibérie. Mais celle-ci, de loin la plus ancienne, prouve que les hommes anciens qui nous ont précédés ne nous ont pas attendus, nous, *Sapiens*, pour faire preuve de créativité. Les capacités techniques de l'homme de Denisova avaient déjà époustouflé les archéologues lors de la découverte récente, dans la même grotte, d'un bracelet en pierre délicatement taillé. Cette fois, avec cet outil parfaitement abouti, c'est un nouveau pan de ses capacités techniques qui interrogent les spécialistes. ◗ A.E



La grotte de Denisova, en Sibérie.

Un projet ambitieux conduit par un chercheur français vise à faire l'inventaire des archives de Jérusalem pour la période 1840-1940. De quoi alimenter un regard renouvelé sur une ville que rien ne destinait à devenir un champ de bataille.

Jean-François Mondot



JÉRUSALEM 1900
ARCHIVES D'UNE VILLE AVANT L'ORAGE



UN TRÉSOR D'ARCHIVES
Ces documents, en ottoman, en arabe, en hébreu, en arménien, en éthiopien… rassemblés et dépouillés, racontent la vie quotidienne de Jérusalem à la fin de l'époque ottomane.

COLL. KHARBINE-TAPABOR/ VINCENT LEMIRE - OPEN JERUSALEM

Nous sommes à peu près au milieu du guet », souffle Vincent Lemire. Professeur à l'université Paris-Est Marne-la-Vallée, il dirige le projet Open Jerusalem qui a pour but de rendre accessibles les archives de la ville pour la période 1840-1940. Ce projet de grande ampleur financé par l'Europe (European Research Council) à hauteur d'1,5 million d'euros a débuté en 2014, pour cinq ans. Il vise à faire progresser la connaissance d'une période mal connue où Jérusalem, sous domination ottomane jusqu'en 1917, n'était pas encore un champ de bataille politico-religieux. Pas tout à fait un âge d'or, mais plutôt un « âge des possibles », selon Vincent Lemire. En tout cas, l'administration ottomane avait construit un fragile équilibre entre les différentes communautés religieuses. Et si le vieil Empire ottoman avait tout compris ?

Pour accéder aux archives de Jérusalem, il faut aimer l'avion : une partie des archives du patriarche arménien est à Erevan, celles du patriarche grec à Athènes, celles du gouvernement ottoman à Istanbul, celles de la Société impériale de Palestine à Saint-Pétersbourg, celles du consulat français à Nantes… Et la diversité linguistique est à la hauteur de la dispersion géographique. Jusqu'à 2014, aucun inventaire de ces archives n'avait été dressé, obstacle majeur à l'écriture d'une histoire globale de cette période. Mieux, certaines d'entre elles, comme les archives éthiopiennes, étaient restées hermétiques aux chercheurs. Voilà donc la montagne qui se dressait devant Vincent Lemire : ouvrir des portes jusque-là fermées, et faire l'inventaire des ressources existantes. À terme, en 2019, une carte interactive permettra de se repérer dans le maquis des archives de Jérusalem.

UN TRAVAIL DE DÉTECTIVE

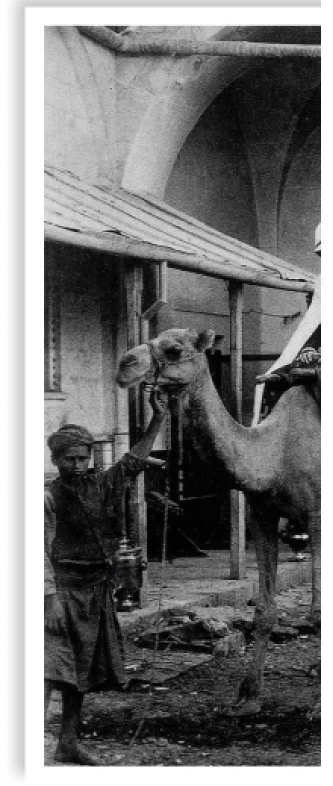
La première tâche consiste à réunir une équipe internationale de huit sherpas capables de tracer leur route dans ces massifs d'archives en ottoman ancien, en arabe, en hébreu, en éthiopien, en grec, en russe, en arménien, en syriaque (voir ci-dessous). À cela s'ajoutent les contributions plus ponctuelles d'une cinquantaine d'autres spécialistes.

À Jérusalem, encore plus qu'ailleurs, les archives sont un enjeu de pouvoir. Pour se faire ouvrir les portes (« *déverrouiller les coffres-forts* » selon l'expression de l'historien) il faut être malin, diplomate,… et patient. « *L'une des difficultés, c'est de trouver le vrai gardien des archives, celui qui en détient les clefs. Généralement, celui qui se présente comme tel n'est que le chargé des relations avec l'extérieur. Il a les clefs de l'antichambre, pas celles du coffre-fort. Il est plus là pour décourager les initiatives qu'autre chose* », relève Vincent Lemire. Une fois en présence des archives, il s'agit de reconnaître ce que l'on vous montre et ce que l'on vous cache. Le chercheur s'est adjoint à cet effet les services d'un archiviste de profession, Yann Potin, tant pour ses réflexions théoriques sur l'archive comme document d'histoire que pour son aptitude à décrypter ce que les archivistes ignorent eux-mêmes ou voudraient dissimuler.

Au bout de deux ans d'activité intense, l'équipe a déjà réussi à soulever sinon des montagnes, du moins des collines de taille fort estimable.

Trois gros blocs d'archives se dégagent. Le premier contient des documents ottomans, conservés à Istanbul. Le deuxième provient du tribunal islamique de Jérusalem. Reste enfin, pépite entre les pépites, les archives du Conseil municipal de Jérusalem créé dans les années 1860 par les Ottomans. On les a longtemps tenues pour perdues. Mais en 1998, une étudiante turque tombe par hasard sur un carton contenant 17 grands cahiers : 1 500 pages, 3 500 paragraphes, 16 000 lignes écrites à la main retracent vingt-cinq ans de vie municipale entre 1892 et 1917. « *Ces archives en arabe et en ottoman documentent de manière incomparable la vie quotidienne de Jérusalem à la fin de l'époque ottomane. Nous avons décidé de les transcrire et de les numériser mot à mot, et de les traduire* in extenso *en anglais, pour une prochaine publication* », commente Vincent Lemire.

Ce Conseil municipal, contrôlé par l'administration ottomane, nous introduit au cœur de la vie quotidienne de Jérusalem en 1900. Il a été institué, en 1867, pour canaliser les aspirations à l'autonomie des minorités de l'empire. Il se composait



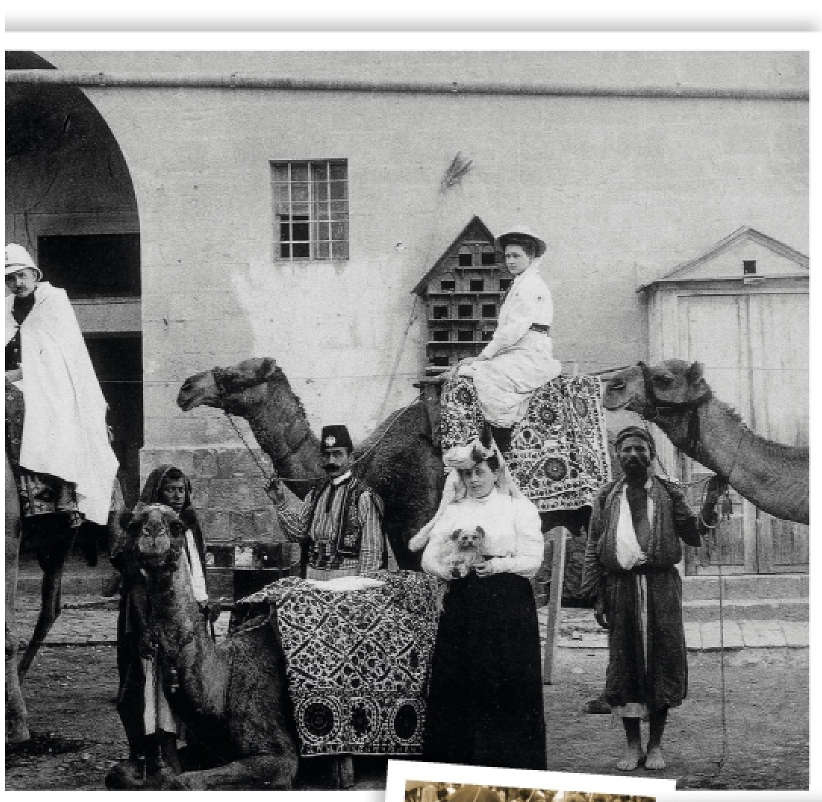


Une extraordinaire diversité d'archives

Parmi les archives explorées figurent en première ligne celles de l'administration impériale ottomane à Istanbul, qui dirigea la ville de 1517 à 1917. « *Plus de 20 000 dossiers concernent Jérusalem. Quelque 700 pétitions collectives racontent la vie quotidienne. Juifs et Arabes pétitionnent même ensemble pour exiger le départ d'un gouverneur corrompu…* », note Vincent Lemire. Les sources relatives au tribunal islamique de Jérusalem, qui de 1540 à 1980 a siégé près de la mosquée Al-Aqsa, ont également une valeur incalculable : « *C'était un tribunal prestigieux et respecté, pour les affaires civiles comme pour les affaires pénales, une cour d'appel aussi, qui traitait de problèmes de voisinage, les questions religieuses ou commerciales. Ces archives ressemblent à des mains courantes. Nous avons décidé de les digitaliser pour la période 1830-1950, ce qui représente environ 50 000 pages…* ».

D'autres gisements d'archives font entrevoir la richesse des relations entre les communautés, parmi lesquelles on compte les Éthiopiens, présents à Jérusalem depuis le XIIIe siècle. L'historien Stéphane Ancel a eu ainsi accès à des documents encore jamais consultés par les chercheurs. **J.-F.M**

AKG IMAGES / Y. DEJARDIN - BUREAU 233





SOUS LA BANNIÈRE OTTOMANE
La Palestine est rattachée à l'Empire ottoman depuis 1517. Fin du XIXe siècle, la ville se modernise. La tour de l'Horloge marque un temps séculaire, loin des références religieuses. Les touristes affluent. (En haut, le consul russe et sa femme.)

UNE COEXISTENCE APAISÉE
Musulmans, juifs, orthodoxes, catholiques… Les habitants de la ville sont aussi des citadins qui partagent un espace quotidien. (De gauche à droite: un rabin, en 1880; le grand mufti de Jérusalem, 1910; le patriarche arménien de Jérusalem, 1900.)

J. BOYER- ROGER-VIOLLET/AE-ADOC-PHOTOS / UNIVERSAL HISTORY ARCHIVE-UIG - GETTY IMAGES / BRIDGEMAN IMAGES / AKG-IMAGES

de 8 à 12 membres élus pour quatre ans au suffrage censitaire. On y trouvait la quasi-totalité des communautés de Jérusalem. Selon les périodes, six musulmans, deux chrétiens, un ou deux juifs.

Non seulement ce Conseil municipal intégrait toutes les composantes de la ville, mais sa gestion transcendait les clivages religieux. En témoigne son action en matière de santé publique. En 1891 est inauguré l'hôpital de Jérusalem. Un médecin municipal y assure une consultation gratuite ouverte aux citadins de toutes religions, sans aucune discrimination. L'hôpital a aussi une action de prévention. Elle se révèle salutaire en 1892, lorsqu'il finance une campagne de vaccination dans toute la région, menacée par une épidémie de choléra.

bains comme la spectaculaire tour de l'Horloge inaugurée en 1907 dans une atmosphère de liesse à laquelle participent juifs, catholiques et musulmans, tous unis sous la bannière ottomane. Sur ce dernier aspect des relations entre les différentes communautés de Jérusalem, les archives jettent une lumière étonnante. Évidemment, ce qui nous fascine le plus aujourd'hui sont celles entre les Juifs et les Arabes: « *Dans les archives du cadi, le président du tribunal islamique de Jérusalem, nous avons trouvé un document surprenant. Il mentionne deux Juifs en procès qui s'étaient d'abord présentés devant un tribunal rabbinique. Mais comme sa décision ne les avait pas satisfaits, ils étaient venus en appel devant le tribunal de la Charia…* », révèle Vincent Lemire.

LES ANGLAIS SE POLARISENT SUR L'APPARTENANCE RELIGIEUSE DES CITADINS

La politique hydraulique révèle le même état d'esprit. En 1901 est inauguré un nouvel aqueduc. L'eau est conduite jusqu'au Haram al-Sharif (l'esplanade des Mosquées). Mais une dérivation est mise en place près de la porte de Jaffa, pour alimenter en eau potable le quartier juif construit par le philanthrope britannique Moses Montefiore. De manière générale, les progrès de Jérusalem en matière d'aménagement hydraulique donnent lieu à des manifestations rassemblant toutes les communautés. Dans ces années 1890-1910, la ville se modernise de manière spectaculaire: nouvelles routes, nouvelle gare, nouveaux équipements ur-

Des relations étroites se nouent aussi entre arabophones et grécophones, surtout quand ils sont de même rite orthodoxe. C'est ce qu'a constaté Angelos Dalachanis, un des membres de l'équipe Open Jérusalem, chargé des archives du patriarcat grec: « *Les relations entre orthodoxes grécophones et arabophones sont bien plus importantes que je ne l'imaginais. Dans l'église Saint-Jacob, où la messe était célébrée en arabe, on trouve des noms de grécophones dans la liste des baptêmes ou des mariages. On trouve aussi des traces de mariage entre membres de ces deux communautés. Souvent les noms grecs sont écrits en arabe. Autrement dit, cette langue faisait partie de leur quotidien. Le bilinguisme était alors extrêmement répandu.* »

Pour définir les relations entre habitants de Jérusalem, Vincent Lemire parle de citadinité partagée: « *Les habitants sont juifs, musulmans, ou orthodoxes. Avant de s'inscrire dans telle ou telle religion, ils se présentent comme citadins de cette ville.* »

TOUS FRÈRES?

C'est lors des événements révolutionnaires de 1908 que l'atmosphère particulière de Jérusalem apparaît en pleine lumière. En 1908, de jeunes réformateurs, les « Jeunes-Turcs », exigent du sultan qu'il rétablisse la Constitution de 1876, supprimée en 1878. Cette aspiration à plus de liberté est partagée dans tout l'empire, notamment à Jérusalem. Les événements de 1908 mettent la ville en liesse, toutes communautés confondues. On assiste alors à une scène incroyable: les juifs décident de se rendre sur le Haram al-Sharif, à la mosquée d'Omar, où leur présence est interdite, inconcevable. Un correspondant du *Times*, Sir John Gray, raconte la suite: « *L'entrée depuis 1 500 ans était interdite aux fils d'Israël. Aujourd'hui les imams les accueillent avec enthousiasme, les embrassent, leur servent des rafraîchissements: tous sont frères, tous sont ottomans! Pourvu que ça dure!* » Aussitôt après, ce groupe de Juifs se présente à la porte du Saint-Sépulcre. Mais là, ce n'est pas la même chanson. Orthodoxes et catholiques qui gardent les lieux saints les refoulent sans aménité.

« Pourvu que cela dure! » disait le



À LIRE

- Vincent Lemire, *Jérusalem 1900. La Ville sainte à l'âge des possibles.* Armand Colin, 2013. Rééd. Points-Seuil, 2016.
- Vincent Lemire (dir.), *Jérusalem, histoire d'une ville-monde.* Flammarion, 2016.

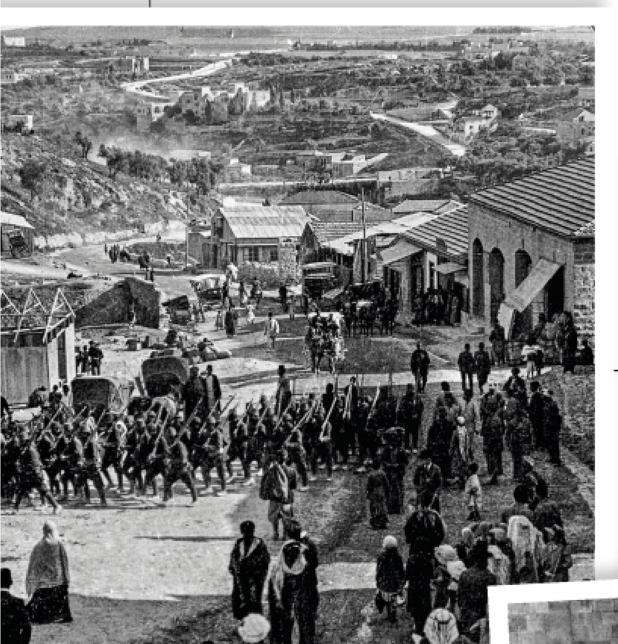
THE NATIONAL LIBRARY OF ISRAEL, JERUSALEM / MARY EVANS-RUE DES ARCHIVES





La mixité sociale de Jérusalem en 1900

Dans les plans touristiques de la fin du XIXe siècle la Vieille Ville de Jérusalem se compose de quartiers bien délimités, juif, arabe, chrétien. Or, cette géographie simplificatrice, destinée aux touristes, n'existe pas pour les habitants. D'abord parce que dans la Jérusalem de 1900 la mixité est très forte. Dans le quartier al-Wad, au nord-ouest du Haram al-Sharif, les chefs de famille de confession juive (388) sont plus nombreux que les chefs de famille musulmans (383). À l'inverse, dans le quartier Bab el-Silsila, en plein quartier dit « juif », on trouve 584 chefs de famille musulmans pour 711 de confession juive. Les habitants se repèrent à des toponymes locaux, comme Haret al-Jawalda (« quartier des tanneurs ») ou Mazarban (« quartier du bain »). **J.-F. M.**



LES ANGLAIS EN PALESTINE
En 1917 les Ottomans, qui combattent aux côtés des Allemands (ci-dessous le général Falkenhay, 1918), sont défaits par les troupes de Sir Edmund d'Allenby. L'armée britannique entre à Jérusalem (photo du bas).





TOPHAM PICTUREPOINT - ROGER-VIOLLET / TOPFOTO - ROGER-VIOLLET / GRANGER NYC-RUE DES ARCHIVES

journaliste du *Times*. Mais les événements de 1908 ne réussissent pas à régénérer l'empire. Et le fragile équilibre jérusalémite commence à se craqueler. Au congrès de Bâle (1897), le mouvement sioniste a pris en main l'émigration des Juifs vers la Palestine. Entre 1900 et 1908, on voit dans les archives apparaître les premières plaintes contre ces colons qui achètent de plus en plus de terres. Même les Juifs de Jérusalem sont troublés, comme le montre l'attitude d'Albert Antébi, directeur de l'importante école de l'Alliance israélite universelle. Dès 1899, cette personnalité exceptionnelle affronte certains Juifs américains et ashkénazes qui lui reprochent de garder un enseignant musulman dans son école. Il est agressé par l'un d'entre eux. Elisabeth Antébi, dans sa biographie *L'homme du sérail* (1996, Nil) cite des lettres qui attestent de son inquiétude. « *Nous vivions jusqu'alors paisiblement […] On a créé le sionisme soi-disant pour resserrer les liens du judaïsme ; on n'a réussi qu'à faire naître les luttes de nationalités.* »

Arrive la Première Guerre mondiale. L'Empire ottoman combat aux côtés de l'Allemagne. Il subit plusieurs défaites et perd ses possessions arabes. Les troupes britanniques du général Allenby entrent à Jérusalem en 1917. Or, la politique des Anglais va se révéler bien différente de celle des Ottomans. « *Ils vont se polariser sur l'appartenance religieuse et communautaire. Ils classent grossièrement la population en Juifs, Chrétiens, Arabes. Lorsqu'il y a des émeutes, ils déplacent les populations. Ils font ainsi advenir une géographie communautaire qui n'existait pas avant* », constate Vincent Lemire.

Dès lors, ce Conseil municipal rassemblant toutes les communautés ne tient plus qu'à un fil. « *En 1934, les Juifs claquent la porte du Conseil municipal. Les Juifs vont gérer les quartiers juifs et les Arabes les quartiers arabes. Dès 1934, selon moi, Jérusalem n'existe plus en tant qu'entité urbaine cohérente* », note le chercheur. Mais pendant plus de soixante ans d'existence, ce Conseil a permis aux habitants de se parler. Cet « âge des possibles » pourrait-il inspirer un processus de paix de plus en plus malmené ? Pour sa part, Vincent Lemire en est persuadé. Sur la page d'accueil de son site, une citation de Théodore Adorno qui correspond à ses convictions profondes : « *L'enjeu n'est pas de conserver le passé, mais plutôt d'accomplir les espoirs qu'il a fait naître* ».

UN FOYER NATIONAL JUIF
En 1897, le mouvement sioniste, fondé par le Hongrois Theodor Herzl, organise l'immigration juive en Palestine. (Anthologie commémorative russe, 1922.)

MORTS DANS LA SOUFFRANCE
Dans ce cimetière antique, près d'Athènes, ont été mis au jour 80 squelettes, serrés les uns contre les autres. Certains d'entre eux, la mâchoire grande ouverte, ont les mains attachées par des liens de fer.



LE MYSTÈRE DES ENCHAÎNÉS DE LA NÉCROPOLE

Céline Lison

À la fin de l'hiver dernier, plusieurs dizaines de squelettes aux poignets entravés ont été retrouvés dans une immense nécropole athénienne. Si l'enquête sur leur identité se poursuit, leur découverte vient déjà éclairer une époque archaïque méconnue.

En tout, ils sont 80. Quatre-vingts squelettes, découverts dans trois fosses distinctes de la nécropole de Phalère, dans l'Attique (Grèce). Pendant plus de deux millénaires, ils sont restés précautionneusement alignés les uns contre les autres sur plusieurs dizaines de mètres de long. Leurs fossoyeurs les ont laissés tels qu'ils étaient à leur dernier instant : les bras tendus au-dessus de la tête, avec encore, pour certains, les poignets solidement maintenus par des liens en fer. La plupart des mâchoires sont grandes ouvertes, comme si ces hommes avaient réclamé grâce jusqu'à leur fin. Même pour l'observateur béotien, l'évidence est là : ces hommes sont morts de façon particulièrement brutale. Pourtant, leur ordonnancement soigneux prouve qu'ils ont été inhumés décemment. Qui étaient-ils ? Qu'avaient-ils fait pour subir une telle fin ? Quel épisode tragique de l'histoire antique ont-ils traversé ? Depuis mars dernier, date de leur mise au jour, ces questions taraudent les archéologues grecs.



NÉCROPOLE DE PHALÈRE
Les squelettes sont datés du VIIe siècle avant notre ère.

La baie de Phalère se trouve à quatre kilomètres au sud d'Athènes. Il y a plus de 2 500 ans, se tenait non loin de là l'ancien port principal de la ville, fréquenté jusqu'aux guerres médiques (Ve siècle av. J.-C.). La nécropole, elle, avait été mise en place dans le sable des dunes, un espace où on ne pouvait ni construire ni cultiver quoi que ce soit. C'est d'ailleurs probablement grâce à cette particularité que le site a été préservé jusque-là. Le lieu était connu depuis longtemps, il avait même été brièvement fouillé au début du XXe siècle. En 2012, l'ambitieux chantier de construction de l'Opéra national et de la Bibliothèque nationale de Grèce est sur le point d'être lancé. Le ministère de l'Archéologie met alors en place une fouille de sauvetage. « *En quatre ans, nous avons fouillé dix hectares, et découvert au total 1 500 tombes. La majorité appartient à la période archaïque, du VIIe–VIe siècle avant notre ère* », explique Stella Chrysoulaki, responsable des fouilles pour le département des Antiquités du ministère de la Culture. Au départ, sans être majeures, les découvertes s'annoncent intéressantes. « *Cette nécropole n'est pas différente des autres, mais elle est représentative de toutes les formes d'inhumation et de toutes les céramiques que l'on peut trouver par ailleurs*, souligne la spécialiste. *En outre, elle permet d'enrichir le corpus des offrandes de l'époque archaïque.* » D'après les premières observations, le cimetière abrite de nombreux enfants et adolescents. Certains n'avaient pas ou peu d'offrandes pour Hadès, le souverain

des enfers censé autoriser l'entrée au royaume des morts (voir l'encadré). Un signe que le lieu était surtout utilisé par des familles modestes, voire désargentées. On y repère en outre quelques condamnés adultes portant des traces de maltraitanceet dont les corps ont été entassés sans ménagement dans la nécropole.

La plongée dans la Grèce antique aurait pu s'arrêter là. C'est en travaillant sur les deux derniers hectares à étudier que l'équipe découvre les fameux 80 squelettes entravés. Immédiatement, elle comprend qu'il s'agit là d'une trouvaille inhabituelle. Au vu des ossements et du bon état des dents, les scientifiques déduisent que ces hommes sont morts jeunes et en bonne santé, ce qui laisse penser qu'ils appartiendraient plutôt à l'élite. L'enquête peut commencer.

PARTISANS D'UN TYRAN ?

Deux petits vases enfouis avec eux vont s'avérer des indices déterminants. Car ils permettent de dater l'ensemble à 650 à 625 av. J.-C., des décennies très mouvementées dans la cité-État d'Athènes. « *C'était une période instable politiquement*, rappelle Antoine Hermary, *professeur d'archéologie et civilisation grecques à l'université de Provence. Le pouvoir était alors entre les mains d'un petit nombre de familles, qui l'exerçaient conjointement au sein d'un conseil de 9 archontes. De grandes rivalités existaient entre elles. En outre, certains nobles cherchaient aussi à diriger seuls.* » Un exemple est dans toutes les têtes : Cylon, un aristocrate, marié à la fille d'un tyran voisin. En -632, sur la foi d'un oracle de Delphes, il tente de se rendre maître de la ville. Dans ses *Histoires* (livre V, chapitre 71), Hérodote relate ainsi l'événement : « *Cylon d'Athènes, ayant été victorieux aux Jeux olympiques, porta son ambition jusqu'à vouloir s'emparer de la tyrannie. Il se concilia l'amitié de gens de son âge, et tâcha, avec leur secours, de se rendre maître de la citadelle […]* ». Mais l'affaire prend une mauvaise tournure et les conspirateurs doivent se réfugier sur l'Acropole, se plaçant sous la protection de la déesse Athéna. Rien n'y fait. Après leur avoir promis la vie sauve, Mégaclès, l'un des archontes, membre du puissant clan aristocrate des Alcméonides, fait assassiner ces putschistes d'une famille rivale. L'acte de Cylon, comme la trahison dont il est vicitime avec ses partisans, vont traumatiser la cité. À tel point que, à en croire les textes, les Alcméonides sont aussitôt bannis de la ville et les morts de leur famille déterrés et rejetés hors de la cité. Mais l'épisode montre aussi à quel point les Athéniens étaient réfractaires à toute idée de pouvoir personnel. Pour les historiens actuels, la tragique histoire de Cylon est un événement précurseur des remous qui vont agiter la cité et finalement, l'amener vers l'avènement de la démocratie, 126 ans plus tard.

Qu'est-il alors advenu des soutiens de Cylon ? Ni Hérodote ni Thucidyde – qui consacre un long paragraphe à cette tragédie dans son *Histoire de la guerre du Péloponnèse* – n'évoquent ce qui advint des corps de ses compagnons. « *Il se peut que ce soit eux que nous ayons retrouvés, mais cela reste une hypothèse* », avance prudemment Stella Chrysoulaki. D'autant que si l'épisode sanglant du vainqueur olympique est le mieux connu, les spécialistes sont persuadés qu'il n'a pas été le seul. « *Ce dont nous sommes sûrs, c'est que ces 80 hommes ont tous été exécutés de la même façon et qu'ils l'ont été à la même période que les défenseurs de Cylon* », insiste la responsable des fouilles. Autrement dit, ces squelettes sont de toute façon les témoins d'une époque trouble et mal connue. Et pour la première fois, une image archéologique réelle se superpose aux rares témoignages d'historiens – des bribes de textes, écrits de surcroît plus d'un siècle et demi après les faits.

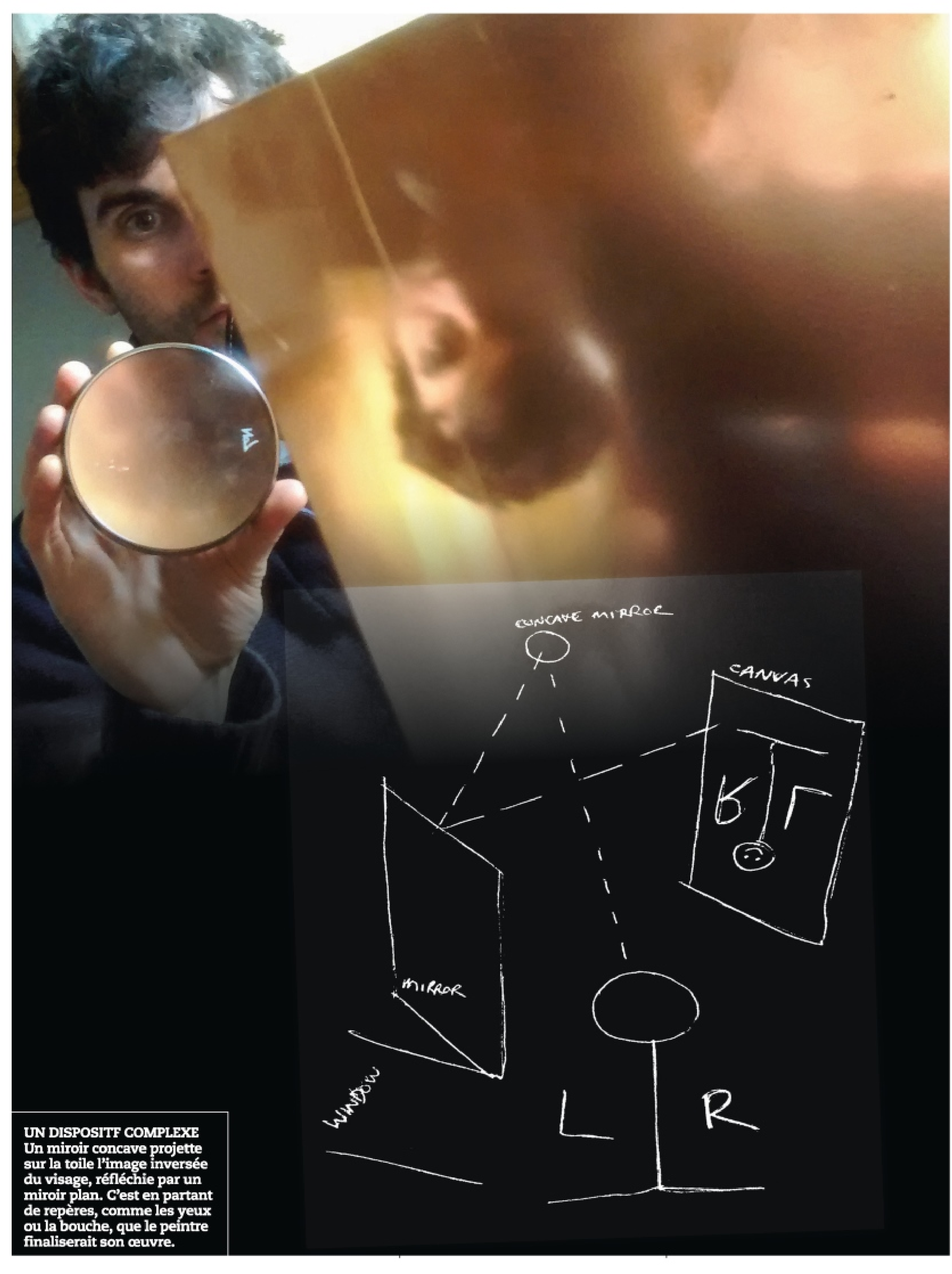
Les chercheurs ne comptent pas en rester là. Les ossements devraient être datés grâce à la méthode du carbone 14. Et d'ores et déjà, l'État a autorisé une étude ADN du corps des suppliciés. Si le matériel génétique n'a pas été altéré par les millénaires passés dans le sable et le sel, il révélera peut-être si certains des condamnés faisaient partie d'un même clan. En parallèle, une dentiste grecque va analyser de près leur dentition. « *Un médecin voit les choses différemment*, explique Stella Chrysoulki. *Elle pourra nous donner une idée de leur âge, de leurs conditions de santé et de nutrition. Et par là même, de leur appartenance sociale.* » La chercheuse se promet aussi de replonger dans les textes des Anciens afin d'en faire sa propre traduction et d'en tirer peut-être des détails qui pourraient la mettre sur la piste des inconnus de la nécropole.

Ensuite, le site sera rendu au silence et au repos. Le Conseil central d'archéologie du pays a considéré que la trouvaille était si importante qu'elle devait rester sur place. Une fois la fouille terminée, à la fin de l'année 2016, ce lieu historique sera protégé mais ouvert au public. Déjà, Stella Chrysoulki appelle de ses vœux la construction d'un musée. Elle imagine un site où l'histoire de cette nécropole pourrait être racontée au public et où cette enquête et les méthodes de recherche pour tenter d'identifier les enchaînés seraient expliquées. Le mystère de la nécropole sera-t-il levé un jour? La responsable des recherches l'espère. « *De toute façon*, assure-t-elle, *la fouille de la nécropole n'est pas achevée. Nous en laissons une partie pour les générations futures.* »

Un pan de la « petite histoire »

La nécropole de Phalère a été utilisée du VIIIe au IVe siècle av. J.-C. , essentiellement par une population locale d'origine modeste. Des rites funéraires différents témoignent aussi de l'inhumation de marins malheureux, dont les corps pouvaient être débarqués du port tout proche. Un grand nombre d'enfants et de nouveau-nés, probablement victimes de la surmortalité qui régnait dans leur couche sociale (maladies plus nombreuses, problèmes de nutrition…) ont été mis au jour. Une étude anthropologique devrait permettre d'en savoir plus sur ces maladies et aidera à reconstituer les courbes démographiques de cette période. Outre les tombes creusées à même le sol sableux et quelques vestiges d'incinérations, plusieurs découvertes ont particulièrement marqué les archéologues. À commencer par les restes d'un enfant, contenu dans un vase fermé. Plus loin, c'est une barque lacustre en bois, encore entière, qui avait servi de cercueil à un adolescent. Cinq chevaux, enterrés avec beaucoup de précautions, ont également été retrouvés. Appartenaient-ils à un aristocrate fortuné? Avaient-ils participé à une course mémorable? Une étude zoologique est en cours. Mais certains des secrets du cimetière de Phalère vont être difficiles à percer.

C. L.



UN DISPOSITF COMPLEXE
Un miroir concave projette sur la toile l'image inversée du visage, réfléchie par un miroir plan. C'est en partant de repères, comme les yeux ou la bouche, que le peintre finaliserait son œuvre.

FRANCIS O'NEILL

REMBRANDT AUTOPORTRAITS PAR UN JEU DE MIROIRS ?

Léo Agret

Un chercheur indépendant, Francis O'Neill, affirme que le peintre Rembrandt utilisait un dispositif de projection pour obtenir un meilleur réalisme... Une réécriture de l'histoire de l'art qui fait débat.

Le grand Rembrandt aurait-il réalisé ses fameux autoportraits en ayant recours à un jeu de miroirs, projetant son image sur la toile ? Un article défendant cette déconcertante théorie a été publié par le très sérieux *Journal of Optics* en juillet dernier. Francis O'Neill, l'auteur principal, qui se présente comme un chercheur indépendant, pratique et enseigne la peinture à Oxford. Son hypothèse s'inscrit dans le prolongement d'une théorie encore plus audacieuse et plus générale, connue sous le nom de « Théorie Hockney-Falco ». Formulée initialement par le peintre britannique David Hockney, puis mûrie en collaboration avec le physicien Charles Falco, de l'université de l'Arizona, et publiée à partir des années 2000, elle stipule que d'une manière générale les grands peintres de la Renaissance faisaient appel à des dispositifs optiques de projection pour réaliser leurs œuvres. Et cela dès le début du XVe siècle.



LE STYLE REMBRANDT
Des autoportraits, en clair-obscur, un regard légèrement de côté. Quelle en est l'explication?

NATIONAL GALLERY LONDRES

Les deux hommes ont étudié à la loupe des toiles de Jan van Eyck, Robert Campin, Lorenzo Lotto, Georges de la Tour, Johannes Vermeer, du Caravage entre autres, et mis certains détails en équations optiques pour montrer que seul le recours à une projection pouvait expliquer le résultat final.

Loin d'y voir un épiphénomène, les auteurs affirment que le recours à l'optique est la cause première de l'apparition d'un réalisme quasi photographique, à partir des années 1425, chez les Flamands de l'Ars Nova, notamment Jan van Eyck, qui influencera ensuite toute la peinture de la Renaissance.

Depuis son apparition, cette thèse iconoclaste est combattue par une majorité d'historiens et de scientifiques. C'est donc une querelle déjà vieille d'une quinzaine d'années que réveille l'article de Francis O'Neill, qui fait le choix de restreindre son propos à un seul artiste, Rembrandt (1606-1669), et à ses autoportraits. Classiquement, un peintre se représentant a recours à un miroir ordinaire, plan, placé à côté de son chevalet, et dans lequel il s'observe régulièrement pour ensuite reporter son regard sur la toile où il reproduit ce qu'il a vu. Francis O'Neill suggère que Rembrandt aurait utilisé des dispositifs plus complexes, comprenant un miroir concave en

plus du miroir plan. Dans l'un des schémas proposés, le miroir plan reste à côté du chevalet, mais un miroir concave placé à côté du peintre projette sur la toile l'image relayée par le miroir plan de son visage, en réduction. Une image inversée, bien sûr, comme l'imposent les lois de l'optique. « *Il ne s'agit pas de réaliser l'œuvre jusqu'au bout dans cette situation,* précise Francis O'Neill, *mais juste de placer des repères correspondant à des détails importants comme les yeux, la bouche… Des détails essentiels pour le réalisme du tableau. Quelques minutes suffisent, après quoi l'artiste peut finaliser son œuvre dans des conditions normales.* »

UNE PURE SPÉCULATION ?

Quels arguments pour soutenir cette thèse ? Son auteur estime tout d'abord qu'à l'époque de Rembrandt l'optique a bien progressé et que l'on sait fabriquer des miroirs d'une qualité suffisante pour jouer le rôle envisagé. Le peintre aurait donc eu toutes les chances de pouvoir s'en procurer et d'apprendre à s'en servir. Mais pour Sara Schechner, professeur au département d'Histoire des sciences de l'université de Harvard, l'argument ne tient pas. Elle estime que l'article de Francis O'Neill « *est pure spéculation et ne relève en rien de l'Histoire.* » Et de préciser : « *L'auteur ne présente jamais la moindre preuve que des miroirs ou des lentilles de l'époque pouvaient réfléchir ou projeter des images nettes et brillantes comme il le décrit. De fait, ils ne le pouvaient pas.* »
Francis O'Neill avance ensuite une dizaine d'arguments techniques, des considérations sur les autoportraits eux-mêmes, dont les caractéristiques s'expliquent mieux si l'on admet que le peintre utilisait une projection, affirme-t-il. Ils montrent ainsi un Rembrandt qui regarde (souvent) légèrement de côté… « *Logique,* estime l'auteur, *puisqu'il regarde la toile sur laquelle il travaille et non le miroir qui capte son image.* » Par ailleurs, le peintre se représente souvent en « clair-obscur », cette technique apparue avec la Renaissance, jouant sur de forts contrastes entre ombres et lumières, qui favorise la perception du relief et accentue la présence du sujet. « *Logique, l'usage d'une projection impose un sujet bien éclairé dans une pièce obscure.* » Autre argument : le contraste flagrant entre la précision du trait sur le visage et un rendu plus flou, relâché, à la périphérie du tableau. La cause en serait les imperfections inhérentes aux images projetées par un miroir…
David Stork, un chercheur en informatique californien, spécialiste en imagerie et reconnaissance des formes, qui compte parmi les adversaires les plus combatifs de la théorie Hockney-Falco, connaît bien ce type d'arguments. « *Le regard sur le côté ? On peut proposer plusieurs explications, à commencer par un choix délibéré de l'artiste. Tout comme pour le clair-obscur : le choix délibéré de l'artiste est la première raison qui vient à l'esprit. Il en va de même du trait moins précis, moins net à la périphérie. Pourquoi le peintre se laisserait-il imposer cela par un artefact ?* » Regard, clair-obscur, flou en périphérie… Francis O'Neill admet lui-même qu'aucun de ces arguments ne constitue une preuve définitive. « *Mais la concomitance de ces particularités dans les autoportraits et d'autres que je mentionne dans l'article me fait dire qu'il est probable que Rembrandt a utilisé la projection. J'estime qu'il a pu avoir accès aux connaissances et au matériel, et qu'il a ainsi pu travailler plus vite, de manière plus confortable, pour obtenir de meilleurs résultats.* »
À l'inverse, si Rembrandt était capable de peindre ces formidables toiles « à main levée », simplement parce qu'il avait un talent fou, pourquoi se serait-il encombré d'un dispositif complexe l'obligeant à travailler dans le noir, à dessiner sur une image inversée (tête en bas) et à retourner ensuite sa toile pour la peindre ? « *Utiliser une projection pour placer quelques repères,* ironise David Stork, *c'est cela qui expliquerait le formidable réalisme de ces œuvres ?* » On peut en douter.

UN MAÎTRE EXEMPLE
C'est en partant de cette toile de Lorenzo Lotto que le peintre David Hockney et le physicien Charles Falco ont établi leur théorie: les maîtres de la Renaissance se sont servis de miroirs concaves pour réaliser leurs tableaux. ***(Portrait d'un couple marié,* v. 1523.)**



Pourquoi ce flou dans l'image ?

Le *Portrait d'un couple marié*, de Lorenzo Lotto, un peintre vénitien du XVIe siècle, est devenu la « Pierre de Rosette » des deux francs-tireurs que sont l'artiste britannique David Hockney et le phsysicien Charles Falco. Ce dernier explique que le peintre en a tracé certains détails du tableau en suivant l'image de son sujet projetée sur la toile. Le motif d'une nappe, par exemple, devient flou exactement là où l'image projetée par un miroir le deviendrait. Il a même calculé les caractéristiques du miroir concave utilisé pour ce faire. « *Bien sûr, admet le physicien, vous pourriez dire que cela résulte d'une volonté de l'artiste. Mais pourquoi le résultat coïncide t-il parfaitement avec ce qu'indique l'hypothèse de la projection ?* » **L. A.**

DÉCOUVREZ **LA NOUVELLE CROISIÈRE**

organisée par SCIENCE&VIE

La croisière des Grands

À PARTIR DE
1519€
(8 jours/7 nuits)

VOL AU DÉPART DE PARIS, CROISIÈRE, FRAIS DE SERVICE ET BOISSONS INCLUS AUX REPAS

DU 11 AU 18 FÉVRIER 2017 DUBAÏ

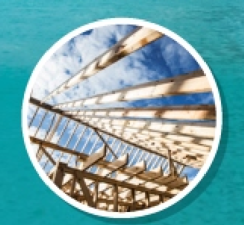
PASSÉ, PRÉSENT, FUTUR
UN PONT ENTRE LES ÂGES ET LES CIVILISATIONS

UN PROGRAMME SPECTACULAIRE POUR UNE CROISIÈRE INÉDITE

• **UN ITINÉRAIRE ÉPOUSTOUFLANT : des escales suspendues entre futur et tradition :** entre mer turquoise et dunes du désert, cohabitent aujourd'hui les édifices les plus hauts du monde, **les architectures les plus audacieuses** et les palaces historiques construits au temps des anciennes caravanes... que de choses à découvrir à Dubaï, Abu Dhabi, le Sultanat d'Oman ou sur l'île de Sir Bani Yas (réserve naturelle animalière et plage paradisiaque) !

• **DES CONFÉRENCES PASSIONNANTES** sur le thème des grands peuples bâtisseurs (Égyptiens, Nabatéens, les cathédrales...). **Des spécialistes viendront tout vous raconter sur le plus grand musée d'architecture contemporaine à ciel ouvert** et ses incessantes innovations : villas flottantes avec chambres sous-marines, techniques des bâtisseurs de l'extrême, traitement de l'eau dans cette région désertique et les récentes recherches sur les nouvelles énergies.

• LES THÈMES DE VOS CONFÉRENCES SCIENCE&VIE



LES BÂTISSEURS
L'évolution des savoirs, des techniques et des outils au travers des âges et des civilisations.



L'ARCHITECTURE
Les prouesses et les défis des ingénieurs et l'audace des entrepreneurs !



LES NOUVELLES TECHNOLOGIES
Le traitement de l'eau, l'agriculture en zone désertique, le refroidissement de l'air. Innover et préserver...

DOSSIER

MOYEN ÂGE AINSI VIVAIENT



BRITISH LIBRARY BOARD - LEEMAGE - BNF - G. DAGLI ORTI - AURIMAGES



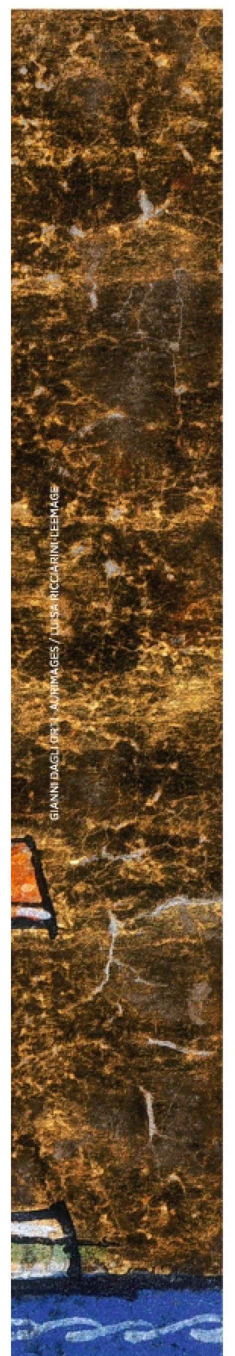
LES FEMMES...

La condition féminine de l'Antiquité au Moyen Âge


THE BRITISH LIBRARY BOARD/LEEMAGE

Marielle Mayo





La condition féminine ne progresse pas en ligne droite. Au cours de l'histoire, elle obéit plutôt à une évolution en dents de scie, avec pour chaque période des avancées et des reculs que les historiens enregistrent en scrutant quelques aspects essentiels : les conditions de l'héritage, le mariage, l'accès au pouvoir, l'autonomie juridique.

Quelle que soit l'époque étudiée, les sources ne placent pas hommes et femmes sur un pied d'égalité. (*Roman de Saint Graal*, XIVe s.)

GIANNI DAGLI ORTI / AURIMAGES / LUISA RICCIARINI / LEEMAGE



Même mariée, la femme reste soumise à la tutelle de son père. Gardienne du foyer, elle est exclue des charges publiques. (Fresque du Ier siècle.)

1 La femme romaine : dans l'ombre du *Pater familias*

Sous l'Empire romain, la femme est une éternelle mineure placée sous le joug du *Pater familias*. La femme donnée en mariage par son père n'a guère son mot à dire. En revanche, après un divorce (parfois à son initiative), elle peut choisir un nouveau mari et même récupérer sa dot. Entre dot et héritage paternel, elle bénéficie parfois d'un véritable pactole. Sa liberté de mœurs scandalise des auteurs comme Juvénal ou Sénèque. Quoi qu'il en soit, elle n'accède jamais à la pleine capacité juridique, même après la mort du père. « *Considérée comme "un ventre", elle n'a pas la capacité à représenter autrui et n'a pas accès à la sphère politique* », précise Soazick Kerneis. Exclues des charges publiques, les plus ambitieuses exercent leur influence dans l'ombre des hommes.

Dans l'Antiquité tardive, la puissance paternelle devient moins prégnante. « *La capacité juridique de la femme augmente,* explique l'historienne. *Dès lors qu'elle a eu trois enfants, elle peut se passer de tutelle masculine.* » Sous certaines conditions, elle se marie sans l'assentiment de son père. Le code de l'empereur romain Théodose II comporte plusieurs mesures destinées à protéger ses intérêts financiers. « *L'Église tente de combattre la dissolution des mœurs et le divorce. Le message de saint Paul prône la soumission de la femme à son mari. Toutefois, le christianisme est encore très divers à cette époque* », note Soazick Kerneis. ◗

2 La femme mérovingienne prend le pouvoir

La dynastie mérovingienne (Ve-VIIIe siècle) est issue des Francs saliens, peuple classé par les Romains parmi les Barbares germaniques. Or, chez les Francs saliens comme chez d'autres peuples barbares, la conception de la famille accorde une large place aux liens du sang. Cela ne veut pas dire que les coutumes sont « égalitaires » au sens où nous pourrions l'entendre aujourd'hui. Mais ce qui compte, c'est moins d'être un homme ou une femme que de faire partie du clan. À partir du IIIe siècle de notre ère, ces coutumes rencontrent le droit romain, s'y mêlent et se superposent. Il est difficile de savoir exactement ce qui s'est conservé des coutumes originelles. En tout cas le code des Francs saliens (VIe siècle) évalue à 200 sous la réparation due pour le meurtre d'une femme libre, c'est-à-dire autant que pour celui d'un homme libre. Le montant est même plus élevé si la femme est en âge de procréer. Le mariage par rapt – une façon de forcer le consentement des parents plutôt qu'un crime sexuel – est réprimé par la loi. La répudiation est courante, mais la polygamie n'est pas établie.

UNE LOI OUVERTE

La femme reste subordonnée à l'homme mais jouit d'une capacité juridique plus étendue et d'une certaine indépendance financière. Désormais, la donation du mari est plus importante que la dot. Il n'achète pas sa fiancée, mais verse à son beau-père une somme qui scelle son droit à exercer sur elle autorité et protection. Diverses formes de dons à sa femme, directs ou en usufruit, sont aussi attestées. *« La sécurité matérielle de la veuve semble donc assurée par la loi et dans la pratique »*, note l'historienne Emmanuelle Santinelli [1]. Les femmes peuvent par ailleurs hériter de leurs parents, même si elles sont exclues de certaines terres que le code des Francs saliens désigne comme «terres saliques». Une disposition qui sera exhumée et réinterprétée pour justifier au XIVe siècle l'exclusion des femmes du trône de France. Bien que leur situation soit précaire, les élites féminines jouent un rôle certain dans la société. Quelques reines exercent la régence d'une main de fer, telles Brunehaut et son ennemie Frédégonde. Surtout, les femmes s'affirment comme les plus sûrs soutiens de l'Église. Sainte Clotilde est ainsi à l'origine de la conversion de son époux, Clovis, premier roi des Francs. La vie religieuse offre aussi un espace d'émancipation aux veuves ou aux vierges, permettant l'émergence d'abbesses puissantes et de femmes de lettres.

Au VIe siècle, la femme jouit d'une certaine indépendance financière. Les élites se distinguent. Frédégonde, l'épouse de Chilpéric Ier, ne recule pas devant le meurtre pour asseoir son autorité. (Frédégonde regarde l'évêque de Rouen qu'elle a fait assassiner. Peinture de E. Gibot, 1832.)



JOSSE-LEEMAGE

1- Des femmes éplorées ? Les veuves dans la société aristocratique du haut Moyen Âge. *Presses universitaires du Septentrion, 2003.*

Par Nicolas Chevassus-au-Louis



L'amour courtois, où l'homme tente de gagner le cœur de la dame, se pratique dans les cours princières du XIIe siècle. (Miniature du XVe s.)

3 La femme médiévale et l'amour courtois : figurante ou dominante ?

Au XIIe siècle apparaît un genre littéraire entièrement nouveau : une poésie vantant la *fin'amor*, rebaptisée amour courtois au XIXe siècle. Tous les codes habituels y sont renversés. C'est la dame qui domine le jeu de la séduction, accordant ou refusant ses faveurs à son prétendant. S'agit-il d'un jeu mondain ? D'une fiction littéraire ? La vogue de l'amour courtois traduit-elle un réel changement dans la condition des femmes ? Sur cette question, qui renvoie au statut de la femme médiévale, les interprétations ont considérablement varié…

Les principaux thèmes de la *fin'amor* apparaissent dans les régions de langue d'oc, dans la première moitié du XIIe siècle. Les troubadours y développent une poésie lyrique originale, exaltant la beauté de l'aimée inaccessible, qui rencontre un vif succès dans les cours princières. Guillaume IX (1071-1127), à la fois prince d'Aquitaine et troubadour, est une des figures centrales de cette émergence de la poésie courtoise, qui gagne, dans la seconde moitié du XIIe siècle, les régions de langue d'oïl. « *La cour d'Aquitaine, qui était itinérante entre l'Aquitaine, Londres et le Poitou, joue un rôle clé dans la diffusion du sud vers le nord, du*



THE BRITISH LIBRARY BOARD - LEEMAGE / GUSMAN - LEEMAGE

monde des troubadours à celui des trouvères, des thématiques de l'amour courtois », observe Estelle Doudet, professeur à l'université de Grenoble. Chrétien de Troyes, avec ses personnages de Lancelot et Guenièvre, les différentes variantes de l'histoire de Tristan et Iseult, ou encore la fameuse passion d'Héloïse et Abélard, incarne cette appropriation des thèmes de l'amour courtois par la culture du nord de la France.

UN AMOUR D'ARISTOCRATES

Depuis plus d'un siècle, les médiévistes ont noté la concomitance entre installation de la société féodale et apparition de la thématique de l'amour courtois. « *Le vocabulaire de la soumission de l'homme à la dame est le même que celui des relations de vassalité* », observe Martin Aurell, professeur à l'université de Poitiers. Dans les poèmes et chants courtois, la dame aimée est socialement supérieure au chevalier qui la courtise. C'est souvent une reine. « Ma dame » que chantent les troubadours est aussi à comprendre au sens étymologique de *domina*, ma suzeraine. Le rapport entre la dame et son courtisan ressemble ainsi à celui du vassal à son suzerain. Conséquence de ce respect dû à un supérieur, le chevalier se doit de ravir le cœur de la dame sans recourir à la force. Il doit contenir et maîtriser son désir charnel (*amor*, en vieux français), et ne séduire que par son verbe et ses attentions. L'expression « amour courtois » (employée une seule fois dans la littérature médiévale, par le troubadour Peire d'Auvergne) a été popularisée par l'historien Gaston Paris à la fin du XIXe siècle. Elle évoque à la fois la courtoisie et la vie de cour. L'amour courtois « *est l'amour tel qu'il se dit et se pratique dans les cours princières aux XIIe et XIIIe siècles* », souligne Alain Corbellari, professeur à l'université de Lausanne. Dans les autres ordres de la société, la violence sexuelle était omniprésente. Une longue série d'archives judiciaires anglaises conservées entre 1208 et 1321 a permis d'établir que le viol représentait jusqu'à 10 % des faits portés en justice. Surtout, le violeur ne fut puni que dans 24 des 145 affaires dont les registres ont été conservés, le plus souvent d'une simple amende. Selon le droit médiéval, le viol était un crime aussi grave que l'homicide ou la trahison. Dans la pratique, il était comme toléré. Et les victimes de viol, le plus souvent des paysannes, ne portaient que très rarement plainte. Un Guillaume IX d'Aquitaine, chantre de l'amour courtois, est aussi décrit comme n'hésitant pas à forcer les paysannes qu'il trouvait sur son chemin. « *Les relations sexuelles sont soumises aux relations sociales : on viole la bergère, mais pas son égal*, résume Estelle Doudet qui précise : *il n'y a, au fond, pas d'enjeu dans ce viol, car ce qui importe à la noblesse est la préservation de sa filiation, de son sang, et il ne saurait être question de le mêler à celui d'une paysanne.* » Le mariage médiéval, tout particulièrement au sein de la noblesse, est purement et simplement une affaire d'alliance entre familles, où la femme n'a pas son mot à dire. Celle-ci est le plus souvent tenue à l'écart des lieux de pouvoir et de décision. Dans un Moyen Âge souvent présenté comme misogyne, comment expliquer l'apparition d'une thématique aussi féministe que celle de l'amour courtois ? « *L'amour courtois est-il le triomphe de la femme ? Ou, comme l'ont interprété Lacan et les psychanalystes, une manière de la placer sur un piédestal pour mieux la reléguer ?* », résume Alain Corbellari. À interroger historiens du Moyen Âge et spécialistes de la littérature médiévale, on obtient des réponses variées, qui, au demeurant, ne s'excluent pas. Une réponse possible est que l'amour courtois n'a été qu'un

Le courtisan ne doit séduire que par son verbe et ses attentions





La conception de l'amour courtois est inspirée du modèle féodal: la dame est suzeraine et le chevalier son vassal. (Manuscrits du XIIe et XIVe s.)

HEIDELBERG, BIBL HEIDELBERG, COD. PAL. GERM. 848 FOL. 164V. ET 54R-CODEX MANESSE- AKG-IMAGES



Le chevalier se fait un devoir de faire honneur à sa bien-aimée. Il doit pour cela se surpasser et triompher de toutes les épreuves. (Tournoi chevaleresque, XV[e] s.; gravoir avec couple d'amoureux, XIV[e] s.)

modèle idéal, jamais appliqué, à la manière des vies de saints données en exemple. Il n'est plus guère de spécialistes qui adhèrent à cette thèse. « *On ne connaît pas d'exemples d'un genre littéraire qui ait connu un tel succès sans qu'il ne dise quelque chose de la société qu'il évoque. Une œuvre littéraire ne reflète pas forcément une situation, mais propose en tout cas des manières d'être et de se comporter dans cette situation, qui doivent donc lui être adaptées* », souligne Alain Corbellari. Il faut donc partir à la recherche d'autres interprétations pour rendre compte de l'étonnante apparition de la thématique de l'amour courtois dans une époque apparemment misogyne, où l'infériorité de la femme ne fait guère de doute.

Une première explication est que cette misogynie ait été exagérée par les historiens. La médiéviste Régine Pernoud, auteur du célèbre *La femme au temps des cathédrales*, était une des ardentes avocates de cette thèse. « *L'amour courtois donne aux dames de la noblesse une place éminente et même dominante dans la haute société* », écrivait-elle. Mais faut-il généraliser à l'ensemble de la société ce que l'on observe dans l'aristocratie ? Et d'ailleurs, la noblesse elle-même est hétérogène. « *Dans ceux que la société médiévale reconnaît comme nobles, il y a aussi bien des hommes de guerre, qui ne possèdent que leur cheval et leurs armes, que le roi de France* »,

Traité de la *fin'amor*

Le De *amore* d'André Le Chapelain, traité du XII[e] siècle, se propose d'enseigner à un jeune homme non marié les meilleurs comportements amoureux. Il pourrait constituer une excellente source pour comprendre ce que fut la réalité de l'amour courtois. Cependant l'auteur, à la prose pleine d'ironie, semble se contredire lui-même. Les deux premières parties paraissent encenser les jeux de la *fin'amor*, narrant ainsi ces « jugements d'amour » par lesquels les dames de la noblesse arbitrèrent entre leurs nombreux prétendants. Mais la troisième partie critique avec virulence l'amour courtois, vu comme une incitation à la débauche… ce qui n'empêchera pas le livre d'être condamné par l'évêque de Paris, Étienne Tempier, en 1277. « *Cette organisation du discours,* souligne André Corbellari, professeur à l'université de Lausanne, *est typique de la rhétorique médiévale, qui veut que l'on expose tour à tour le pour et le contre d'une thèse.* » Résultat : on ne sait presque rien de ce qu'André le Chapelain pensait de l'amour, qu'il fût ou non courtois. **N. C.**





L'amour parfait ou *fin'amor* est célébré d'abord par les troubadours, dans le Midi, avant de gagner le nord de la France et d'autres pays d'Europe. (Miniature du XIIIe s.)

Ces fictions ont une influence sur la manière dont on se comporte

souligne Estelle Doudet.
Une seconde interprétation est que l'amour courtois a eu pour fonction de canaliser la violence des jeunes chevaliers exclus du mariage en leur proposant des échappatoires symboliques. Courtiser l'épouse d'un suzerain et, parfois, en obtenir une faveur reviendraient ainsi à contester symboliquement sa place, à vouloir s'en emparer. À l'appui de cette thèse, les femmes aimées des poètes courtois ne sont que rarement décrites par leurs attributs physiques, mais toujours par leur position sociale. De Guenièvre, on ne sait ainsi rien ni de la peau, ni du visage, ni de la chevelure (thèmes que savaient pourtant évoquer les poètes médiévaux), mais on sait surtout, comme Iseult est l'épouse du roi Marc, qu'elle est la femme du roi Arthur. La faiblesse de cette thèse est qu'elle ne permet pas de comprendre comment les thèmes de l'amour courtois, s'ils ne faisaient que servir de dérivatifs et de pis-aller aux jeunes chevaliers tentant de se faire une situation, ont pu rencontrer un tel succès.
La troisième interprétation, aujourd'hui dominante tant chez les historiens du Moyen Âge que chez les spécialistes de littérature médiévale, est que poésie et romans courtois ont proposé des modèles de comportement aux jeunes gens, hommes autant que femmes, de la haute noblesse.
« *On peut comparer la littérature courtoise aux romans à l'eau de rose ou aux feuilletons télévisés d'aujourd'hui,* note Martin Aurell. *La vraie vie ne se déroule pas comme dans ces fictions, mais celles-ci ont une influence sur la manière dont on se comporte.* »
L'intérêt de cette troisième interprétation est qu'elle concilie la première, insistant sur l'importance de la femme dans la société médiévale, et la seconde, qui souligne les enjeux sociaux de sa possession.
« *Le mariage forcé, qui est de mise au Moyen Âge, trouve ainsi un exutoire dans les jeux de l'amour courtois, qui permet aux femmes mariées une forme d'évasion* », souligne Martin Aurell.

LE REGARD DE L'ÉGLISE

Les thématiques de l'amour courtois perdent de leur importance dans la littérature médiévale au cours du XIIIe-XIVe siècle pour plusieurs raisons. La conquête, lors de la croisade des Albigeois, par les armées royales du sud de la France, patrie de troubadours comme de l'amour courtois, en est une. Une autre est l'influence croissante du milieu ecclésiastique, structurant la société médiévale, qui n'a jamais vu d'un bon œil l'amour courtois, susceptible de basculer dans une sexualité honnie. Au cours des XIe, XIIe et XIIIe siècles s'impose peu à peu le célibat des clercs, ce qui aboutit à renforcer les discours misogynes de l'Église. La poésie mariale, vantant la virginité de Marie, remplace les odes à la dame tant désirée.
« *Avec Chrétien de Troyes, les thèmes de l'amour courtois se trouvent réintégrés dans le mariage, lui ôtant ainsi leur dimension transgressive,* conclut Estelle Doudet. *Mais aucune source historique ne nous permet de savoir ce qui se passait réellement dans le secret des chambres.* »
Quoi qu'il en soit, cette thématique de l'amour courtois nous introduit au cœur de la représentation de la femme médiévale. Le Moyen Âge est traversé de discours divers et même contradictoires. La célébration de la femme côtoie sa vitupération. On la met sur un piédestal et on la traîne dans la boue. C'est aux historiens qu'il revient de tenter d'y voir plus clair, et de dire en quoi ces discours sont des reflets (fidèles ou déformés) de la réalité, des projections, ou même des leurres. La réponse varie en fonction des époques, des milieux et des catégories sociales concernées. Le Moyen Âge, en tout cas, se révèle tout sauf monolithique.

DOSSIER

MOYEN ÂGE

AINSI VIVAIENT LES FEMMES...



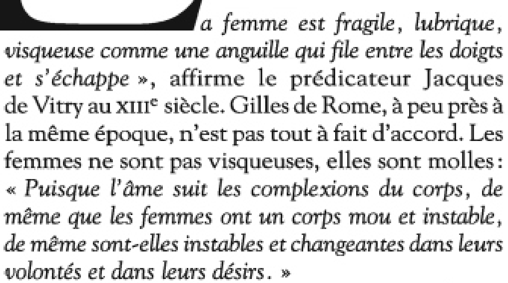
PARTIE 1

DOMINATION MASCULINE

COLL. DAGLI ORTI - BODLEIAN LIBRARIES OXFORD - AURIMAGES

Certains auteurs médiévaux évoquent les femmes en termes particulièrement méprisants. S'agit-il d'un point de vue partagé par tous les hommes de ce temps ou de celui, spécifique, défendu par les moines et les clercs ?

Le regard des hommes



« La femme est fragile, lubrique, visqueuse comme une anguille qui file entre les doigts et s'échappe* », affirme le prédicateur Jacques de Vitry au XIIIe siècle. Gilles de Rome, à peu près à la même époque, n'est pas tout à fait d'accord. Les femmes ne sont pas visqueuses, elles sont molles : « *Puisque l'âme suit les complexions du corps, de même que les femmes ont un corps mou et instable, de même sont-elles instables et changeantes dans leurs volontés et dans leurs désirs.* »

Toutes ces citations semblent attester une méfiance quasi vindicative envers les femmes. Misogyne, le Moyen Âge ? Le terme suppose très précisément la haine et le mépris des femmes. Or, à y regarder de plus près, les choses se révèlent nettement plus complexes. Le Moyen Âge est traversé de discours différents et même contradictoires.

Pour les médiévaux, l'infériorité féminine est une évidence. C'est la Bible qui le dit, lorsqu'elle relate la création du monde. Deux versions de tonalité différente coexistent dans le Livre saint. Dans la première, l'homme et la femme sont mis sur un pied d'égalité. Mais dans la deuxième, la plus détaillée, il en va différemment : « *Yahvé Dieu modela l'homme avec la glaise du sol, il insuffla dans ses narines une haleine de vie et l'homme devint un être vivant.* » Puis, constatant

BRITISH LIBRARY-AKG-IMAGES / ELECTA-LEEMAGE


« La femme est fragile, lubrique, visqueuse comme une anguille qui file entre les doigts et s'échappe… »

qu'il n'était pas bon que l'homme reste seul, le Créateur « *fit tomber un profond sommeil sur l'homme, qui s'endormit. Il prit une de ses côtes et referma la chair à sa place. Puis, de la côte qu'il avait tirée de l'homme, Yahvé Dieu façonna une femme et l'amena à l'homme* ».

Ce récit a été interprété majoritairement comme preuve manifeste de la supériorité masculine. D'abord parce que l'homme est créé avant la femme. Ensuite parce que cette dernière procède de lui et non de Dieu. Elle est en quelque sorte un produit de seconde main…

Pourtant, d'autres discours donnent une tout autre interprétation, comme le montre Didier Lett dans son livre *Hommes et femmes du Moyen Âge*. Alain de Lille (à l'instar de Thomas d'Aquin) interprète l'épisode de la côte d'Adam comme la nécessité d'attribuer à la femme une position médiane : si la femme n'est pas sortie de la tête d'Adam, c'est qu'elle n'a pas vocation à commander. Mais si elle n'est pas sortie non plus des pieds d'Adam, c'est qu'elle n'est donc pas destinée à être piétinée ni non plus à être traitée comme une esclave. On voit ici la manière métaphorique avec laquelle le Moyen Âge regarde le monde…

Lorsqu'on demande aux spécialistes de la période si le Moyen Âge constitue une phase d'oppression radicale pour les femmes, les réponses qu'ils apportent écornent les préjugés habituels. Carole Avignon, maître de conférences à l'université d'Angers, se montre catégorique : « *Le Moyen Âge n'est pas misogyne, parce qu'il est chrétien. Or le christianisme, sur un plan théologique, affirme l'égalité des hommes et des femmes dans le péché comme dans le salut. Sur le plan de la vie sociale, il redonne une place à la femme en valorisant le mariage qui devient un sacrement. En tant qu'épouse, la femme participe à la mise en ordre du monde.* »

Si cette époque n'est pas misogyne par essence, comment expliquer tous ces discours violents envers les femmes ? En réalité, il faut être attentif aux groupes sociaux particuliers qui produisent ces discours. Beaucoup émanent des moines : « *Leurs écrits contre les femmes visent à conforter leurs valeurs et leurs choix de vie. Écrivant pour d'autres moines, ils s'efforcent de les remobiliser. Ils les exhortent à se tenir à distance de la chair. Il faut faire attention à ne pas prendre pour argent comptant cette littérature monastique en vase clos* », analyse Carole Avignon. D'autres discours violemment anti-féminins sont l'œuvre des clercs de la Sorbonne. On retrouve ici encore cette atmosphère d'hommes vivant en vase clos dans le monde des écoles et de l'Université. Par ailleurs, « *ils ont une représentation très négative de la femme, en partie aussi à cause de leur familiarité avec la culture de l'Antiquité, de leurs lectures d'Aristote qui enseigne que la femme est un mâle imparfait. Ils sont persuadés que la femme est un obstacle pour les études* », relève Carole Avignon.

Néanmoins, ces discours s'étendent hors du monde des clercs. On s'en rend compte avec les fabliaux inventés par les trouvères et les jongleurs, qui font rire aux éclats les foules urbaines aux dépens des femmes, montrées comme avides de sexe et de pouvoir, comme toujours prêtes à vouloir prendre l'ascendant sur leurs maris. Le Moyen Âge est décidément une période complexe, pétrie de contradictions. Fabliaux et romans courtois diffusent des messages apparemment contradictoires. Par ailleurs, la conception de la femme varie dans le temps. La fin du XIVe-XVe siècle semble ainsi marquer un pic des discours anti-féminins.

Un livre cristallise alors toute cette polémique. Il s'agit du *Roman de la Rose*. Publié au XIIIe siècle, il a été composé en deux temps, par deux auteurs différents. La première version (4 000 vers, publiée



Christine de Pisan défend les femmes

Qualifiée de pionnière du féminisme, Christine de Pisan est sans doute la première femme à avoir vécu de ses écrits. Née en 1364 près de Bologne, fille du médecin et astrologue du roi de France Charles V, mariée à 15 ans, elle devint veuve onze ans plus tard. Mère de trois enfants, elle refuse le remariage et, pour maintenir le train de sa maison, choisit de vivre de sa plume. Elle obtient commandes et protections auprès des puissants, tels Jean de Berry, le duc d'Orléans, puis celui de Bourgogne. Elle se passionne pour l'Histoire, domaine alors délaissé, rédige des biographies pour la noblesse, des traités de morale et de philosophie, et même des manuels de stratégie militaire.

Lors de la polémique sur le *Roman de la Rose*, elle défend les femmes et s'oppose à de puissants détracteurs : Jean de Montreuil, prévôt de Lille, au premier chef, puis le redoutable Gontier Col, homme lige du duc de Berry, notaire et secrétaire du roi. Il enjoint la polémiste à se « *corriger et s'amender de l'erreur manifeste, folie ou démence […] venue par présomption ou outrecuidance* ».

La dame ne se démonte pas, « *réplique et triplique* ». « *Si tu déprises mes raisons,* lui répond-elle, *pour la petitesse de ma faculté […] Rappelle-toi d'ailleurs, qu'une petite pointe peut percer un sac plein et enflé.* » En mettant le débat sur la place publique, en jouant de ses soutiens avec une grande habileté, Christine de Pisan finira par avoir raison de ses adversaires. Mauvais joueur jusqu'au bout, le frère de Gontier Col, Pierre, lui troussera, piteux, ce compliment fielleux : « *Elle ne manque pas tout à fait d'esprit – pour autant qu'une femme puisse en avoir.* » A. D.



vers 1235) est de Guillaume de Lorris. C'est un summum de poésie courtoise. La seconde mouture (vers 1280, augmentée des 17 722 vers), due à Jean de Meung, en change radicalement la nature. La femme est réduite à sa dimension de proie. Elle est un fruit qui demande à être cueilli. « *Qui se fie en femme [...] se lie la main et se coupe la gueule* », écrit-il. Face à Jean de Meung, une femme, Christine de Pisan, défend la cause des femmes. Le *Roman de la Rose* est pour elle une cible de choix. D'une plume trempée dans l'ironie, elle mène la charge contre les contempteurs du féminin, ceux qui s'imaginent « *détenir la vérité, pour la simple raison qu'ils parlent entre eux* ».

Cette polémique traduit-elle un basculement du Moyen Âge, qui serait réellement devenu misogyne ? « *Ces débats à propos du* Roman de la Rose *sont des querelles intellectuelles dont il ne faut pas surestimer les répercussions sur les conditions de vie des lavandières et des marchandes de légumes ! La société est un chaudron, les discours comptent, mais aussi et surtout les réalités socio-économiques* », soutient Carole Avignon.

Au total, si toute cette période n'est pas caractérisée par la dévalorisation absolue des femmes, elle ne saurait pour autant se définir comme un âge d'or. C'est cette nuance que Carole Avignon tente de faire passer : « *Quand je dis que le Moyen Âge n'est pas misogyne, cela ne signifie pas que je trouve admirable la manière dont les femmes étaient traitées ! Elles étaient incontestablement bridées, n'avaient accès ni à la parole publique ni au savoir, et étaient astreintes à des incapacités juridiques majeures. La domination sociale masculine qui s'exerce sur elles n'est pas niable. Mais, malgré cela, les femmes participent à l'ordre du monde. Elles ont leur place, et cette place n'est pas dévalorisée. C'est en cela que je réfute ce terme de misogynie pour le Moyen Âge* ».

Alain Dreyfus

À LIRE

• Didier Lett, *Hommes et femmes du Moyen Âge : Histoire du genre XIIe-XVe siècle.* Armand Colin, 2013.

SELVA-LEEMAGE / AISA-LEEMAGE



Jeune fille ou femme mûre : l'idée de l'infériorité de la femme est implantée dans les mentalités. (Botticelli, *La naissance de Vénus*, 1485.)

Un corps «infâme»

La femme ne peut être l'égale de l'homme : en témoigne ce corps qui suscite le mépris ou au mieux l'incompréhension. Pouvait-il en être autrement quand les uns considèrent qu'Ève fut tirée de la côte d'Adam, et que les autres, à la suite d'Aristote, tiennent la femme pour un « mâle manqué » ?

LUISA RICCIARINI/LEEMAGE



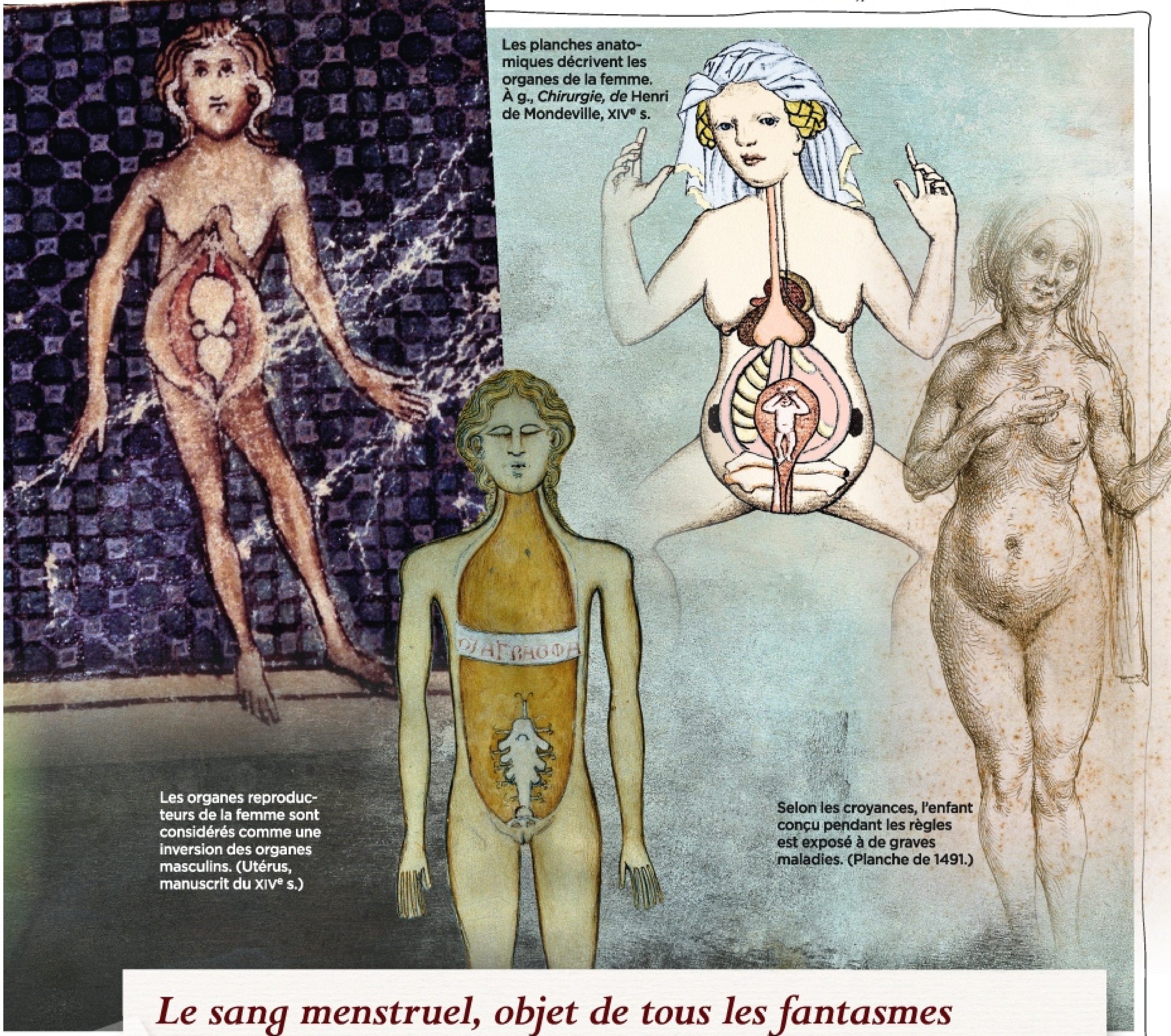
Le corps féminin, pense-t-on, est dédié à la procréation. L'utérus, appelé matrice, est vu sous la forme d'un vase. (Garioponto, XIe s.)

LE CORPS DE LA FEMME EST UN OBSTACLE PERMANENT À L'USAGE DE LA RAISON

La beauté du corps ne réside pas dans la peau. En effet, si les hommes voyaient ce qui est sous la peau, la vue des femmes leur donnerait la nausée… Alors que, pas même du bout des doigts, nous ne souffrons de toucher un crachat ou une fiente, comment pouvons-nous désirer embrasser ce sac de fiente ? » Voici de quelle façon Odon, abbé de Cluny, représente la femme au Xe siècle. Quant à Guibert de Nogent, moine et théologien du XIe siècle, il ne cache pas son trouble devant l'incarnation de Jésus-Christ : « *Personne, à moins d'être insensé, ne croit que Dieu ait voulu se confier à l'horreur d'un utérus féminin et subir les lenteurs du développement coutumier aux hommes. C'est un sujet d'horreur que celui que l'on appellerait Dieu soit répandu à travers les parties du corps d'une femme…* »

Ce dégoût et ce mépris, partagés par les clercs et les laïcs, s'alimentent à deux sources bien différentes. L'autorité et le prestige d'Aristote (384-322), dont les œuvres arrivent en Occident traduites d'abord à L'école de Salerne, puis à Tolède à partir de la toute fin du XIe siècle, contribuent à établir l'idée que la femme est un *mas occasionatus*, un mâle manqué ou mutilé. À cette infériorité considérée comme naturelle s'ajoute l'idée chrétienne que les femmes sont les descendantes d'Ève, sur qui repose la responsabilité du péché originel. Créée à partir de la côte d'Adam, la femme ne peut tout simplement pas prétendre

WHITE IMAGES-LEEMAGE/ GIANNI DAGLI ORTI / AURIMAGES



Les planches anatomiques décrivent les organes de la femme. À g., *Chirurgie, de* Henri de Mondeville, XIVe s.

Les organes reproducteurs de la femme sont considérés comme une inversion des organes masculins. (Utérus, manuscrit du XIVe s.)

Selon les croyances, l'enfant conçu pendant les règles est exposé à de graves maladies. (Planche de 1491.)

Le sang menstruel, objet de tous les fantasmes

Il est difficile de dater l'origine des croyances populaires véhiculées autour de la peur engendrée par les menstrues. Elles existent au moins depuis l'Antiquité, car Pline les évoque déjà. Au contact d'une femme enceinte, le fer se transforme en rouille, le chien risque de contracter la rage, les arbres perdent leurs fruits… Toutes ces croyances ont en commun l'idée que l'organisme féminin produit du poison, dont il est immunisé, mais qu'il transmet et qui peut conduire soit à la mort, soit à la maladie. Il est dit que l'enfant conçu pendant les règles naîtra roux ou contractera la variole ou la rougeole, voire la peste, car le corps de l'enfant est alors imprégné de sang menstruel. Aussi la couleur rouge, les maladies infantiles évoquent la présence de ce sang dans l'organisme. D'autres croyances véhiculent encore l'idée qu'une femme menstruée possède un regard capable de ternir les miroirs. Le théologien et chimiste Albert le Grand (1200-1280) explique que l'œil pendant les règles est imprégné de flux menstruel. Tout objet mis face à lui en est infecté. « *Sur les miroirs tout à fait nets, quand au moment des menstrues les femmes jettent un regard dessus, il se forme à la surface comme un nuage sanglant* », écrivait déjà Aristote dans le *Traité des rêves*. On le voit, affirmations savantes et croyances populaires ne sont pas étanches. Elles sont évoquées par les encyclopédistes à partir du XIIIe siècle et dans les ouvrages compilant les superstitions populaires. **G. M.**

être l'égale de l'homme. « *Si en l'homme le corps et l'âme ont été créés à l'image de Dieu, la femme, elle, a été tirée de la côte d'Adam, son corps est donc tout entier matériel et représente un obstacle permanent à l'usage de la raison* », explique Sophie Cassagnes-Brouquet, professeur d'histoire médiévale à l'université de Toulouse-II.

LE GREC GALIEN FAIT AUTORITÉ

À ne vouloir envisager le corps de la femme que par rapport à celui de l'homme, les savants médiévaux s'empêchent d'en percevoir les particularités. Et ce d'autant plus qu'ils s'appuient sur la science de l'Antiquité transmise par les savants arabes à partir de la fin du XIe siècle, et en particulier sur les écrits du médecin grec Galien (v.131-v.201). Or, pour Galien, et selon le principe de l'analogie chère au Moyen Âge, les organes reproducteurs de la femme sont une inversion symétrique des organes masculins. Ainsi l'utérus de la femme, appelé matrice, correspond à la verge de l'homme. Dans cette perspective, les ovaires de la femme, dont on ignore le rôle dans la reproduction, correspondent aux testicules. Du fait de cette théorie, pendant toute la période médiévale jusqu'au XVe siècle avec le médecin Gabriel Fallope, le clitoris suscite l'incompréhension. Comme on ne peut expliquer sa finalité, ni le faire correspondre à un organe masculin, on préfère l'ignorer. En revanche, la matrice est largement étudiée. Elle suscite nombre de fantasmes. Déjà, Platon l'avait décrite comme « *un petit animal vivant* », indique Laurence Moulinier-Brogi, professeur d'histoire médiévale à l'université de Lyon-II. « *Les médecins étaient persuadés que l'utérus avait une vie propre dans le corps de la femme*

> LA MATRICE, DÉCRITE PAR PLATON COMME UN PETIT ANIMAL VIVANT, EST LARGEMENT ÉTUDIÉE

où il se déplaçait en provoquant des suffocations que l'on soignait à l'aide de fumigations diverses. On mettait à brûler des herbes aromatiques sous une chaise ou on en faisait respirer à la malade. L'œuvre espagnole de Fernando de Rojas intitulée Celestine, *écrite à la fin du XVe siècle, donne l'exemple d'une femme atteinte de ce mal* », nous informe Cécile Codet, docteur en études hispaniques, auteur d'une thèse sur la femme en Espagne à l'aube des Temps modernes, à l'ENS de Lyon.

La matrice est également décrite comme recouverte de plis ou même de poils. L'encyclopédiste du XIIe siècle Guillaume de Conches considère de ce fait que si les prostituées sont stériles c'est parce que leur utérus est encrassé et que la vil-

Naissance de la **mode** féminine

Vers le milieu du XIVe siècle on assiste à une véritable révolution vestimentaire. La mode se sexualise. Une véritable différenciation se produit peu à peu entre costume féminin et costume masculin. L'homme met en valeur ses cuisses, sa taille, et même ses parties intimes, tandis que la femme laisse entrevoir son décolleté. Bien entendu, cette évolution lui vaut d'encourir les foudres des moralistes et des prédicateurs. Plus que jamais, elle est stigmatisée pour son impudeur, son immoralité, sa concupiscence.
Cette différenciation sexuelle est chose nouvelle. Au XIIe siècle, la mode était unisexe. Le vêtement féminin est constitué d'une chemise sur laquelle est portée une longue et ample tunique héritée de l'Antiquité gallo-romaine. Les hommes, après avoir longtemps privilégié une tunique courte, ont adopté le même habit long que les femmes.

Le vêtement façonne le corps de la femme

Au XIVe siècle, la jeunesse noble adopte le pourpoint, vêtement militaire, qui s'arrête en haut des cuisses. Le costume féminin connaît également un certain nombre de modifications. La robe de la femme reste longue, mais s'ajuste au corps, affinant la taille et soulignant la poitrine. Alors que le vêtement de l'homme accentue sa force, celui de la femme, resserré sous la poitrine, fait paraître ses jambes plus longues. Il lui donne un aspect fragile et élancé que renforce encore l'apparition de coiffes

MS OCCIDENTAUX, FRANÇAIS 599, FOLIO-BNF/

monumentales. Comme l'affirme Odile Blanc, le changement radical réside dans la transformation de la silhouette. Le vêtement n'a plus pour seul but de cacher le corps, en particulier de la femme, mais au contraire de le façonner et surtout de le modifier. Les femmes de la noblesse et de la bourgeoisie deviennent expertes en la matière : elles jouent sur la profondeur des décolletés, la longueur des traînes et des manches, la complexité des motifs, l'emploi des couleurs, l'élaboration de coiffures extravagantes. À tel point que les lois somptuaires, à partir du XIIIe siècle, tentent de réglementer le port de ces tenues jugées excessives. En vain. Le paraître devient une affaire de femmes.

G. M.

LE CORPS DÉVOILÉ

Le décolleté est perçu comme une incitation à la débauche. (Boccace, *Les femmes illustres*, XIVe s. ; Christine de Pizan, *Épître d'Othéa*, 1409.)

À lire

- Odile Blanc, *Parades et parures. L'invention du corps de mode à la fin du Moyen Âge*. Gallimard, 1997.

À voir

- La mode au Moyen Âge. Tour Jean-sans-Peur. 20, rue Étienne Marcel, 75002 Paris. 11 mai 2016–15 janvier 2017.

losité ne permet pas à la semence masculine de se fixer. « *Cependant la description de la matrice n'est pas si mauvaise*, nous indique Laurence Moulinier-Brogi. *Elle est perçue comme une cavité, l'existence du cordon ombilical est connue, il existe des planches anatomiques qui décrivent les organes reproducteurs de la femme. Mais il faut attendre le médecin Vésale au XVI*e *siècle pour en avoir une description plus fidèle, et pour que le modèle galénique soit remis en cause.* »

LA FILLE, UN MÂLE MANQUÉ

Ce qui occasionne le plus de passions est bien de savoir si la femme joue un rôle actif dans la conception. Deux écoles s'affrontent à ce sujet. À partir du XII e siècle, les partisans de la théorie aristotélicienne nient tout rôle à la femme. « *Pour Aristote, la femme est passive, elle n'est qu'un réceptacle et ne transmet pas son caractère à l'enfant alors que l'homme, lui, est porteur de vie* », détaille Cécile Codet. L'enfant, pour Aristote, est une copie du père, d'où l'idée de « *mâle manqué* » ou « *mutilé* » quand c'est une fille qui naît. Les partisans du galénisme, au contraire, affirment que c'est bien l'émission de deux fluides, celui de la femme et celui de l'homme, qui permet la conception, bien que celui de la femme joue généralement un rôle moindre. Le plaisir féminin est ainsi justifié : il est considéré comme nécessaire à l'émission de ce sperme. Néanmoins ce plaisir doit être encadré, la femme étant souvent perçue comme insatiable. Les veuves, notamment, sont regardées avec suspicion : « *On leur attribue les pires incontinences en termes de désir* », relève Cécile Codet. Cependant, quelques auteurs médiévaux ont un avis moins négatif. « *Hildegarde de Bingen, religieuse du XII*e *siècle,est l'une des rares à dire dans ses écrits que le plaisir de la femme est moins ravageur, plus doux que chez l'homme* », note Laurence Moulinier-Brogi.

ARISTOTE : L'HOMME EST PORTEUR DE VIE, LA FEMME EST UN RÉCEPTACLE

Le corps féminin est toujours envisagé par le prisme de la reproduction. C'est le cas lorsque les médecins médiévaux se penchent avec perplexité sur les menstrues des femmes : « *Les médecins médiévaux reconnaissent des vertus à ce sang* », nous informe Laurence Moulinier-Brogi. Parce que la femme est considérée comme froide et humide, à l'inverse de l'homme, elle ne peut évacuer ses humeurs néfastes autrement que par le sang. « *Il a une fonction d'expurgation. Le corps féminin tous les mois se purge, et cela est considéré comme positif.* *Une femme qui n'a plus ses règles, la* vetula *comme on l'appelle, la vieille femme, fait ainsi peur, car elle ne peut plus expurger le poison contenu à l'intérieur d'elle. Et puis les menstrues ont une autre fonction. Elles sont censées nourrir le bébé pendant la grossesse puisqu'on a fait le rapprochement entre absence de règles et grossesse.* »



LA PUCELLE, LA MARIÉE ET LA VEUVE

Si les médecins accordent une fonction positive aux menstrues, il n'en est pas de même des croyances populaires. *Les secrets des femmes*, ouvrages compilant tout un savoir oral relatif au corps féminin, évoque ainsi la dangerosité de la femme menstruée. « *Les femmes qui ont leurs menstrues, leur urine est tout saignant et leurs yeulx sont tout noirastres et leur visage d'autre couleur qu'il ne soloit. Adonc je conseille à l'omme qu'il se*

Avant la pratique de la dissection, la femme est généralement considérée comme une copie inférieure de l'homme. (Boccace, XIVe s.)

garde de habiter la femme qui a ceste maladie. »
Nombre de fantasmes circulent sur ce sang impur (voir l'encadré p. 43). Ils contribuent à faire de la femme un être effrayant.

À partir du XIIe siècle, une image plus positive de la femme émerge. Elle est transmise par les écrits arabes et par la diffusion de la *fin'amor* dans la littérature occidentale. Elle se développe également avec le culte marial. Mais cette valorisation de la femme est réservée à certaines d'entre elles. Les gens d'Église définissent une hiérarchie du corps féminin selon l'état de pureté. Une jeune fille vierge est plus pure qu'une veuve, elle-même plus pure qu'une femme mariée. La jeune noble encore pucelle est donc celle qui se rapproche le plus de la Vierge Marie. Le développement du culte marial vient donc nuancer les représentations négatives de la femme et de son corps, mais ne suffit pas à les contrebalancer. La Vierge, figure d'exception, ne peut évidemment représenter un modèle applicable à toutes les femmes.

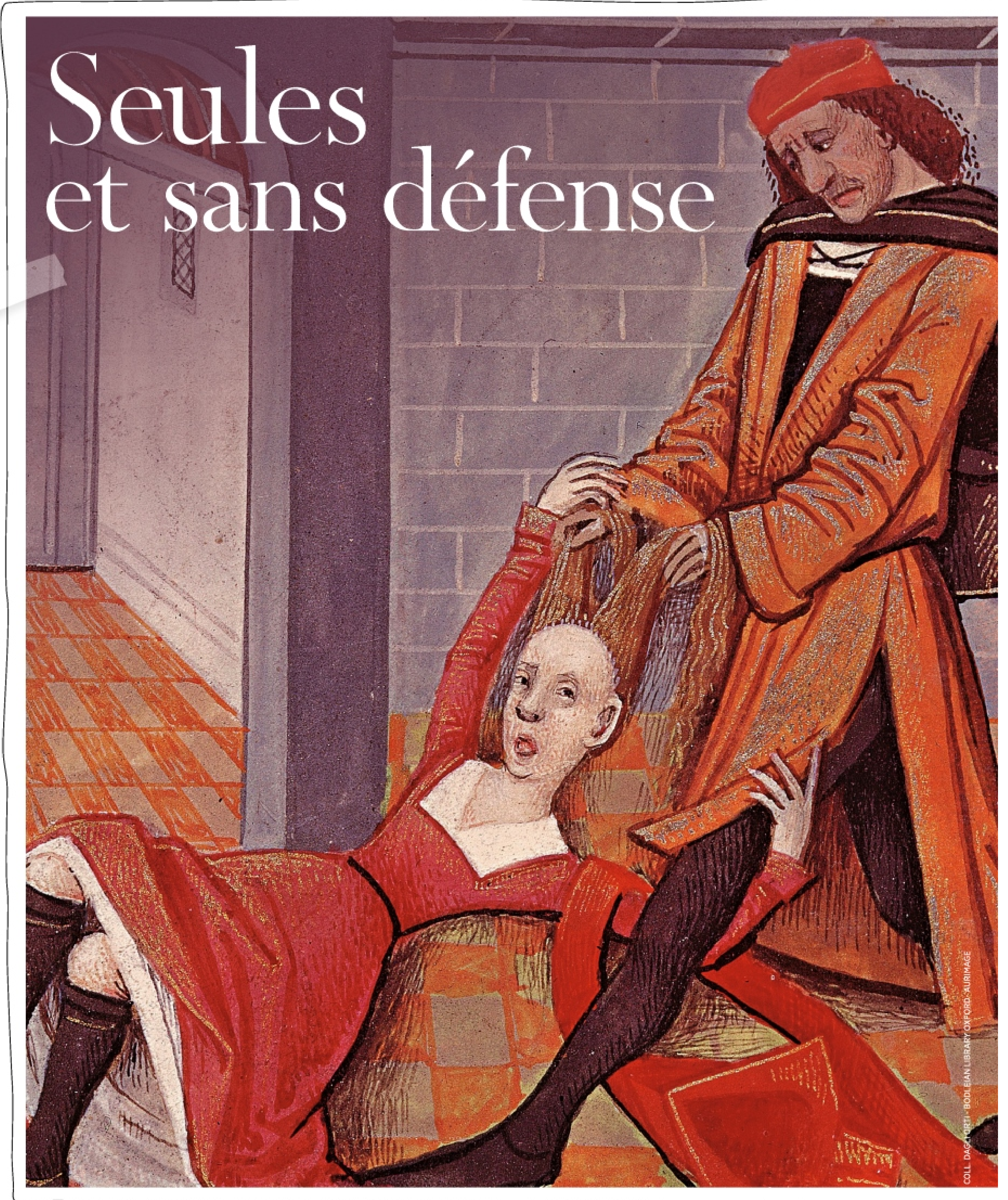
L'image de la femme reste donc ambiguë, mélange de fascination et de répulsion. L'une de ses meilleures incarnations est sans doute la figure de Mélusine. Cette histoire devient une légende à partir de la fin du XIVe siècle. Mélusine est décrite comme une femme d'une grande beauté. Mais cette beauté a son revers. Elle cache un terrible secret. Chaque samedi, elle prend son bain et défend à son mari Raimondin de la surprendre. Curieux, celui-ci décide un jour de l'épier. Il se rend compte que son épouse est devenue serpent. Mélusine s'enfuit alors pour toujours. Mi-femme, mi-animal, cet être monstrueux condense toutes les peurs que l'homme médiéval cristallise sur la femme, cette étrange créature, comme le note Sophie Cassagnes-Brouquet, « *fille d'Ève, animale et sensuelle.* »

Gaëtane Mérat

Mélusine, à la queue de serpent, illustre le sentiment complexe, entre fascination et répulsion, qu'inspire la femme. (Jean d'Arras, *La noble histoire de Mélusine*, 1478.)



Seules et sans défense



COLL. DAGLI ORTI - BODLEIAN LIBRARY OXFORD - AURIMAGE

Sans la protection d'un mari, la jeune fille ou la veuve sont des cibles faciles. Rapts, viols… La loi ne se retourne pas toujours contre les criminels. Ces agressions, ne les auraient-elles pas elles-mêmes provoquées ?



Battue, violentée : difficile de convaincre les magistrats quand ils considèrent la femme comme naturellement portée au mensonge. Ci-dessous, une femme attaquée par des brigands. (Manuscrits du XVe s.)

COLLECTION JEAN VIGNE - KHARBINE TAPABOR

Elle avait pourtant tenté de se protéger. Un soir de 1412, la veuve d'un certain Martin Porte habitant le bourg de Chasselay, au nord de Lyon, prend la précaution de poser une solide barre de fer en travers de son huis pour le renforcer. Quelques heures plus tard, elle entend des bruits violents. Deux compagnons arrachent les piquets de clôture de son jardin, puis s'attaquent à sa porte avec une telle fureur que la barre de métal cède ! Les criminels déboulent dans la chambre de la jeune femme, détruisant tout ce qui peut leur faire obstacle, ou qui pourrait cacher ce « gibier » dont ils convoitent les charmes. Heureusement, la veuve réussit à s'enfuir… en passant par le toit de sa maison.

Cette histoire, analysée par l'historienne Nicole Gonthier pour la revue *Criminologie*, montre qu'une agression sur une femme n'est pas anodine, puisque les tribunaux lyonnais enregistrent la plainte. Mais la fréquence de ces affaires indique que les femmes, surtout quand elles étaient seules, étaient régulièrement prises pour cibles. D'abord parce qu'elles sont nombreuses (on recense 1/3 de célibataires hommes ou femmes dans certaines grandes villes), ensuite parce qu'elles sont systématiquement suspectées de faire commerce de leur corps. Pour l'opinion de l'époque, le viol d'une personne de mauvaise réputation n'est guère entaché d'infamie. Les violeurs convoqués par la justice mettent en avant la mauvaise réputation de leurs victimes. Sur ce point, la ligne de défense des criminels n'était guère différente de ce qu'elle est aujourd'hui : si une femme se fait agresser, c'est en grande partie de sa faute.

Doit-on pour autant considérer qu'au Moyen Âge toute femme seule est une proie potentielle ? Pour le professeur d'histoire médiévale Florian Mazel,

tout dépend du contexte temporel : « *Des évolutions fortes se sont fait jour pendant tout le Moyen Âge. On considère généralement que le sort des femmes seules se dégrade à partir des* X*e et* XI*e siècles. Au* XI*e siècle, par un exemple, la veuve perd la propriété du douaire* (N.D.L.R. : *biens réservés par le mari à sa femme s'il mourait*)*, même si elle peut toujours en bénéficier. Cela étant, des facteurs sociaux peuvent aussi pondérer leur situation : dans l'aristocratie, une veuve qui ne se remarie pas reste malgré tout en position de commandement.* »

Un des grands risques encourus durant tout le Moyen Âge est celui de se faire enlever. Le rapt est une pratique aristocratique mentionnée par de nombreux documents, en particulier au haut Moyen Âge : « *Dans un contexte où les rois restent réticents à donner leurs filles en mariage, des princesses sont enlevées car leur noblesse compte pour fonder une lignée* », explique Sylvie Joye, auteur de *La femme ravie* (Brepols, 2012).

VIOLENCES EN GROUPE

Malgré la condamnation de l'Église, qui tente de réglementer les unions et présente le rapt comme un « anti-mariage », de nombreux rapts ont ainsi lieu dans les plus hautes sphères du royaume. C'est le cas de Judith de France, la fille de Charles le Chauve, capturée en 862 par le comte Baudouin de Flandre. Il semble que Baudouin se soit assuré de la complicité du frère de Judith et que celle-ci l'ait suivi de son plein gré. D'abord excommunié par une assemblée d'évêques, le couple obtient une ratification de son mariage par le pape Nicolas Ier. Certains rapts, occasionnellement, pouvaient donc ne pas se terminer comme des tragédies. Mais la plupart des enlèvements aboutissent à des viols purs et simples. Ils semblent s'intensifier aux XIVe et XVe siècles, notamment en France du fait de l'exacerbation des conflits (guerre de Cent Ans, guerre civile des Armagnacs et des Bourguignons…). C'est aussi durant cette période que se multiplient les violences des bandes de jeunes, les « fraternités », analysées par Jacques Rossiaud, spécialiste de la Bourgogne du XVe siècle. Au terme du dépouillement des procès dijonnais, il révèle que 80 % des viols déclarés sont des viols collectifs. Les coupables ? De petits groupes d'hommes âgés entre 16 et 24 ans. Dans la ville, un ou deux faits de ce genre sont signalés chaque mois, et l'historien estime, qu'au cours de sa vie, un Dijonnais sur deux a participé à l'une de ces attaques. Les violences verbales et physiques sont extrêmes, d'autant plus choquantes que ces prises de corps sont souvent exposées publiquement. Myriam Soria, maître de conférences en histoire à l'université de Poitiers, s'est intéressée à des affaires s'étant déroulées dans le Poitou aux XIVe et XVe siècles. Elle a relevé celle d'une femme arrachée au prieuré où elle travaillait, pour être violée pendant trois jours d'affilée. Autre cas : cette jeune épouse que les criminels, la croyant « délaissée » par son mari, ont sortie de force d'une taverne de Luçon où elle voulait dormir. Elle a été violée dans la rue par un menuisier, puis par un maréchal-ferrant qui l'a emportée chez un barbier « *où illec se trouvèrent jusques au nombre de dix ou douze, qui la cogneurent et en firent à leur voulenté* ». Expression

UNE AFFAIRE DE VIOL SORT DE L'ANECDOTE QUAND LA VICTIME EST UNE PUCELLE

d'une frustration sociale et sexuelle (il y a alors un sureffectif de jeunes mâles dans les villes en comparaison au nombre de filles à marier), ces crimes condamnent les victimes, dont la réputation est irrémédiablement entachée. Ne pouvant trouver d'époux, elles sont parfois contraintes de s'exiler loin de chez elles et de se prostituer.

Pour la mentalité médiévale, les affaires de viols sortent de l'anecdote lorsque la victime est une « pucelle », et qu'elle se voit assimiler, alors qu'elle est encore jeune et sans ressources, à une « ribaude » (une femme de mauvaise vie). Cela conduit la justice à frapper plus durement les coupables, comme ce fut le cas pour une affaire de 1418. Près de Dijon, une fillette de seulement dix ans, Catherine Malonne, employée dans

Le droit de cuissage, mythe historiographique ?

La thèse a été accréditée par Voltaire, ainsi que par l'historien et écrivain du XIXe siècle Jules Michelet: les seigneurs féodaux auraient eu le droit de déflorer de jeunes vierges avant leur mari lors de leur nuit de noces. Encore aujourd'hui, une grande partie de l'opinion est convaincue de l'existence de cette prérogative médiévale. Et pourtant, dès 1995, l'historien Alain Boureau prouvait dans l'ouvrage *Le droit de cuissage. La fabrication d'un mythe,* XIIIe-XXe *siècle* (Albin Michel), que ce « droit » n'avait jamais existé. La légende a été écrite par plusieurs mains et pour différents motifs. À la fin du XVIe siècle, par exemple, les juristes proches du roi l'accréditent pour dénoncer la tyrannie féodale face à la monarchie moderne. Plus tard encore, ce sont les républicains qui reprennent cette fable pour critiquer le despotisme… L. P.



l'hôtel d'un riche boucher, est empoignée par un valet dans une grange. Le jeune homme la couche sur le sol et la prend de force. La petite se confie d'abord à la femme de son patron, qui, loin de lui prêter assistance, lui ordonne de ne rien dire à son père ou à sa mère, et tente de faire disparaître les traces de l'outrage sans doute pour que sa maison n'ait pas à souffrir d'une mauvaise réputation. Les autres domestiques sont moins lâches et portent l'affaire devant le tribunal de la capitale des ducs de Bourgogne. Après une enquête minutieuse, le violeur est condamné au pire : « *A estre mors pendu et souffrir mort au darrenier supplice.* »

Reste que pour obtenir réparation judiciaire, de nombreuses preuves sont requises car la femme est considérée par beaucoup de magistrats comme un être prompt au mensonge et à la débauche. L'enquête, menée notamment dans le voisinage, doit attester qu'elle a été réellement victime de violences. Il faut prouver qu'elle a crié, qu'elle s'est débattue… faute de quoi, sa plainte n'est pas prise en compte. Elle risque alors d'encourir fustigation et bannissement pour accusation mensongère.

Si les femmes isolées sont des cibles faciles, la condition des femmes mariées est-elle plus enviable ? Les maris se voyaient généralement octroyer le droit de battre leurs femmes, mais avec modération. Reste à savoir quelle appréciation certains maris pouvaient se faire de cette « modération »…

Léo Pajon

Les victimes d'un viol sont mal vues par la société. Ne pouvant trouver d'époux, elles s'exilent ou finissent dans la prostitution. (Manuscrit du XVe s.)



La domination masculine est particulièrement sensible dans le domaine du travail. On la voit s'exercer dans le secteur du textile, où les femmes sont soumises à la volonté des puissants marchands de draps.

Leur vie ne tient qu'à un fil

L'image des fileuses au fuseau tenant leur quenouille à la ceinture s'impose dans l'iconographie médiévale… et dans nos imaginaires d'enfants : on la retrouve dans celle de la Belle au bois dormant, qui se blesse au fuseau de son rouet avant de tomber dans un profond sommeil. Les nombreux peintres ou miniaturistes qui représentent la femme filant la laine font ressortir la dimension esthétique du geste, mais évacuent totalement sa pénibilité…

Or, le filage est un travail difficile et délicat. Il fait partie du processus complexe qui va aboutir au drap de laine, grande pièce de tissu à l'aspect velouté utilisée pour l'habillement et les tissus d'ameublement. La laine de mouton subit un premier traitement par les cardeurs, puis est transformée en un fil continu par les fileuses : *« Au Moyen Âge pour alimenter en filés l'industrie de la draperie, il faut compter environ une trentaine de fileuses par métier à tisser battant et, à des lieux à la ronde aux alentours de chaque grand centre textile, des centaines de femmes de la campagne filent pour les drapiers de la ville »*, explique Dominique Cardon, directrice de recherches émérite au CNRS, spécialiste de l'histoire et de l'archéologie du textile et de la teinture.

Détentrices d'un savoir-faire, les fileuses pourraient sembler en position de force face à leurs commanditaires. Ne dit-on pas alors que le bon fil fait le bon tissu ? Or il n'en est rien car des réglementations pointilleuses encadrent leur travail. La plupart d'entre elles travaillent à la campagne. Elles reçoivent la laine cardée ou peignée de distributeurs qui se déplacent à cheval ou en carriole. On les somme de ne pas garder une partie de la laine qui leur a été confiée. Ce qui montre la méfiance à l'égard des fileuses, toujours soupçonnées de vouloir voler le marchand drapier.

UN PASSE-TEMPS OBLIGATOIRE

Ces règlements révèlent aussi le regard des hommes sur le filage. À la fois indispensable et peu considéré, il a moins un statut de métier que de passe-temps. En effet, la quenouille et le fuseau ne sont pas regardés comme de véritables outils, puisque la fileuse les utilise en gardant le bétail ou en s'occupant des enfants. Peu estimées, dépendantes, *« les fileuses vivent à la limite de la survie et se considèrent comme des personnes pauvres et misérables »*, fait remarquer Dominique Cardon.

Les femmes travaillent aux côtés des hommes dans des stades intermédiaires de la production textile (couture, broderie, travail de la soie, mercerie, friperie). Mais elles ne sont guère assez respectées, comme le montre l'histoire tragique d'une femme de tisserand à Toulouse. Un après-midi de juin 1416, dans l'atelier de Bernard de la Boisse, quatre hommes s'affairent sur les métiers à tisser. Sa femme, Guillemette de Bordes, prépare les canettes, bobines de fil de trame qui seront placées



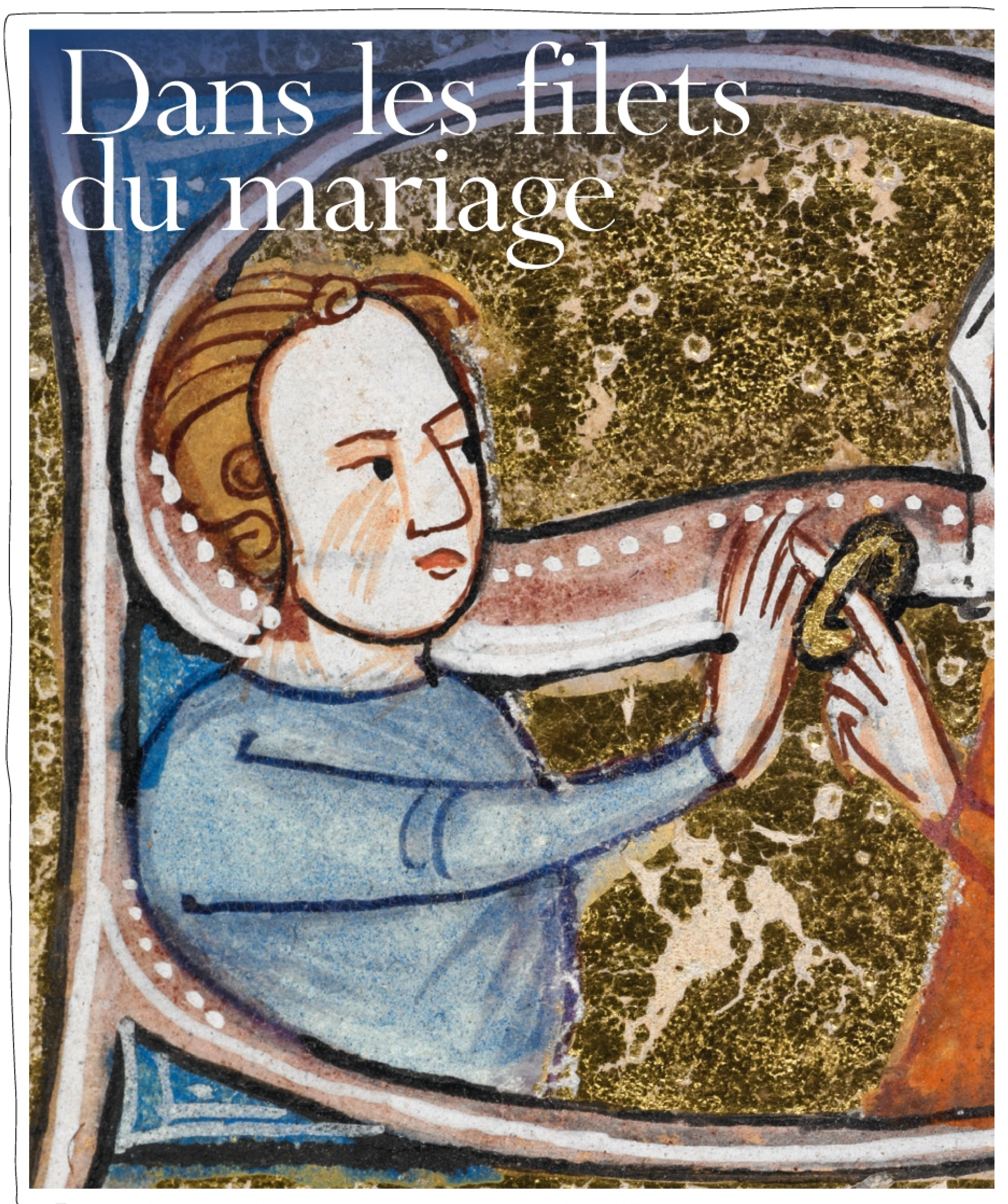
dans les navettes des machines à tisser. Dans la chaleur de l'été, elle fait la sieste sous le porche. Or les canettes s'épuisent, obligeant les hommes à ralentir le rythme de travail pour ne pas casser le fil. Bernard réveille son épouse qui, peu pressée de se remettre au travail, met au défi son mari de la frapper. Celui-ci, d'un geste de rage lui envoie une navette à la tête. Elle meurt quinze jours plus tard. Ce fait divers met en valeur tant le stress du tisserand face à une production qui ne saurait ralentir que le travail éprouvant et très technique de sa femme dans un cadre familial non réglementé.

La condition des femmes dans le secteur du textile diffère d'une région à l'autre : *« Le droit écrit du sud de l'Europe contraint les femmes par la multiplicité des règlements. Au nord, le droit coutumier, qui est un droit oral en vigueur jusqu'au XVe siècle, n'incite pas à écrire des règles. Les chercheurs qui ont étudié les archives du Sud ont mis l'accent, et avec raison, sur le triste sort des femmes dans le monde du travail. Dans le Nord, particulièrement en ville, elles étaient plus libres »*, explique Julie Pilorget, doctorante en histoire médiévale à l'université Paris-Sorbonne.

Les différents systèmes juridiques viennent donc nuancer l'extrême vulnérabilité des femmes. Mais au nord comme au sud, la Renaissance voit s'aggraver la situation des femmes qui travaillent : les corporations les rejettent pour protéger leur monopole et la Réforme les assujettit à la sphère familiale.

Hélène Staes

Bien qu'indispensable dans le métier du textile, le filage, très réglementé, reste peu considéré. (Miniature du XVe siècle.)



Dans les filets du mariage



Au moment de convoler en justes noces, les futurs époux, choisis par leurs familles, se connaissent à peine. La fille peut être mariée à l'âge de 12 ans. (Manuscrit du XIVe s.)

Le mariage est une affaire de famille dont la décision revient aux chefs de lignage. Et si, au XIIe siècle, l'épouse dispose malgré tout de réelles marges de manœuvre, la résurgence du droit romain entraînera une nette détérioration de son statut.

A moins d'entrer dans les ordres, une jeune fille du Moyen Âge n'a d'autre choix que de se marier et de procréer. « *Pour exister et être respectée dans la société médiévale, avoir une vie sociale, la femme a besoin d'un statut. Elle peut être vierge, chaste ou non. Son identité se décline sa vie durant par rapport à un homme, son père d'abord, son (ou ses) mari(s) ensuite. Elle est d'abord "fille de", elle devient ensuite "épouse de", voire "veuve de"* », souligne Carole Avignon, maître de conférences en histoire médiévale à l'université d'Angers. Pour autant, est-il légitime de parler d'un « *mâle Moyen Âge* », selon les termes du grand historien Georges Duby [1] ? Les femmes de cette époque, plus actives que les historiens ne l'ont longtemps cru, disposent de réelles marges de manœuvre. Mais pas au point, évidemment, de choisir leur futur époux.

Le mariage est une affaire sérieuse, qui engage non seulement le couple, mais l'avenir de la famille. Dans l'aristocratie, seuls les chefs du lignage décident des unions. L'enjeu est d'assurer la descendance de la lignée et de sauvegarder son patrimoine. Mais pas seulement. «*La jeune fille nubile est avant tout une monnaie d'échange, un pion sur l'échiquier politique et diplomatique et, par conséquent, un enjeu de pouvoir* », souligne Carole Avignon. Quel meilleur allié en effet que celui dont on a épousé la fille ou la sœur ? Le mariage est aussi un moyen de sceller un traité de paix ou d'asseoir son emprise

1 – *Mâle Moyen Âge*, Flammarion, 1988.

sur un territoire. Les filles sont promises et parfois reprises si de meilleures opportunités se présentent. Pour éviter qu'elles ne soient enlevées et épousées par quelqu'un que la famille n'a pas choisi (voir l'article p. 48), elles peuvent être mariées dès 12 ans, l'âge légal, même si l'âge normal se situe plutôt entre 14 et 18 ans, à des garçons qui ont de 8 à 12 ans de plus. Dans ce jeu, les futurs époux n'ont pas leur mot à dire. Ils se connaissent d'ailleurs souvent à peine. « *Pour autant, rares sont ceux qui se révoltent. La pression pour aller vers le couple conjugal est forte, aussi bien du côté des femmes que des hommes. Le mariage confère aux premières protection et respectabilité et assure la légitimité de leurs enfants. Il donne aux seconds leur indépendance juridique et économique* », poursuit l'historienne.

LE PRIX DE LA MARIÉE

Les alliances matrimoniales sont aussi l'occasion pour les deux familles de passer un véritable pacte économique. Car les mariés n'arrivent jamais les mains vides. La jeune fille apporte une dot, cadeau du père à son gendre. Mais jusqu'à la fin du XIIe siècle, celle-ci reste marginale en comparaison du douaire offert par le mari à son épouse. En l'an mille, le duc de Normandie Richard II alloue à sa première épouse, Judith de Rennes, pas moins de 110 domaines ruraux disséminés dans l'ensemble de la Normandie, autour de Bernay, dans le Cinglais et le Cotentin ! Le douaire n'appartient pas à la femme, mais elle en a l'usufruit sa vie durant. En cas de veuvage, il lui permet, du moins en théorie, de ne pas être dépouillée par sa belle-famille ou ses enfants. Surtout, il lui confère un grand pouvoir économique et social. Car jusqu'au XIIe siècle, le « prix de la mariée », comme on l'appelait autrefois, permet aux hommes de convoler avec une femme d'un rang social plus élevé (mariage dit « hypergamique »). « *En Méditerranée, surtout en Catalogne, les richesses circulent avec ce système du bas vers le haut de la pyramide sociale, l'honneur et le prestige en sens inverse. Moyen d'ascension sociale pour les uns, de richesse pour les autres, les femmes se retrouvent au centre du jeu* », explique Martin Aurell, professeur et directeur du Centre d'études supérieures de civilisation médiévale, à l'université de Poitiers. De fait, dans les chartes, les femmes apparaissent souvent comme les partenaires de leurs maris, non comme leurs subordonnées. Elles interviennent fréquemment à leurs côtés dans les cours de justice, participent aux décisions concernant l'avenir des biens de leur famille comme de leur belle-famille. Et en leur absence, ce sont elles qui régissent les terres et les dépendants de la famille. Les femmes sont donc loin d'être de simples figurantes. D'autant que, dans un premier temps du moins, elles trouvent dans l'Église une alliée. Celle-ci, à partir de l'époque carolingienne, insiste sur la sacralité du mariage. « *Il est le symbole de l'union de Dieu et de l'Église. Selon les Évangiles, les*



La préservation du patrimoine motive souvent l'union dans l'aristocratie. (*Renaud de Montauban*, XVe siècle.)

DANS LES CHARTES, LES ÉPOUSES APPARAISSENT COMME DES PARTENAIRES

Être veuve au Moyen Âge

La veuve est, dans l'aristocratie médiévale, plus libre que la femme mariée. Elle peut se retirer dans un couvent et vivre dans la chasteté, ce que l'Église encourage, ou continuer à vivre dans le monde, en célibataire ou remariée. Là, son rôle va bien au-delà de celui traditionnellement dévolu à la gent féminine. La veuve devient *de facto* le chef de famille. Elle récupère généralement la tutelle de ses enfants, gère ses biens, ceux du douaire et de la dot notamment, exerce son pouvoir seigneurial comme son mari l'avait fait avant elle, défend ses droits en justice, etc. Elle peut aussi être impliquée dans les transactions familiales aux côtés de ses frères et sœurs. Son remariage est souvent source de conflits avec sa belle-famille, qui rechigne à lui remettre les biens qui lui reviennent de droit, ou avec ses propres frères et sœurs, lorsque les intérêts familiaux sont en jeu. F. L.



Lettre d'Albert Ier, duc d'Autriche, relative au projet de mariage de son fils Rodolphe avec Blanche, sœur de Philippe IV, roi de France, XIIIe s.

L'Église veille à la pérennité du mariage. En cas d'adultère, une « séparation de corps » peut être prononcée, sans que les époux reprennent leur liberté. (Lancelot Romance, 1316.)

Des liens de consanguinité peuvent annuler un mariage. L'Église finira par les ramener du septième au quatrième degré. (Table des liens de parenté, *Décret de Gratien*, XIVe siècle.)

Pas de divorce, mais…

Le divorce tel qu'on le connaît aujourd'hui est impensable au Moyen Âge. Lorsque le mariage est érigé en sacrement, au XIIe siècle, il n'est plus possible, en théorie du moins, de le rompre. L'homme ne pouvant séparer ce que Dieu a uni. Toutefois, une femme victime de maltraitances peut obtenir du juge ecclésiastique une « *séparation d'habitation* » et retourner vivre auprès de son père ou d'un autre membre masculin de sa famille. Si son mari est reconnu coupable de faits plus graves (adultère, apostasie), une « *séparation de corps* » peut aussi être prononcée. « *La femme n'est alors plus tenue de remplir son devoir conjugal. Elle peut entrer dans les ordres sans demander l'autorisation de son conjoint ou retourner vivre dans sa famille. Le juge ecclésiastique demande généralement à un juge laïc d'entamer une liquidation du régime matrimonial afin que l'épouse récupère ses biens propres, notamment ceux obtenus de son père. Mais le lien matrimonial n'est pas rompu pour autant, et aucun des époux n'a le droit de se remarier du vivant de l'autre* », explique Carole Avignon de l'université d'Angers. Seule l'annulation du mariage permet aux époux de convoler de nouveau. Celle-ci peut être prononcée pour bigamie, consanguinité et parfois pour non-consommation. **F. L.**


Au XIIe siècle, l'Église place le mariage au rang de sacrement. Dès lors, elle s'immisce dans l'intimité du couple, en édictant des règles sur les rapports sexuels. (Manuscrit du XIVe siècle.)

époux ne forment qu'une seule chair et, de même que le Christ ne peut se détourner de l'Église, l'homme ne peut se séparer de sa femme. Et c'est l'échange des paroles de consentements par les époux qui fait le mariage », détaille Carole Avignon.

Finalement, dans les dernières décennies du XIIe siècle, au terme d'une longue réflexion doctrinale, le mariage devient l'un des sept sacrements de la Loi nouvelle, au même titre que l'eucharistie, le baptême, l'ordination, etc. Désormais, l'union entre un homme et une femme doit être unique, ne jamais être rompue de leur vivant, résulter d'un libre choix et se faire avec une personne hors de son groupe de parenté selon des conditions très strictes (ne pas avoir d'ancêtre commun parmi les ascendants des sept générations antérieures).

Les vieilles habitudes, cependant, ont la vie dure. Il est quasi impossible pour les filles d'imposer leur choix. En outre, la règle de l'inceste se révèle inapplicable. En 1215, le IVe Concile de Latran ramène l'empêchement de consanguinité au quatrième degré et impose la publication des bans. « *En faisant du mariage un sacrement, l'Église assure aux laïcs qu'ils peuvent faire leur salut dans le mariage, comme les vierges, les prêtres ou les religieux. À condition, toutefois, de respecter quelques règles. Ce qui lui permet de s'immiscer dans l'intimité des couples, de régenter leurs activités quotidiennes, leur sexualité* », poursuit Carole Avignon. L'acte sexuel est à la fois un remède à la concupiscence et un devoir, tourné avant tout vers la procréation. Le plaisir est acceptable s'il permet d'éviter des maux tels que l'adultère et à condition que les pratiques restent dans les lois de la nature. Seule la position du missionnaire est ainsi autorisée. Les époux doivent s'abstenir d'avoir des rapports sexuels les dimanches, mercredis et vendredis, pendant les grandes périodes de jeûne précédant Pâques et Noël, les règles de la femme, lorsqu'elle est enceinte et dans les 40 jours qui suivent l'accouchement, avant la cérémonie des relevailles, voire pendant l'allaitement ! Le risque pour les chrétiens qui refusent ces prescriptions ? Donner naissance à des enfants lépreux, infirmes ou monstrueux…

RELÉGUÉE À LA SPHÈRE PRIVÉE

Au début de XIIIe siècle, une autre révolution va sceller le sort des femmes : la résurgence du droit romain et de son cortège de principes inégalitaires et misogynes. Elles sont désormais souvent exclues, non seulement des successions, mais aussi des décisions juridiques. Leur témoignage est irrecevable dans certains procès tandis que l'accès aux magistratures leur est interdit sans la tutelle d'un homme. En outre, le douaire, qui donnait aux épouses un droit de regard sur le patrimoine conjugal, est de plus en plus symbolique. C'est désormais la dot qui prime. « *Dans le Midi, cela se traduit par la généralisation de l'hypogamie : l'homme se marie avec une femme de rang social inférieur. C'est la famille de l'épouse qui achète son ascension sociale et non plus le jeune homme* », précise Martin Aurell. Bref, tous ces changements concourent à rabaisser les femmes, à les écarter de la scène publique pour les reléguer à la seule sphère privée. Mais, même là, leur statut est mis à mal. L'idéal féminin, tel qu'il transparaît par exemple dans le *Ménagier de Paris*, traité de morale et d'économie domestique écrit vers 1393, est celui de la « prude femme » vertueuse, vierge au mariage, chaste, bonne mère, obéissante et soumise à son mari. On reconnaît même à celui-ci un « droit de correction » sur son épouse. Il doit toutefois rester raisonnable, autrement dit ne pas la tuer ! Les archives judiciaires de Bruges parlent ainsi d'un mari qui, au début du XIVe siècle, taillade le corps de sa femme. Mais comme elle en réchappe, il n'écope d'aucune condamnation. À la fin du XIVe siècle, une grosse part des demandes en séparation enregistrées à Paris se réfère à la dureté des sévices exercés par le mari. Cette fois, le monde a définitivement basculé dans le « *mâle Moyen Âge* »…

Fabienne Lemarchand

Et l'amour conjugal ?

Les sources littéraires évoquent le bon amour conjugal, un amour mesuré, mis au service de l'honneur et de la bonne renommée. Mais elles ne s'épanchent guère sur l'intimité du couple. Il faut dire que le clergé se méfie au plus haut point de la passion amoureuse. La puissance des sentiments entre époux transparaît pourtant dans de rares écrits autobiographiques. Devenue veuve en 1390, à l'âge de 25 ans, Christine de Pisan dit que la perte de son mari l'a « *toute recassée* ». Elle évoque ainsi leur amour :

« Son gent corps qu'il dit qu'il est tout mien
Aussi suis-je sienne vraie enlacée
Ne réconfort d'ailleurs je ne retiens :
Il est mon tout, je n'ai d'autre pensée. » **F. L.**



PARTIE 2

RÉSISTANCES FÉMININES



Aliénor d'Aquitaine la rebelle

Gisant d'Aliénor d'Aquitaine.
Abbaye de Fontevraud, XIIe s.

Reine de France, puis reine d'Angleterre. Une vie intense, menée dans le tumulte des conflits qui agitent l'Europe du XIIe siècle… Or l'Histoire a longtemps retenu l'image d'une débauchée, prête à tout pour assouvir ses désirs. Et si Aliénor avait été plutôt une femme libre avant l'heure ?

Dans le panthéon des figures féminines du Moyen Âge rayonnent deux étoiles, diamétralement opposées : d'un côté Jeanne d'Arc, solaire, lumineuse, de l'autre Aliénor, astre noir brillant d'un feu étrange et inquiétant. L'Histoire en a gardé le souvenir d'une séductrice diabolique, d'une épouse volage et sans scrupule, d'une mère manipulatrice coupable de dresser ses enfants contre leur propre père. Pendant longtemps, elle a été cette « reine gangrenée » de la comédie shakespearienne du *Roi Jean*. Des fables la décrivent même en fée maléfique, capable, comme Mélusine, de se transformer en serpent. Une fois dissipé le brouillard de fantasmes et de calomnies, émerge la silhouette gracile d'une « dame » du XIIe siècle, indépendante et déterminée, dont le destin a fini par influencer celui de l'Europe occidentale.

Lorsque son père, Guillaume X, meurt sur le chemin de Compostelle, l'héritière du duché d'Aquitaine, âgée de 13 ans à peine, n'est qu'un pion sur l'échiquier des alliances entre grandes maisons. Le roi de France Louis VI le Gros a tôt fait de la marier à son fils Louis et de recevoir en dot le Poitou et l'Aquitaine, deux régions bien plus riches que ses fiefs, qui alors ne s'étendent guère au-delà de l'Île-de-France et du Berry. Tous les témoignages le confirment, Aliénor répond aux canons de beauté de l'époque : des yeux gris-bleu, de longs cheveux dorés. Et un charme qui passe aussi par sa conversation et son esprit : « *On sait de façon certaine qu'elle était lettrée* », explique Martin Aurell, professeur d'histoire du Moyen Âge à l'université de Poitiers. *Au XIIe siècle, les filles sont bien plus alphabétisées que les garçons accaparés par les formations guerrières. Un anneau, cadeau d'Aliénor à un noble anglais, portait la mention "donné par ma condisciple Aliénor". Sans doute les deux ont-ils eu le même précepteur.* » En 1137, Louis monte sur le trône sous le nom de Louis VII. Aliénor est reine de France. Habituée aux cours occitanes, joyeuses et désinvoltes, fait-elle grise mine devant l'austérité et la froideur de la cour de son mari « *plus moine que roi* » ? « *Son grand-père Guillaume IX est considéré comme l'initiateur de l'amour courtois, qui révèle un nouveau type de rapport entre hommes et femmes. Sans exagérer son rôle de mécène des arts et de la littérature, il est tout à fait possible qu'elle soit venue avec des troubadours et qu'elle ait contribué à la diffusion de la fin'amor en Île-de-France.* » Durant les années suivantes, elle tente de garder la main dans la gestion de son héritage, pousse notamment Louis VII à organiser une expédition pour conquérir Toulouse, sur laquelle elle estime avoir des droits, mais son implication politique reste mesurée : on ne la signale guère aux côtés du roi et en quinze ans elle ne signe qu'une vingtaine de chartes. Deux filles voient le jour, mais en 1147 aucun fils n'est encore venu bénir leur union. Le très pieux Louis VII décide de s'attirer les faveurs du ciel en partant défendre la Terre sainte. La croisade pouvant durer quelques années et la nécessité de concevoir un héritier mâle étant plus impérieuse que jamais, il demande à Aliénor de se joindre à l'expédition.

Des chroniqueurs contemporains nous la décrivent en nouvelle reine des Amazones, habillée et chevauchant comme un homme. Au bout de dix mois, le couple royal parvient enfin à Antioche. La reine y retrouve son oncle Raymond qui est à la tête de la principauté. Ce dernier souhaite profiter de l'arrivée de troupes fraîches pour reprendre la ville d'Édesse et sécuriser ainsi la région, mais Louis n'a qu'une idée en tête : faire son pèlerinage à Jérusalem. Aliénor prend fermement le parti de son oncle. Le ton monte entre les époux, Aliénor annonce son intention de rester à Antioche, menace de faire annuler son mariage pour cause d'une trop proche parenté – ils sont cousins au 4e ou 5e degré. Les chevaliers et les clercs de sa suite s'en étranglent : a-t-on jamais vu cela ? D'habitude ce sont les rois qui répudient les reines ! Cet « incident d'Antioche », comme l'ont pudiquement nommé les chroniqueurs, marque le début de la légende noire d'Aliénor. Elle a commis une faute impardonnable, celle d'oublier sa condition d'épouse et le devoir

de se soumettre à la volonté du mari. En menaçant Louis d'une rupture de mariage, elle se comporte comme un homme. Une femme du Moyen Âge n'est pas supposée penser et agir de son propre chef. Son statut de reine ne fait qu'aggraver l'infamie. Elle sera traînée dans la boue par des générations d'historiens. Non contente d'avoir forniqué avec son oncle, cette diablesse s'est entichée de Saladin ! Et peu importe si ce dernier n'a que 12 ans à l'époque…

Rien d'étonnant à ce que cette deuxième croisade soit un échec. La présence de la reine et de toutes ces femmes en général, princesses et autres comtesses escortées par des essaims de chambrières peu farouches, aurait corrompu la vaillance de nos preux chevaliers. Louis, « *enflammé de jalousie* », force Aliénor à le suivre. Une fois de retour en France, malgré une tentative de conciliation par le pape lui-même, le concile de Beaugency prononce l'annulation du mariage en 1152. Aliénor repart plus libre que jamais avec son duché d'Aquitaine en bandoulière. Au XVIe siècle, l'historiographe Jean de Serres traduira en termes choisis toute l'amertume de la noblesse française : « *Au lieu d'assembler le synode de Beaugency, il fallait jeter cette chienne dans l'eau et retenir sa dot* ! »

Peut-être Aliénor s'était-elle lassée de cet époux « *à la mine froide et sérieuse* ». Peut-être un an plus tôt avait-elle vu un parti prometteur dans le jeune et fougueux Henri Plantagenêt, vassal du roi de France mais comte d'Anjou, duc de Normandie et bientôt roi d'Angleterre. Toujours est-il qu'elle l'épouse à la stupeur générale, moins de deux mois après avoir quitté Louis VII. Au lieu de se comporter en épouse répudiée et de se faire oublier derrière les grilles d'un couvent, Aliénor bouscule une nouvelle fois les règles et se choisit un nouveau mari en toute indépendance ! Henri, de dix ans son cadet, semble être fait d'un autre bois que le triste Louis et fréquente suffisamment sa couche pour lui faire quatre fils. Politiquement, l'option Plantagenêt semble judicieuse : l'Anjou et la Normandie augmentés de l'Aquitaine et du Poitou couvrent plus de la moitié du territoire relevant de la suzeraineté de Louis VII. En héritant en plus, dès 1154, de la couronne d'Angleterre, Henri II s'affirme désormais en rival du roi de France. L'Histoire, toujours écrite par les vainqueurs, accusera Aliénor d'avoir pour de viles raisons personnelles – entre autres son insatiable libido – contrarié la course de l'unification française. Aliénor, la volontaire, ne s'est pas contentée de garder la chambre ou de faire bonne figure aux banquets. Elle est reine d'Angleterre quand Henri est occupé sur ses domaines continentaux, elle redevient duchesse d'Aquitaine et comtesse du Poitou quand il retraverse la Manche. « *Il ne faudrait pas voir dans ce comportement indépendant l'ébauche d'un féminisme avant l'heure* », précise Martin Aurell. *Toute sa vie, Aliénor est consciente d'être l'héritière d'un duché et tente de rester maîtresse chez elle. Et elle n'est pas non plus la première femme de ce genre : sa belle-mère Mathilde, dite Mathilde l'Emperesse, s'est elle aussi farouchement battue pour sauvegarder son héritage.* » Mais le ciel va bientôt s'obscurcir au-dessus du couple Plantagenêt : en 1165, la naissance de Philippe « Dieudonné », héritier mâle tant désiré de Louis VII, futur Philippe Auguste, met fin à l'espoir d'Aliénor de voir un jour son fils aîné, Henri dit le Jeune, réunir les couronnes de France et d'Angleterre. Et puis Henri II s'est progressivement éloigné de son épouse pour s'enticher de la belle Rosamond Clifford avec qui il s'affiche désormais en public.

Et s'il n'y avait qu'elle… Alors l'épouse bafouée cherche plutôt à faire avancer les intérêts de ses enfants, s'active pour convaincre son royal époux de faire sacrer et couronner Henri le Jeune en 1170. Le cadet, Richard, est instauré la même année dans son duché d'Aquitaine. Mais pour Henri II, toutes ces cérémonies demeurent symboliques. Il n'a aucune intention de s'effacer et d'abandonner le pouvoir. Une obstination qui pousse l'épouse insoumise une nouvelle fois à la faute : à l'encontre de toutes les règles dynastiques, Aliénor enjoint ses fils à se révolter contre leur père quitte à s'allier à Louis VII, son ancien mari ! Pour l'intelligentsia médiévale, cette rébellion est une aberration scandaleuse, un insupportable outrage aux liens sacrés du mariage. Alors quand, après moult revirements, la situation tourne à l'avantage d'Henri II, nul ne trouve choquant qu'il pardonne à ses fils et qu'il envoie son épouse frondeuse croupir sous bonne

À LIRE

- Jean Flori, *Aliénor d'Aquitaine, la reine insoumise*. Payot, 2004.
- Martin Aurell, *L'empire des Plantagenêt*. Perrin, 2003.

Toute sa vie, Aliénor, consciente d'être l'héritière du duché d'Aquitaine, tente de rester maîtresse chez elle

garde dans une tour. Après tout, au XIIe siècle, le mari, *a fortiori* s'il est roi, a pleine autorité pour corriger sa femme s'il la juge fautive.

Cette réclusion qui va durer quinze ans aurait pu en abattre plus d'une. Pas Aliénor. Les années de détention n'entament ni son énergie ni sa volonté. En 1184, Henri II la fait libérer le temps qu'elle fasse pression sur ses fils Richard, Geoffroy et Jean, le petit dernier – Henri le Jeune est mort d'un « flux de ventre » l'année précédente – afin qu'ils enterrent leurs querelles de succession. Une fois sa mission remplie, Henri la renvoie à l'isolement. Mais la mort de ce dernier, en 1189, permet à Aliénor de recouvrer la liberté et les honneurs. Le sacre de Richard le 3 septembre 1189 est aussi le sien. Ce fils qu'elle a toujours soutenu a donné l'ordre aux grands du royaume *« d'obéir en tout point aux volontés de la reine »*. À bientôt 70 ans, un âge où beaucoup aspireraient à une retraite paisible à l'ombre des rosiers grimpants, elle renoue avec le pouvoir et l'action. Elle galope jusqu'en Navarre chercher une femme pour Richard, la lui délivre à Messine alors qu'il est en partance pour une nouvelle croisade, gouverne en régente en son absence, protège le royaume contre les sombres manigances de Jean, réunit une énorme rançon pour délivrer Richard tombé entre les griffes de l'empereur d'Allemagne à son retour de Terre sainte. À la mort de Richard, en 1199, elle a plus de 75 ans et rêve de lectures et de méditations dans sa chère abbaye de Fontevraud, mais doit une nouvelle fois s'impliquer dans la sauvegarde de l'héritage Plantagenêt. Elle soutient activement son dernier fils, Jean – malgré toutes ses trahisons – contre son petit-fils Arthur et doit encore faire face alors que tout semble s'écrouler autour d'elle. Elle s'éteint, en 1204, au terme d'une vie qui ne fut que voyages et guerres juste avant de voir Philippe Auguste s'emparer des territoires continentaux de la dynastie. Jusqu'à son dernier jour, elle aura tenté de remplir ce qu'elle estimait être son devoir de femme : maintenir intact l'héritage et le transmettre à sa descendance. Son comportement jugé « fémininement incorrect » aura surtout dérouté ses contemporains et conduit à une très injuste diabolisation posthume.

Christophe Migeon



En épousant le futur Louis VII, à qui elle apporte en dot le Poitou et l'Aquitaine, Aliénor devient en 1137 reine de France. Insoumise, elle s'oppose à la volonté du roi et finit par obtenir la rupture.

En 1154, Aliénor, épouse d'Henri II, est reine d'Angleterre. Elle connaît la prison pour avoir poussé ses fils à se révolter contre leur père. Elle renoue avec le pouvoir quand son fils, Richard Cœur de Lion, part en croisade. (Fresque, XIIe s.)

Seigneures en leurs domaines

Elles gèrent, en l'absence d'héritiers mâles, leurs domaines et défendent leurs châteaux. Une femme d'exception : Anne de Bretagne. Deux fois reine de France – elle a épousé Charles VIII, puis Louis XII –, elle continue d'exercer ses fonctions de duchesse de Bretagne. (Sculpture de Michel Colombe.)

JEAN-PAUL DUMONTIER • LA COLLECTION

Reines, comtesses ou simples dames, les femmes de l'aristocratie féodale ne sont pas exclues du pouvoir. En se mariant, elles apportent dans leur escarcelle des relations et un patrimoine propres, qui en font des partenaires de choix. Pourtant, même pour les plus indépendantes, il n'est pas facile d'échapper aux pressions masculines.



L'Histoire ne rend guère justice aux gentes dames de l'époque féodale. Celles qui ont su se faire une place au soleil font figure d'exception. Les autres semblent avoir été cantonnées aux rôles d'héritières, d'épouses ou de mères. Toutefois, l'indiscutable hiérarchie des sexes dans la société médiévale ne doit pas faire oublier que les hiérarchies sociales furent plus fortes encore. Dans le jeu de la domination seigneuriale, les femmes de l'aristocratie se révélèrent souvent des partenaires avisées des hommes de leur famille, avec lesquels elles partageaient les mêmes intérêts. Certaines ont eu une influence politique importante, exerçant de larges pouvoirs presque à l'égal de l'homme. Avec, toutefois, une différence notable : dévolues au nom du mari absent ou du fils mineur, leurs prérogatives restaient fragiles, leur statut lié à leur situation familiale pouvant basculer à tout moment.

À partir du IXe siècle, reines et princesses jouissent d'une autorité nouvelle au sein du « consortium conjugal ». « *Les époux apparaissent ensemble sur les documents relatifs à la gestion du patrimoine tels*

que les actes de donation », explique Martin Aurell, professeur d'histoire du Moyen Âge à l'université de Poitiers. Dépositaires des insignes du pouvoir et de la mémoire dynastique, ces élites féminines ont leur propre partition à jouer, qui ne se limite pas toujours à un rôle de représentation – ainsi les reines capétiennes participent-elles activement aux affaires du royaume. « *Écartées des décisions du mari à partir du XIIe siècle, au moins officiellement, elles continuent d'exercer une influence politique dans le secret des alcôves.* » Déléguer le pouvoir à sa femme reste un moyen, pour le mari malade ou parti guerroyer, de maintenir ses possessions à l'écart des convoitises. Reines, duchesses ou comtesses peuvent aussi se voir confier la régence au nom d'un héritier mineur. Cet intérim s'inscrit toutefois dans une logique de pouvoir masculin. Gouverner est un métier d'homme, et certaines régentes se voient louées pour leurs qualités « viriles ». « *À partir du XIIe siècle, la femme est souvent entourée d'hommes au sein des conseils de régence*, note Martin Aurell. *L'étendue de son pouvoir dépend alors de sa personnalité. Certaines, comme Blanche de Castille, ne se laissent pas marcher sur les pieds !* » : comme Aliénor d'Aquitaine (voir l'article p. 60) ou Anne de Bretagne, son action politique est passée à la postérité.

Au-delà de ces destins d'exception, le rôle politique des femmes s'observe à tous les échelons de la noblesse. La redistribution des cartes du pouvoir après l'effondrement de l'Empire carolingien a conduit à l'enracinement d'une nouvelle aristocratie au sein des châteaux. Au fondement de l'ordre social, le mariage est au cœur de stratégies qui permettent aux princes et aux seigneurs de renforcer leur assise territoriale et de stabiliser des alliances. « *Jusqu'au XIIe siècle, l'homme est souvent d'un rang social inférieur*, explique Martin Aurell. *Dans le système du douaire en vigueur, en contrepartie des richesses apportées à sa femme, il s'offre un capital symbolique fait d'honneur et de prestige. Son épouse peut être l'héritière d'une famille plus riche, avec un réseau d'amitiés ou familial plus étendu. De ce fait, elle est plus associée aux décisions.* » Ermengarde de Bretagne, fille du comte Foulques IV d'Anjou, gouverne pendant que son mari est en croisade et exerce par la suite la corégence avec son fils en faisant jouer ses réseaux d'influence. L'autonomie financière et politique des femmes est à la mesure de leur patrimoine. Lorsque le douaire est attribué à titre d'usufruit, le veuvage peut leur conférer une position éminente : Héloïse de Joinville, qui prend possession de son douaire et devient vicomtesse de Vésoul en 1267, va multiplier les achats et les investissements pour consolider son fief.

Au début de l'époque féodale, l'aptitude des femmes à gérer châteaux et fiefs en l'absence d'héritiers mâles est largement reconnue par les droits coutumiers. Au XIIIe siècle, même le pape Innocent III admet qu'elles peuvent exercer une juridiction si la coutume le permet. « *On trouve couramment des couples qui prêtent serment. Mais on rencontre aussi des femmes seules, mariées ou non. Si c'est une femme qui a hérité de droits sur le château, c'est elle qui prête serment* », précise la médiéviste Hélène Débax, qui étudie l'espace méridional. Ses travaux ont montré qu'environ 10 % de tous les actes féodaux (serments prêtés ou reçus) sont passés par une femme seule en Languedoc et en Catalogne aux XIe et XIIe siècles. On connaît même cinq serments de femme seule à femme seule ! Le lexique se féminise pour désigner les seigneures (*domina*, *segnioressa*…), les vassales (*femina*) ou les gardiennes de château (*castlane*, *castellana*). « *Plus on avance dans le XIIe siècle, plus il semble que les formulations au féminin tendent à s'effacer* », note toutefois Hélène Débax.

« *Moi, Pierre, qui fus fils d'Ermerit, je te serai fidèle à toi Ermengarde, qui fus fille de Rangarde, par droite foi et sans tromperie, ainsi que doit l'être un homme envers le seigneur à qui il s'est recommandé par les mains* », indique un serment prêté au XIe siècle à la vicomtesse de Carcassonne pour le château d'Arzens. Le vassal jure qu'il ne s'associera pas à ceux qui convoiteraient ses biens (« *ni aucun homme ou femme ne te les prendra* ») et qu'il lui fournira de l'aide « *contre tous les hommes et contre toutes les femmes* » qui s'attaqueront à ses fiefs. Il revient en effet à Ermengarde, dotée des pouvoirs seigneuriaux comme nombre de ses

> Moi, Pierre, qui fus fils d'Ermerit, je te serai fidèle à toi, Ermengarde, par droite foi et sans tromperie

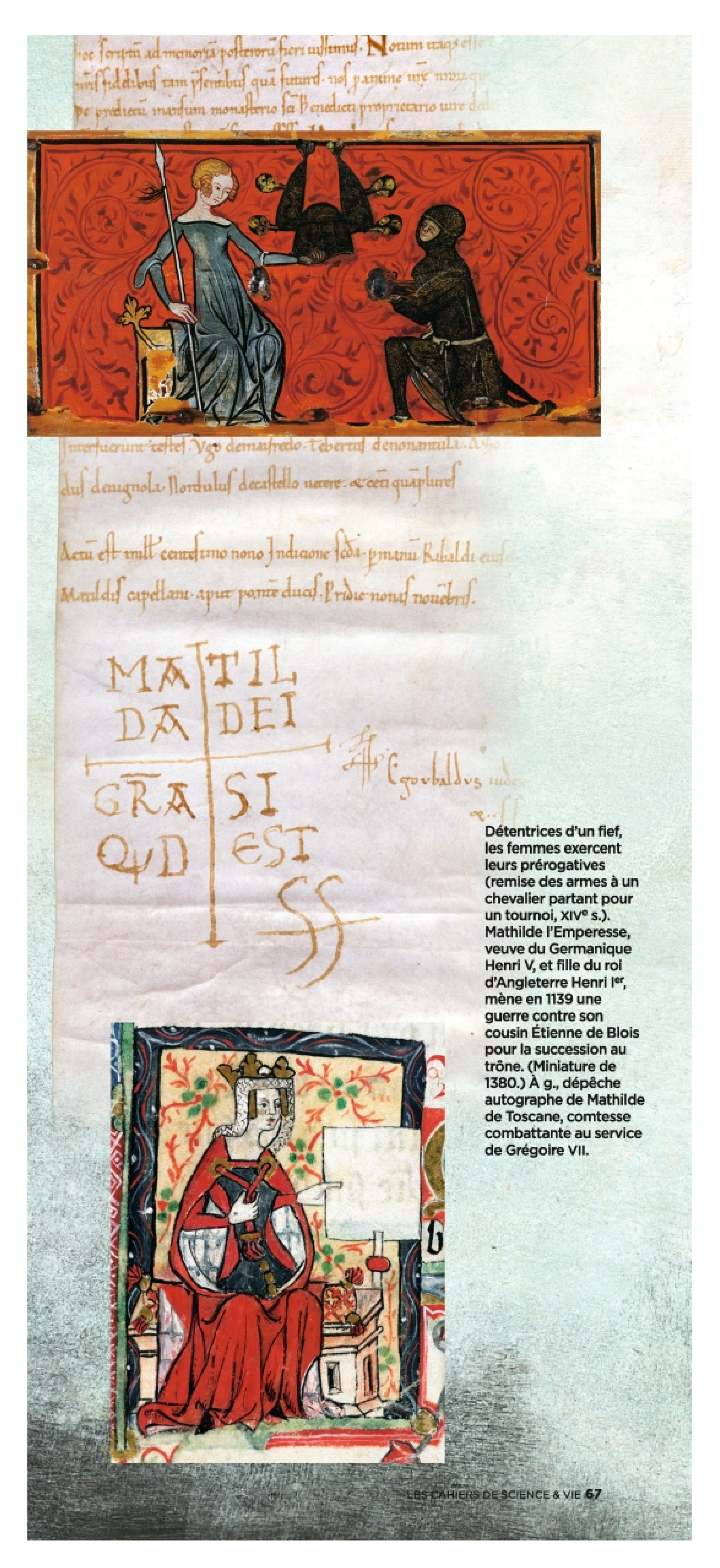
contemporaines, de défendre son fief. Elle est aussi habilitée à rendre la justice – on la voit notamment arbitrer un différend surgi entre les coseigneurs de Nissan.

Existe-t-il des modes d'expression privilégiés du pouvoir des femmes ? La société attend d'elles des qualités « féminines » et notamment qu'elles fassent œuvre de paix. Elles peuvent compter sur leurs appuis dans leur milieu d'origine pour mener à bien des entreprises de médiation ou de diplomatie. Ces dames de cœur se distinguent aussi comme des protectrices des arts et de la culture ; elles jouent un rôle majeur dans le patronage religieux, dans un contexte où la confiance de l'Église peut s'avérer cruciale : par ses dons et par la création du premier monastère cistercien en Bretagne, Ermengarde de Bretagne noue de solides liens avec le clergé. Mécénat et patronage concourent au rayonnement idéologique et à la construction de la légitimité de la lignée. « *Les femmes sont souvent plus cultivées que les hommes*, souligne Martin Aurell. *Elles savent lire, écrire et tenir une comptabilité.* » Mais si elles sont d'habiles gestionnaires, elles restent exposées aux critiques et aux pressions masculines. Au bas Moyen Âge, elles seront majoritairement écartées du pouvoir.

Marielle Mayo

Elles ont aussi pris les armes…

« *Femme est la plus peureuse chose qui soit [...] Comme les femmes ont molle chair et défaut de force de corps, on ne doit pas les mettre à combattre* », estime le cardinal Gilles de Rome en 1285. Selon Sophie Cassagnes-Brouquet, qui a consacré un livre aux « chevaleresses », des femmes adhèrent pourtant à l'idéal chevaleresque : elles organisent des tournois, s'intègrent dans les ordres de chevalerie… « *Veuves ou en l'absence de leur mari, certaines ont un rôle actif dans les guerres de siège* », indique Martin Aurell. Marguerite de Tyrol, en 1347, ou Pernelle de La Rivière, en 1418, défendent ainsi leur château avec courage. « *Certaines lèvent des troupes et prennent des initiatives militaires. Quelques-unes accompagnent leurs maris en croisade* », poursuit l'historien. Les faits d'armes de Mathilde de Toscane (1046-1115), comtesse combattante au service de Grégoire VII, divisent ses contemporains. Jeanne d'Arc bouleverse aussi la tradition canonique en exerçant le commandement et en portant l'habit d'homme. « *Mais très peu participent à des campagnes offensives, et on ne sait pas si elles se battent physiquement…* », conclut l'historien. M. M.



Détentrices d'un fief, les femmes exercent leurs prérogatives (remise des armes à un chevalier partant pour un tournoi, XIVe s.). Mathilde l'Emperesse, veuve du Germanique Henri V, et fille du roi d'Angleterre Henri Ier, mène en 1139 une guerre contre son cousin Étienne de Blois pour la succession au trône. (Miniature de 1380.) À g., dépêche autographe de Mathilde de Toscane, comtesse combattante au service de Grégoire VII.

En ville, les métiers se féminisent

Commerce, textile, domesticité, artisanat… Les femmes se voient offrir un large éventail d'activités, dont certaines réclament force et endurance. Le monde des corporations leur ouvre ses portes… tout en leur posant quelques limites.





Transport de charges lourdes, artisanat… Dans des villes où elles sont plus nombreuses que les hommes, les femmes constituent une main-d'œuvre importante. (Manuscrits du XIVe et XVe s.)

Des « orfèvreresses » et des « paintresses ». Des chaudronnières et des coutelières. Des barbières et des transporteuses de mortier… Le Moyen Âge se montre beaucoup plus ouvert au travail féminin qu'on ne pourrait le penser. Comme le souligne l'historien Didier Lett, « *on entend encore aujourd'hui des sociologues ou historiens contemporanéistes nous dire que finalement les femmes ont attendu que les hommes soient au front, en 14-18, pour commencer à travailler. Il faut quand même dire fortement que tout cela est une absurdité* ! ».

Cette surprenante diversité d'activités se retrouve surtout en ville. L'essor urbain des XIIe et XIIIe siècles fait des villes médiévales un gisement d'opportunités pour les plus dynamiques. Reste à savoir si la présence des femmes sur le marché du travail est tolérée ou officiellement admise. La porte leur est-elle grande ouverte, ou simplement et momentanément entrebâillée ? Les femmes font-elles partie intégrante du système, c'est-à-dire à cette époque du monde des corporations ?



Si certaines d'entre elles réussissent à tirer leur épingle du jeu, c'est aussi en raison d'une donnée plutôt méconnue : en ville, elles sont souvent plus nombreuses que les hommes. D'après les travaux de plusieurs démographes le ratio hommes/femmes dans les sociétés urbaines du nord de l'Europe aurait été même largement favorable à ces dernières. Les études menées par Judith Benett et Maryanne Kowalewski donnent pour le sud de l'Angleterre, au XVe siècle, une moyenne de 100 femmes pour 75 hommes seulement ! Elles constituent donc une main-d'œuvre importante dans la ville médiévale, qu'il convient de redécouvrir. Leurs activités offrent un spectre assez large, du plus attendu au plus surprenant.

ELLES GRAVISSENT DES ÉCHELONS

On retrouve bien entendu la plupart des femmes dans des métiers relevant de ce que l'on considère alors comme leur « domaine de compétences ». Il était traditionnellement concédé aux femmes les soins dits de l'« intérieur », à savoir l'entretien de la maison, des enfants, du jardin et du petit bétail. La domesticité fut ainsi un grand vivier d'emploi pour les femmes de la fin du Moyen Âge, à mesure que de riches bourgeois s'établissaient dans de belles maisons à pans de bois. Dans les villes du nord de l'Angleterre, à partir des listes d'impôts, on estime que de 20 % à 30 % de la population féminine âgée de plus de 14 ans travaillaient comme domestiques.
Les compétences reconnues à la main-d'œuvre féminine s'étendaient également au secteur de l'alimentation et du petit commerce. Les femmes apparaissent alors dans les sources comme boulangères, fruitières ou revendresses des quatre saisons. Ces occupations sont bien représentées dans la littérature et l'iconographie du temps. Ainsi, François Villon mit en poésie ce qu'on appelle les *Dits de Paris*, dans lesquels de nombreuses femmes parcourent la ville, en criant, un panier à la main, la valeur de leur marchandise.
Un autre métier est traditionnellement dévolu aux femmes : le textile. Or ce secteur connaît une mutation d'ampleur à la fin du Moyen Âge, notamment dans les villes du nord de l'Europe. Si la majorité des fileuses est souvent en situation précaire, l'évolution des techniques de fabrication du métier à tisser permet à certaines de voir leurs compétences reconnues et d'accéder à un meilleur statut. Au Moyen Âge, le travail est extrêmement codifié. La reconnaissance du statut économique passe par l'insertion dans les grandes structures collectives, les corporations ou les confréries : « *Le travail est organisé de manière très stricte à la fin du Moyen Âge et on ne peut pas exercer un travail sans appartenir à un métier avec un grand M : il faut prêter serment devant la confrérie* », explique l'historienne Sophie Cassagnes-Brouquet. De nombreux métiers accueillent des femmes et les font même parvenir aux plus hauts échelons de la hiérarchie corporative.



Les travaux de construction sont ouverts aux femmes qui sont alors employées à la journée. (Christine de Pisan, *La cité des dames*, 1411.)

Elles apparaissent dans les statuts comme « maitresses » et ont le droit de prendre des apprentis. Quelques villes iront même jusqu'à la création de corporations exclusivement féminines. Il s'agit notamment de Rouen, Paris et Cologne.
Mais les femmes travaillent bien au-delà du périmètre qui leur est habituellement attribué par les mentalités de l'époque. Certains noms de métiers attestent leur présence : « *On trouve des paintresses, des orfèvresses, des enlumineresses… Les noms de profession existaient déjà au féminin au Moyen Âge* », souligne Sophie Cassagnes-Brouquet. En ce qui concerne le travail de l'enluminure, nous savons que Bourgot, fille de Jean le Noir, a exercé la même profession que son père, célèbre enlumineur parisien de la seconde moitié du XIVe siècle.
Plus étonnant en regard des préjugés masculins (médiévaux et actuels…), on trouve des femmes dans des activités nécessitant force et endurance. On connaît ainsi de nombreux exemples

Bourgot l'enlumineresse

Bourgot le Noir apparaît pour la première fois comme « enlumineresse » dans un document de 1358, alors que son père est au service de Yolande de Flandre, duchesse de Bar. Plus tard, elle est employée par le roi de France Charles V, puis par le duc de Berry au début des années 1470. Le père et la fille travaillant en équipe, un grand nombre des images attribuées à le Noir doivent être rendues à Bourgot, tel le *Psautier de Bonne de Luxembourg*, réalisé vers 1348-1349, ainsi que les *Heures de Yolande de Flandres* conservées à la British Library. J. P.



Certaines sont des « paintresses » (Boccace, *Des dames de renom*, 1374), d'autres pratiquent officieusement la médecine, un domaine qui leur est en principe fermé. (Application de ventouses, XVe s.)

Même si elles ne vivent pas de leur plume avant le XVe siècle, des femmes auteures se rencontrent, surtout dans la noblesse. (Boccace, *Des cleres et nobles femmes*, XIVe s.)

DES MAÎTRESSES D'ATELIERS ONT À LEUR CHARGE COMPAGNONS ET APPRENTIS

de femmes participant aux grandes entreprises de travaux urbains, tels que la construction de nouveaux remparts ou l'édification de bâtiments religieux. Elles sont alors employées à la journée pour le transport du mortier, la couverture des toits ou le travail du verre. Par ailleurs dans les années 1439-1477, on comptait dans la paroisse Saint-Sébald de Nuremberg neuf chaudronnières, sept dinandières, une coutelière ainsi qu'une fabricante de compas. Dans certains domaines, les préjugés masculins se révèl ent tenaces. C'est par exemple le cas de la médecine. Si la gynécologie constituait depuis longtemps un domaine réservé aux femmes, l'exercice de la médecine et de la chirurgie leur restait toutefois interdit. En effet, avant de pouvoir exercer ces fonctions, il fallait suivre un long enseignement au sein de la faculté de médecine. Or l'accès à l'Université ne leur était pas autorisé. C'est donc en bravant les interdictions que certaines femmes exercent. Mais à leurs risques et périls. Certaines se retrouvent assignées devant le Parlement pour avoir enfreint la règle. Ainsi à Amiens, en 1443, on interdit à la femme de Jean le Messier d'exercer le métier de « barbière », qui consiste à « *curer et guerir toutes manieres de cloux, de boces et plaies ouvertes* ». Or ce dernier exemple pose la question de l'intégration durable des femmes aux corporations. Un statut exceptionnel leur était-il concédé ou bénéficiaient-elles d'une reconnaissance officielle ?

De nombreuses veuves sont acceptées dans les corporations lorsque, à la mort de leur mari, elles reprennent l'atelier familial et les responsabilités qui en découlent. Dans divers domaines ces maîtresses d'atelier ont à leur charge compagnons et apprentis. La présence d'apprenties au sein des corporations est largement attestée, contrats et enluminures témoignant de l'enseignement qu'elles y recevaient. Ces jeunes filles étaient en moyenne âgées d'une petite dizaine d'années car, comme le rappelle Sophie Cassagne-Brouquet, « *contrairement à ce que l'on croit, on ne faisait pas travailler les très jeunes enfants au Moyen Âge* ».

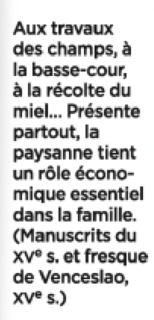
Toutefois, à mesure que l'on entre dans l'ère moderne, on assiste à un mouvement de durcissement de l'accès aux corporations. Les conditions de poursuite du métier pour les veuves de maîtres se font plus contraignantes. La question de leur remariage éventuel pose problème car cela risquerait d'ouvrir le métier à des personnes étrangères à la corporation. Face à une concurrence de plus en plus vive, on cherche à limiter l'accès aux métiers. Mais, comme le souligne Didier Lett, il ne faut pas avoir une vision trop simpliste de ce phénomène : « *On observe, pour les corporations de la fin du Moyen Âge un phénomène général de fermeture. Il vaut pour les femmes mais pas seulement.* » Toute la question est de savoir dans quelle mesure elles ont pu souffrir, plus que les autres, de ce raidissement. Ce qui est sûr c'est que les femmes tendent à disparaître des statuts et des registres après le XVe siècle.

Julie Pilorget



Aux champs, un souffle de liberté

LUISA RICCIARINI/LEEMAGE



De la naissance au travail en passant par le mariage, où l'amour trouve parfois sa place, les paysannes échappent quelque peu aux codes qui régissent la vie des aristocrates. Si rude soit-il, leur quotidien ménage des îlots de liberté.





Aux travaux des champs, à la basse-cour, à la récolte du miel… Présente partout, la paysanne tient un rôle économique essentiel dans la famille. (Manuscrits du XVe s. et fresque de Venceslao, XVe s.)

Quand on pense aux femmes du Moyen Âge, quelques grandes figures viennent spontanément à l'esprit : Aliénor d'Aquitaine, Mahaut d'Artois, voire Mathilde de Flandre, épouse de Guillaume le Conquérant. Or ces grandes aristocrates n'étaient que de brillantes exceptions. La majorité des femmes du Moyen Âge était des paysannes menant une vie rude, modeste et à l'abri des regards.

Elles n'ont laissé ni chartes, ni chronique. Aucun troubadour n'a versifié sur leur beauté ou leur vertu. Comment les approcher ? Quelle était leur condition ? Cette population était-elle davantage vulnérable – car femme, pauvre et rurale – ou au contraire relativement protégée par son anonymat des grands enjeux politiques et sociaux, du jeu des alliances familiales et des lignages ?

Certaines sources existent malgré tout, partiales et fragmentaires, mais qui, mises bout à bout, dessinent aujourd'hui un motif général de la condition paysanne à cette époque : « *Nous trouvons quelques renseignements sur les paysannes pauvres de la fin du Moyen Âge, surtout* à partir du XIVe *siècle*, explique Jean Verdon, médiéviste, grand spécialiste des femmes au Moyen Âge. *Cela grâce aux lettres de rémission* (demandes de grâce auprès du roi). *Le monde paysan constituant 90 % de la population, on en trouve qui citent des paysannes*. » Quelques autres textes, ainsi que des représentations iconographiques et des informations issues de l'archéologie permettent de partir à la recherche de cette paysanne du Moyen Âge.

D'emblée se dévoile le portrait – nécessairement à gros traits – d'une femme moins contrainte par les codes qui règlent strictement la vie de l'aristocratie féminine et qui s'étendent à la « bourgeoisie » des villes et des campagnes. Naissance, éducation, mariage, travail… La paysanne pauvre aurait échappé un peu au déterminisme social lié à son sexe.

Ainsi, l'esprit qui accompagne la naissance d'une fille dans une famille paysanne (pauvre) ne semble

pas être celui du duc de Bourgogne Philippe le Bon qui, au XVe siècle, refuse d'assister au baptême de sa petite-fille alors que « *s'il avait plu à Dieu de lui envoyer un petit-fils, il aurait fait grande fête* ». Ici, il s'agit de produire des héritiers. Mais dans le monde paysan, « *les enfants sont une force de travail quel que soit leur sexe, et les parents savent qu'ils s'occuperont d'eux dans leurs vieux jours*, précise Jean Verdon. *Donc, une fillette peut être utile* ». Ce qui détermine en grande partie la suite…

FENAISONS, MOISSONS, VENDANGES…

Certes, comme partout ailleurs, les femmes pauvres de la campagne se marient et règnent sur l'intérieur de la maison. Une maison qui, selon les fouilles archéologiques de villages médiévaux (comme Rougier, dans le Var) citées dans *Les Françaises pendant la guerre de Cent Ans*, de Jean Verdon, suit un plan type : « *Deux pièces d'habitation, l'une comportant le foyer, l'autre servant de chambre, auxquelles s'ajoutent les bâtiments pour le bétail.* » Toutes les femmes doivent tenir la maison et savoir coudre, filer, tisser et broder. Mais hors ce requis universel, les paysannes s'occupent également de la basse-cour, du potager (pour la consommation domestique), des animaux… Et elles participent en outre aux travaux des champs ! On les voit notamment aux fenaisons, aux moissons, aux vendanges. « *Du point de vue économique*, résume Jean Verdon, *leur rôle dans la famille est proportionnellement bien plus important que celui des femmes de plus haute extraction.* » Elles travaillent même durant leur grossesse, jusqu'à la dernière minute : en témoigne l'accouchement dans la rue d'une paysanne du village de Montaillou (Ariège) revenant des champs – fait rapporté dans le registre d'Inquisition du début du XIVe siècle de Jacques Fournier, futur pape Benoît XII.

Régine Pernoud, dans son ouvrage *La femme au temps des cathédrales*, observe que les rapports entre paysans et paysannes ne sont pas les mêmes qu'entre le seigneur et sa dame : « *La vie à la campagne mêle davantage les occupations de l'homme et de la femme. Ils restent proches l'un de l'autre en toutes leurs activités.* » Peut-on parler d'égalité (au sens moderne) ? Ce serait un peu exagéré… Comme ailleurs, les paysannes subissent la violence domestique, la contrainte du mariage, la domination masculine sur les économies du couple. Mais l'obligation vitale de travailler et le manque d'enjeux économiques et politiques pesant sur le lignage (dots, douaires, héritiers) auraient permis l'émergence d'îlots de liberté au sein même de la structure très codifiée de la société médiévale.

Les paysans cherchent donc à marier leurs filles et doivent constituer des dots – souvent réduites au simple « trousseau » de la mariée. Mais, fait rare, l'amour y joue un certain rôle, comme l'affirme Jean Verdon : « *La question de l'amour se pose peut-être un peu plus chez les paysans pauvres que chez les riches – où l'on se marie pour des raisons politiques et économiques. Les paysannes fréquentent les fêtes du village et y nouent des relations amoureuses, qui pourront éventuellement se transformer en mariage. Cela à une condition : l'époux doit appartenir au même milieu social. On a des exemples de lettres de rémission où un riche laboureur n'accepte pas que sa fille épouse un simple paysan.* » L'amour existe, bien que pour les époux il soit moralement interdit de l'afficher en public : « *Selon une lettre de rémission*, écrit Jean Verdon dans son ouvrage *La femme au Moyen Âge, lorsque la femme d'un laboureur, ivre, ose parler d'amour, le tavernier chez qui se trouvent les époux déclare qu'une honnête femme ne doit pas s'exprimer ainsi dans la maison d'autrui.* » Donc on tait l'amour, mais il arrive qu'il soit présent dans le choix du mariage – tout au moins du côté de l'homme. Et les paysannes pauvres peuvent aussi se distraire : conversations à bâtons rompus entre voisines près du moulin, veillées du soir, jeux (comme les jonchets, sorte de mikado ancien). Les rares témoignages écrits de ces activités entre femmes sont le fait d'ecclésiastiques (hommes), qui s'insurgent contre ces pratiques. Comme ils s'insurgent aussi contre les fêtes, nombreuses, rythmées par les saisons, lors des plantations, les fêtes agraires, les fêtes religieuses, les mariages, les baptêmes. Au grand dam de l'Église, les codes sont plus relâchés que dans les classes sociales supérieures, car les enjeux sont moindres…



À la campagne, la similitude de leurs occupations rapproche l'homme et la femme. (A. Dürer, *Le fermier et sa femme*, XVe s.)

ON TAIT L'AMOUR, MAIS IL ARRIVE QU'IL SOIT PRÉSENT DANS LE CHOIX DU CONJOINT

Ainsi, pour ce que l'on en sait (c'est-à-dire très peu encore), en contrepartie de la rudesse de la vie rurale, les paysannes pauvres de la fin du Moyen Âge auraient joui d'une plus grande liberté individuelle que leurs congénères aristocrates et monastiques. « *Je pense qu'il y avait des paysannes pauvres heureuses*, conclut Jean Verdon, *eu égard au contexte et à ce qu'était la vie des paysans au Moyen Âge.* » Une vie qui, finalement, « *ne diffère pas grandement de celle des paysannes des siècles antérieurs ni de celles du XXe siècle* ».

Román Ikonicoff



À LIRE
- Jean Verdon, *Les Françaises pendant la guerre de Cent Ans*. Perrin, 1991.
- Jean Verdon, *La femme au Moyen Âge*. Éd. Jean-Paul Gisserot, 1999.

Les fêtes du village sont l'occasion de rencontres pouvant se terminer par le mariage. (*Danse champêtre*, manuscrit du XVe s.)



Dans un monde dominé par les hommes, les femmes investissent monastères et couvents en quête de liberté autant que de spiritualité. Mais les clercs sont-ils prêts à partager le pouvoir avec des créatures réputées inférieures ?

L'émancipation par la prière



DEAGOSTINI-LEEMAGE

Au sein du cloître, les femmes nobles poursuivent leur quête spirituelle. (Giotto, fresque XIIIe s.). D'autres, de condition modeste, peuvent aussi y travailler et fuir la mendicité ou la prostitution. (Détrempe sur bois, XIVe s.)

« L*a solitude est plus nécessaire aux nonnes qu'aux moines, parce qu'elles sont plus fragiles* », affirme Pierre Abelard. Nous sommes au XIIe siècle, les paroles du fameux théologien, rendu célèbre par sa romance avec Héloïse, ne reprennent là qu'une idée force de son temps : la vraie vocation des femmes est la vie cloîtrée. N'a-t-il pas confiné lui-même celle qu'il a aimée et épousée en secret ? « *La misogynie médiévale se distingue des autres en ce qu'elle est théologisée et de ce fait vérité intangible* », écrit la médiéviste Paulette L'Hermite Leclercq. L'Église réformée prêche alors comme jamais le dégoût de la chair. La femme est par essence inférieure à l'homme, elle est considérée comme sa sujette, explique l'historienne. Une créature simple d'esprit, irresponsable, et dont le corps diabolisé incarne la tentation suprême, source du péché originel. Et le cloître paraît une perspective enviable face à une vie de confinement, de servitude et de maltraitance.

ÉCHAPPER AU MARIAGE OU À LA MISÈRE

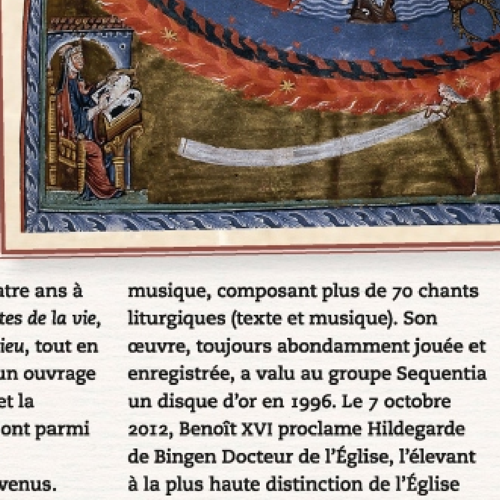
Instaurés depuis le haut Moyen Âge, pour garantir la pureté des corps et des âmes, les couvents étaient à l'origine réservés aux filles de la haute noblesse. Elles y entraient, parfois dès l'âge de 7 ou de 8 ans, par décision paternelle, à l'exception de quelques volontaires voulant échapper au mariage, renonçant aux biens terrestres pour suivre la règle de saint Benoît. Mais à partir du XIe siècle, le nombre de candidates à la clôture se multiplie. Les unes font ce choix par aspiration religieuse, d'autres pour accéder à un espace de liberté ou de culture ; plus communément, les veuves ou

les célibataires de condition modeste, pour trouver refuge. Celles-ci, privées de la protection d'un homme et de l'accès à la plupart des emplois, n'ont souvent d'autre alternative que la mendicité ou la prostitution. Dans les périodes les plus sombres, le nombre de prostituées est si élevé que l'Église engage des stratégies pour limiter ce fléau, favorisant la création de structures d'aide aux femmes dans le besoin. Apparaissent alors des communautés, comme l'ordre de Marie-Madeleine, qui permettent aux pécheresses repenties de recommencer une vie meilleure dans la pénitence.

LES COUVENTS SE MULTIPLIENT

Fleurissent aussi, en sus des communautés bénédictines, un grand nombre de couvents féminins, d'abord chez les cisterciens, puis chez les dominicains et les franciscains. En France et en Angleterre, entre le XIe et le XIVe siècle, le nombre de monastères féminins est multiplié par dix. Vers 1300, on compte dans la seule Allemagne 74 couvents dominicains surpeuplés, et le nombre de communautés féminines menant une vie semi-religieuse est encore plus élevé, rapporte l'historien André Vauchez. Ces créations sont souvent liées à des abbayes d'hommes ou se présentent sous forme de monastères doubles dans lesquels cohabitent deux communautés de moines et de moniales vivant sous une autorité unique : celle de l'abbé. L'exception de Fontevraud, où sur une communauté double, en 1115, règne pour la première fois une abbesse, fait scandale. *« Pétronille de Chémillé règne sur 80 prieurés, choisit les prêtres, dirige nonnes et frères »*, rapporte Didier Lett, professeur d'histoire médiévale à l'université de Paris-VII. Une autorité dont disposent peu, en réalité, les rares abbesses à la tête de monastères féminins : celles-ci se cantonnent le plus souvent à un rôle administratif, n'étant investies, de part leur statut de femme, d'aucun pouvoir de juridiction.

Cependant, cette explosion de la religiosité féminine ne tient pas uniquement à l'excédent de femmes en situation précaire dans les villes. *« La religiosité féminine peut participer d'une volonté d'émancipation et d'une quête spirituelle tout à la fois »*, remarque l'historienne de l'art Frédérique Villemur. Exemple illustratif, celui des béguinages qui surgissent en Rhénanie et en Europe du Nord à partir du XIIe siècle. Ce sont des regroupements de femmes laïques, veuves ou célibataires, non astreintes aux vœux monastiques mais désireuses de mener une vie de piété. Au milieu du XIVe siècle, dans la ville de Cologne, on compte 169 béguinages avec environ 1 100 résidentes. À la même époque, à Strasbourg, on dénombre quelque 600 béguines – des femmes subversives aux yeux de l'Église. À partir de 1245, elles ont obligation d'intégrer une communauté religieuse



Sur ce manuscrit (XIIIe s.) qui illustre *La vision du monde, du corps et de l'âme* Hildegarde de Bingen figure en bas à gauche. Elle consacre sa vie à l'écriture et à la musique.

L'œuvre d'Hildegarde

Dixième enfant d'une famille noble de Rhénanie, Hildegarde de Bingen (1098-1179) entre à l'âge de 8 ans au couvent de Disibodenberg, près de Mayence, dont elle devient abbesse trente ans plus tard. Elle y acquiert une vaste érudition et elle consigne là les visions qu'elle reçoit depuis son enfance. En 1148, lors du grand synode de Trèves, le pape Eugène III lui donne sa bénédiction : «*Écrivez donc ce que Dieu vous inspire*.» Elle écrit. Elle consacrera quatre ans à la rédaction du *Livre des mérites de la vie*, onze au *Livre des œuvres de Dieu*, tout en produisant une physique et un ouvrage sur les causes des maladies et la manière de les soigner – ils sont parmi les rares ouvrages médicaux du XIIe siècle à nous être parvenus. Elle s'essaie avec autant de succès à la musique, composant plus de 70 chants liturgiques (texte et musique). Son œuvre, toujours abondamment jouée et enregistrée, a valu au groupe Sequentia un disque d'or en 1996. Le 7 octobre 2012, Benoît XVI proclame Hildegarde de Bingen Docteur de l'Église, l'élevant à la plus haute distinction de l'Église catholique. B.M

en place, sous peine d'être accusées d'hérésie. Parmi elles, Marguerite Porète, remarquable érudite et auteur du traité du Libre-Esprit le *Miroir des simples âmes*, fait l'éloge de ceux « *qui n'adorent pas D. seulement dans les temples et les monastères* ». Et finit sur le bûcher à Paris.

Une autre expression de la religiosité féminine tient à la multiplication des saintes. Le nombre de femmes canonisées n'a jamais été aussi élevé que durant les trois derniers siècles du Moyen Âge. Dans le système de valeurs imposé alors par la religion chrétienne, la virginité est désormais érigée en valeur suprême, au-dessus même du mariage. La sainteté passe ainsi très souvent par des transformations physiques pour transcender, annihiler ou dissimuler une féminité tenue pour un objet d'oppression, empreint de péché. Et ces femmes réinventent ce corps qui est le leur, jusqu'à la désincarnation. Certaines d'entre elles, anorexiques, se nourrissent exclusivement d'hosties, arguant que, depuis 1215, le concile de Latran IV a signifié, *via* le terme de « transubstantation », la présence divine réelle dans ce pain consacré.

Dans le même ordre d'idée, le travestissement permet, lui aussi, d'affirmer un choix de vie. « *Cette castration symbolique ramène à la pureté androgyne d'Adam, le premier homme* », explique Frédérique Villemur. « *Ayant valeur de transgression ou d'initiation, le travestissement permet non seulement de redéfinir la notion de virginité, mais d'affirmer une sainteté au nom d'une intégrité qui renverse les notions de genre.* » Quelques-unes d'entre elles apparaissent même barbues. Les légendes autour de Wilgeforte montrent combien la poussée miraculeuse d'une barbe est un enlaidissement bienvenu s'opposant au pouvoir de séduction de la beauté. Une façon aussi de se fondre dans l'image du divin Père, d'emprunter l'apparence du Christ.

UNE PRODUCTION CULTURELLE INÉDITE

Si les monastères féminins ne sont pas de hauts lieux d'érudition séculiers, les textes théologiques qui y prolifèrent font apparaître une production culturelle inédite. Les vers de Hadevijch (vers 1230), l'autobiographie de Béatrice de Nazareth (vers 1250) en sont autant exemples. « *Un petit nombre d'auteures médiévales se sont montrées particulièrement intéressées par l'Histoire, notamment locale, et se distinguent par l'originalité de leur apport en ce domaine* », souligne Laurence Moulinier, professeur d'histoire médiévale à l'université de Lyon-II. Elle évoque notamment la chanoinesse Hrotsvita de Gandersheim, qui composa vers 970 l'histoire de l'abbaye de Gandersheim en un peu plus de six cents vers hexamétriques, ou l'abbesse Herrade de Hohenbourg, qui conçut, vers 1175, la première encyclopédie réalisée par une femme, comportant quelque 350 illustrations. La rayonnante Hildegarde de Bingen a réussi à faire bouger les lignes plus loin encore. Au-delà de ses visions, elle a su se faire entendre et elle a même obtenu une reconnaissance papale. Un exemple singulier parmi des milliers d'anonymes, recluses ou engagées dans le monde, portées par leur piété ou leur spiritualité, qui à défaut d'avoir fait avancer leurs droits ont réussi à laisser percer leur voix au-delà de l'Église et de leur condition.

Betty Mamane

FONTEVRAUD, OÙ RÈGNE POUR LA PREMIÈRE FOIS UNE ABBESSE, FAIT SCANDALE

Hildegarde de Bingen consigne les visions d'inspiration divine qu'elle reçoit depuis l'enfance. (Codex de Rupersberg, v. 1180.)



La barbe miraculeuse de cette vierge s'oppose au pouvoir de séduction et permet l'identification au Christ. (Statue de sainte Acombe, v. 1540.)

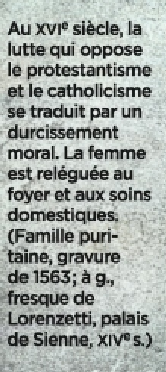
INTERFOTO-LA COLLECTION / D. BRINGARD-HEMIS.FR



Renaissance : la fermeture

La période qui suit le Moyen Âge est loin d'être une renaissance pour le statut de la femme. Tant dans le domaine socio-économique que dans celui de la religion, l'horizon s'obscurcit et se rétrécit peu à peu.

Le découpage de l'histoire ne serait-il qu'une affaire d'hommes ? Quand on a pris l'habitude de qualifier de « Renaissance » la période du XVIe siècle, suggérant au passage que le Moyen Âge était resté englué dans l'obscurité et la stagnation, avait-on pris en compte la condition des femmes à cette période ?
C'est cette question que posait, il y a quarante ans, l'historienne américaine Joan Kelly Gadol dans un article retentissant : « Did Women have a Renaissance ? » (1977). Pour elle, la réponse était clairement : non. Elle suggérait que, loin de leur apporter un souffle de liberté et de renouveau, la Renaissance avait au contraire provoqué le renfermement des femmes sur l'espace privé.
Ce débat, souvent vif et passionné, s'est poursuivi jusqu'à aujourd'hui. De nombreux historiens et historiennes ont emboîté le pas à Joan Kelly Gadol. Sophie Cassagnes-Brouquet pensant à Christine de Pisan, porte-parole de la cause des femmes au XVe siècle, affirme que « *le Moyen Âge a inventé le féminisme et tout s'est éteint à la Renaissance, où là on a demandé aimablement aux femmes de retourner dans leurs foyers et de ne plus faire parler d'elles* ». De fait, l'on constate le retrait de leur présence dans de nombreux domaines à partir du XVIe siècle, amenant même certains chercheurs à parler, en contrepoint, d'un « âge d'or » pour qualifier la période des derniers siècles du Moyen Âge. Aujourd'hui, le débat sur l'enfermement des femmes s'est cristallisé sur trois domaines principaux : l'économie (avec la fermeture des corporations), la religion (avec un durcissement moral lié à la lutte entre protestantisme et catholicisme), la mise par écrit du droit (avec la fin de certaines tolérances tacites).
Dans le domaine économique, le fait le plus notable est donc l'exclusion progressive des femmes des corporations. Le milieu du textile, important vivier d'emplois pour les femmes à la fin du Moyen Âge, permet de prendre la mesure





Au XVIe siècle, la lutte qui oppose le protestantisme et le catholicisme se traduit par un durcissement moral. La femme est reléguée au foyer et aux soins domestiques. (Famille puritaine, gravure de 1563 ; à g., fresque de Lorenzetti, palais de Sienne, XIVe s.)

de ce phénomène. À Amiens, elles constituent plus de 40 % des effectifs dirigeants en 1480. Mais trente ans plus tard, les échevins picards décident d'interdire l'entrée de la corporation aux femmes mariées. La raison invoquée : deux personnes liées par mariage ne peuvent exercer le même métier pour l'entretien du ménage. À la même époque, en 1511, les tisserands de Norwich prohibent l'entrée des femmes dans les corporations en raison, cette fois, de leur faiblesse physique. Pourtant celle-ci ne semblait pas avoir posé de problème auparavant !
Cette dévalorisation du travail féminin s'inscrit plus largement dans les discours de nombreux théologiens et moralistes de l'époque prônant une sphère d'activité féminine strictement confinée à l'espace privé. C'est alors que naît, au XIVe siècle, ce phénomène européen que l'on désignera plus tard sous le terme de « Querelle des femmes » : des milliers de discours, libelles, pamphlets, fabliaux dénient aux femmes l'accès au pouvoir et à l'éducation, brodant sur leur infériorité naturelle et leurs incalculables défauts.

L'autre terrain où va se jouer l'exclusion des femmes est celui de la religion. Comme le rappelle Laurent Vissière, maître de conférences à Paris-IV-Sorbonne, « *on constate un durcissement des mesures envers les femmes au XVIe siècle. Les guerres de Religion ne sont pas favorables à l'émancipation féminine, car chaque camp veut montrer sa rigueur morale* ». Non seulement on rappelle aux femmes que leur place est au foyer, mais on limite également leur participation à la vie religieuse. De nombreuses alternatives qui leur étaient jusqu'ici proposées disparaissent. Les béguinages, inspirés des exemples de Marie d'Oignies ou de Marguerite Porète, très célèbres dans le nord de la France, ferment progressivement. Ainsi, les possibilités qu'avaient les femmes d'exercer une influence sur la théologie diminuent sensiblement.
Enfin, il convient d'évoquer un dernier facteur. Il s'agit de la réforme du droit entreprise à partir des derniers siècles du Moyen Âge. Depuis Saint Louis, on tend vers une mise par écrit progressive du droit. La distinction entre pays dits de droit écrit, au sud, et pays de coutumes orales, au nord, tend à disparaître. Charles VII prend ainsi la décision en 1454, par l'ordonnance de Montils-les-Tours, de consigner par écrit et d'uniformiser les droits régionaux dans le royaume de France. On prend alors notamment pour modèle le droit romain, qui se trouve être le plus dur envers les femmes. Peu à peu celles-ci doivent céder du terrain dans le domaine de la communauté de biens et dans celui de la transmission des héritages.
Il faut noter, toutefois, que certains historiens et historiennes, notamment ancrés dans une pensée marxiste, réfutent cette thèse d'une aggravation de la condition féminine à partir de la fin du XVe siècle. Pour eux, la place des femmes demeure inchangée du haut Moyen Âge jusqu'à l'époque contemporaine. La condition féminine serait restée misérable tout au long de l'Ancien Régime. Maryanne Kowaleski et Judith Bennett défendent par exemple l'idée d'une dépréciation continue de la position sociale des femmes, du bas Moyen Âge à l'époque moderne, quel que soit le contexte politique, économique, et démographique.

Malgré tout, la thèse de Joan Kelly Gadol semble de plus en plus admise. On discute aujourd'hui beaucoup des modalités de cette grande fermeture. Évidemment, il ne faut surtout pas imaginer que les changements à l'œuvre dans ces trois domaines – les métiers, le droit et la morale – se sont traduits par une exclusion totale et brutale des femmes hors de l'espace public. Il s'agissait surtout de leur bannissement symbolique. Ce dont les femmes sont victimes, c'est essentiellement d'une perte de reconnaissance pour le rôle qu'elles pouvaient exercer dans le domaine économique, social et religieux. Mais cette perte de reconnaissance symbolique a des effets très concrets car elle se traduit, ainsi que l'a montré Scarlet Beauvalet-Boutouyrie, par une « *désinstutitionalisation de leur action* ».

Julie Pilorget

Communauté de biens, transmission des héritages : peu à peu, les femmes doivent céder du terrain

L’enfermement linguistique

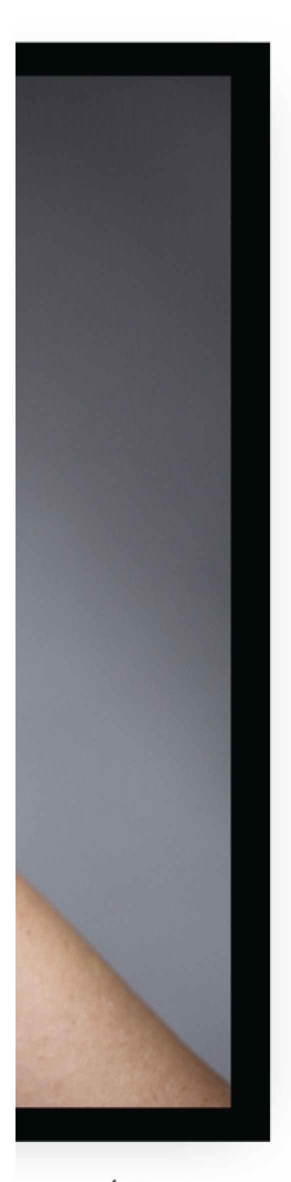
Le recul des femmes dans la vie publique, la dégradation de leur statut se traduisent aussi dans l’évolution de la langue française qui se masculinise à partir des XVIe et XVIIe siècles. C’est ce qu’a mis en avant l’historienne Éliane Viennot dans son livre *Non, le masculin ne l’emporte pas sur le féminin*.
De fait, il semble que les facteurs évoqués plus haut, combinés à l’apparition de l’imprimerie au milieu du XVe siècle, firent l’effet d’un « remue-ménage » dans la langue française. On changea alors d’alphabet – on passa du gothique à l’écriture humaniste –, on unifia la graphie et l’on commença à réfléchir sur la forme des mots et la question des traductions. On distingue bientôt les rimes masculines, dites riches, des rimes féminines, celles du « e » muet. Or très vite, une personnification transparaît et il devient évident que l’on prête à ces rimes-ci les caractéristiques imputées au sexe faible. Et Thomas Sébillet d’écrire en 1548 que le « e » féminin est comme « mol et imbécile ».
À mesure que l’on cherche à exclure les femmes des métiers, on cesse – voire on interdit – d’utiliser le terme féminin associé au métier existant. Des termes d’usage courant comme « autrice », « chevaleresse » ou « vainqueresse » disparaissent. Pour Éliane Viennot, « *le nerf de la guerre c’est de montrer que tout ce qu’on nous dit être d’affreux néologismes québécois, suisse ou autres, existe en fait en français depuis très longtemps* ». Ainsi, à l’heure où le Haut Conseil à l’Égalité entre les femmes et les hommes (HCEfh) réfléchit à la féminisation du langage, le SIEFAR (Société internationale pour l’étude des femmes de l’Ancien Régime) a créé sur son site une page intitulée « guerre des Mots » où sont recensés tous les termes féminins en usage sous l’Ancien Régime, termes qui témoignent de la place qu’occupaient les femmes dans la société. **J. P.**

La femme est progressivement écartée des corporations. Les lois qui s’inspirent du droit romain, le plus dur envers les femmes, sont consignées par écrit. (*Le livre des métiers* ; corporation des marchands de laine, miniature de 1380.)



Il existe une spécificité française en matière de misogynie

PROPOS RECUEILLIS PAR JEAN-FRANÇOIS MONDOT – PHOTOS OLIVIER ROLLER



ÉLIANE VIENNOT est historienne et professeure de littérature française de la Renaissance à l'université de Saint-Étienne. Elle a notamment écrit *La France, les femmes, le pouvoir*, dont le troisième tome, *Et la modernité fut masculine*, vient de paraître (éd. Perrin, mai 2016) et *Non, le masculin ne l'emporte pas sur le féminin !* (éd. IXE, 2014).

La France se distingue par la précocité et la persistance de son discours anti-féminin, qui resurgit périodiquement du XIIIe au XXe siècle, ainsi que par ses stratégies visant à écarter les femmes de toute position de pouvoir.

Cahiers de sciences et Vie : Dans votre série de livres *La France, les femmes, le pouvoir*, vous décrivez les stratégies masculines mises en place à partir du XIIIe siècle pour écarter les femmes du pouvoir. La France a-t-elle joué un rôle particulier dans ce processus ?

Éliane Viennot : Oui, je le crois. J'ai commencé mes recherches sur ce sujet au début des années 1990. Des statistiques venaient d'être publiées sur l'accès au pouvoir des femmes dans les différents pays de l'Union européenne. La France et la Grèce occupaient la dernière position. En remontant aux sources historiques de ce phénomène, je me suis aperçue qu'il y avait une exception française sur ce sujet, pour au moins deux raisons. D'une part, ses élites lettrées se sont mises à tenir un discours anti-féminin virulent à partir du milieu du XIIIe siècle, et cette tradition s'est poursuivie au long des siècles. D'autre part, la France s'est dotée d'un mode de succession à la couronne strictement masculin (la « loi salique »). Originalité que des centaines d'historiens et de théoriciens de la politique ont ensuite voulu justifier – d'où la solidité de notre culture masculiniste.

CSV : Mais ces discours contre les femmes de la fin du Moyen Âge ne se repèrent pas seulement en France…

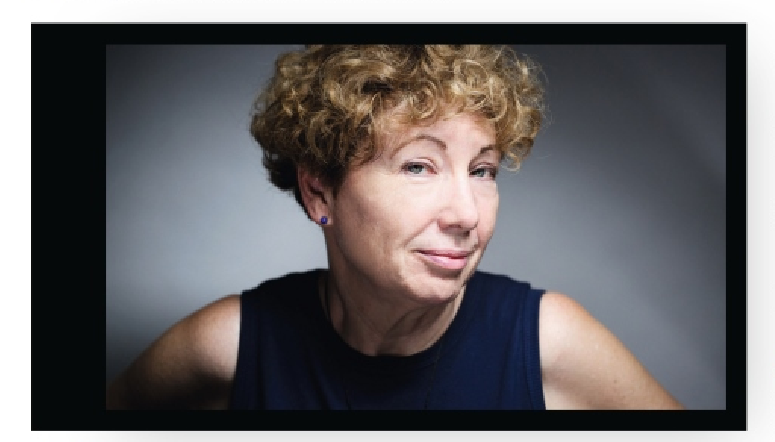
É. V. : Non, ils sont portés par les universitaires ; or la création des universités est un phénomène européen. Mais la France est le premier pays à se centraliser, à se doter d'une haute administration et d'une grande Université pour former ces « experts » (de la parole, du droit, des chiffres…). C'est donc un moment où le savoir devient pouvoir, argent, prestige, et même noblesse pour les plus habiles. Cette « poule aux œufs d'or » a suscité, entre les candidats aux grandes charges, une concurrence acharnée. Et l'un des moyens qu'ils ont trouvé pour se réserver cette manne a été d'empêcher leurs concurrents de passer les diplômes universitaires, mis au point pour verrouiller l'accès aux emplois prestigieux. Comme les premiers sur la ligne de départ étaient les savants de l'Église (parce que l'Église était depuis des lustres la seule institution capable de former des intellectuels), les deux populations écartées ont été les femmes et les juifs. Toutefois, l'aspect arbitraire de ces règlements sautait aux yeux. La clergie a donc cherché à accompagner ces empêchements concrets de discours disqualifiants. D'où l'inflation de propos dégradants produits sur les deux groupes à partir de cette époque. Toutefois, si les juifs ont été abandonnés à leur sort, les femmes ont vu se dresser des « champions des dames » dès la fin du Moyen Âge : c'est la controverse qu'on a appelée, au début du XXe siècle, la « Querelle des femmes ». À tous les textes qui dénonçaient la femme, sa fausseté, sa faiblesse, sa sottise, etc., ont commencé à répondre d'autres textes, qui attaquaient les misogynes – contrepoint toujours inférieur en nombre, mais généralement très supérieur en qualité. La production misogyne a longtemps été sous-estimée par les historiens car une partie de ces textes adopte le registre de l'humour et de l'outrance, par exemple les fabliaux. Pourtant, ces textes ont contribué à accréditer l'idée de l'infériorité des femmes, de leur peu de valeur, de leur nocivité dans les positions de pouvoir, de l'inutilité de les éduquer.

CSV : Ce discours anti-féminin a-t-il d'autres conséquences pratiques sur la condition des femmes ?

É. V. : Absolument. Cette inflation de discours haineux est parallèle à la dégradation générale de la condition des femmes au XIVe-XVe siècle. Leur perte de capacité juridique est pilotée par ces mêmes clercs, qui élaborent de nouvelles lois au sein de la Chancellerie, modifient les coutumes en les rédigeant, rendent la justice au profit des hommes. Dans le domaine économique, elles sont progressivement exclues de certaines corporations, perdent l'accès à la maîtrise. C'est aussi la grande époque de la chasse aux sorcières, dont des dizaines de traités savants justifient les tortures et les exécutions. La fabrication de la loi salique fait partie de ce mouvement général. Lorsque, au début du XIVe siècle, Jeanne, petite-fille de Philippe le Bel, est écartée du pouvoir par ses deux oncles, puis par Philippe de Valois, ce sont de purs coups de force. Mais comme ils entraînent la guerre de Cent Ans, l'idée germe dans quelques cervelles de la haute administration – pleine de juristes – qu'il faudrait pouvoir alléguer une vieille loi. Faute de la trouver, ils l'inventent, au début du XVe siècle, avant de forger tout un récit historique autour d'elle. Dans les années 1460, ce discours est au point : il deviendra un mythe national pendant la dernière guerre civile du XVIe siècle. Entre-temps, ses partisans ont même élaboré l'amorce d'une constitution : la loi salique, disent-ils, est la première des lois fondamentales du royaume ; ce qui signifie qu'il y en a d'autres. Des lois que le roi ne peut transgresser…

CSV : Jusqu'à quand continue la Querelle des femmes ? Survit-elle au Moyen Âge ?

É. V. : Bien sûr ! Non qu'elle soit éternelle, mais elle est due à un conflit irrésolu : pourquoi les femmes n'au-



> La femme a le droit de monter sur l'échafaud ; elle doit avoir également celui de monter à la tribune

raient-elles pas les mêmes droits que les hommes, les mêmes possibilités ? On la voit cependant se renforcer à certains moments, notamment lorsque des femmes gouvernent (Louise de Savoie et Catherine de Médicis au XVIe siècle, Marie de Médicis et Anne d'Autriche au siècle suivant). Au XVIIIe siècle, les discours débilitants sur les femmes évoluent. Les philosophes des Lumières rejettent la vieille thèse aristotélicienne définissant la femme comme un « mâle imparfait ». Ils combattent également l'idée d'un péché originel qui l'aurait rendue mauvaise par essence. Pour eux, la nature a créé deux sexes à la beauté égale, mais aux vocations différentes : elle a destiné les hommes à s'occuper de la guerre et de la cité, et les femmes à « l'empire de l'amour ». Le discours a changé, mais non l'objectif : aucun ne veut l'égalité.

CSV : La Révolution française fait-elle changer les choses ?

É. V. : Non, au contraire : elle inscrit cette philosophie dans la loi. Dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, en août 1789, rien de précis n'est dit sur cet être-là. On l'apprend en octobre, avec la première loi électorale, qui sépare citoyens actifs et citoyens passifs, autrement dit exclus du vote. Cette dernière catégorie est très vaste : on y trouve la grande majorité des paysans, les ouvriers, les domestiques – et toutes les femmes. En dépit des protestations, la première constitution entérine cette division en octobre 1791. C'est pourquoi, peu de jours avant son adoption, Olympe de Gouges publie la *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne*, dans laquelle elle écrit (article 10) : « *La femme a le droit de monter sur l'échafaud ; elle doit avoir également celui de monter à la tribune* ». Mais l'égalité des sexes n'est alors défendue que par une poignée d'hommes. La Constitution de 1793 lève toutes les restrictions pour les hommes, et les maintient pour les femmes. Ensuite, avec Napoléon, le Code civil de 1804 conforte l'autorité des hommes sur les femmes de leur famille et sur leurs biens. On décide aussi (dans la bonne société) de ne plus appeler les femmes « Citoyenne », comme on le faisait depuis la Révolution, mais de revenir à « Madame »… et à « Mademoiselle », pour que le statut matrimonial des femmes soit de notoriété publique.

CSV : Quand prend fin la Querelle des femmes ? À quel moment cesse-t-on de leur dénier la capacité à exercer le pouvoir ?

É. V. : Pendant longtemps j'ai estimé qu'elle s'arrêtait dans les années 1930. À partir du moment où les femmes sont diplômées, exercent des métiers prestigieux, on voit en effet se tarir les discours sérieux sur leur incapacité et leur infériorité. Mais je réalise aujourd'hui qu'ils ont continué à avoir cours dans un domaine : celui de la langue. Certains ont en effet défendu la thèse de la supériorité du masculin sur le féminin jusqu'à la fin du XXe siècle, avec l'idée qu'il a naturellement la capacité à représenter tout le monde en tant que genre « non marqué ». C'est à peu près le même type d'arguments que l'on employait, au XIXe siècle, pour dire que les femmes n'avaient pas à voter puisque les maris le faisaient à leur place…

CSV : Quel sont les enjeux de ce combat sur la langue ? En quoi cela fait-il avancer la cause des femmes de parler d'autrices plutôt que d'auteurs, ainsi que vous le préconisez ?

É. V. : Il faudrait plutôt demander à ceux qui ont tellement peur d'utiliser ce mot, ou qui le combattent avec la dernière énergie, ce que cela leur ferait perdre ! Pour moi c'est un vocable comme un autre. Il existe des femmes qui écrivent, elles devraient être appelées des écrivaines ou des autrices. Le premier mot est attesté au Moyen Âge. Le second a été employé jusqu'à la fin du XVIIe siècle, et il le serait encore si des hommes (académiciens, grammairiens, auteurs de dictionnaires…) n'avaient pas décidé de le faire disparaître. Aujourd'hui, les rares termes qui « posent problème » (en France, car le problème est résolu au Québec, en Suisse…) désignent tous des positions de pouvoir autrefois fermées aux femmes. On en revient toujours là : aux monopoles de la clergie… française ! Elle a dû y renoncer dans les faits, elle ne veut pas y renoncer symboliquement. Cette bagarre sans fondements linguistiques témoigne de la résistance de notre société, encore aujourd'hui, à accepter que les femmes exercent les plus hautes dignités ou fonctions.



COMPLÉTEZ

ANCIENS NUMÉROS





N°164
Les secrets
des cathédrales



N°163
Aux origines
du monde



N°158
Invasions barbares
La face cachée de l'histoire



N°157
Incas
L'empire de tous les mystères



N°156
Aux sources
de la Bible



N°155
La naissance
des villes



N°152
Le siècle de Voltaire
L'ombre et les Lumières



N°151
Quand le climat
écrit l'histoire



N°150
Merlin
et les premiers savants



N°149
Les origines de la France
et de la langue française

Retrouvez nos anciens numéros sur
www.laBoutiqueScienceetVie.com

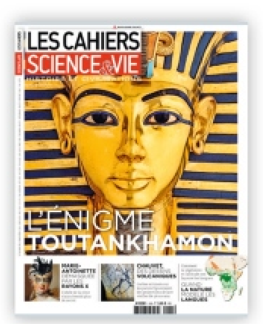
VOTRE COLLECTION



N°162
Guerres de religion
de l'intolérance à la laïcité



N°161
L'espionnage
4 000 ans de manipulations



N°160
L'énigme
Toutankhamon



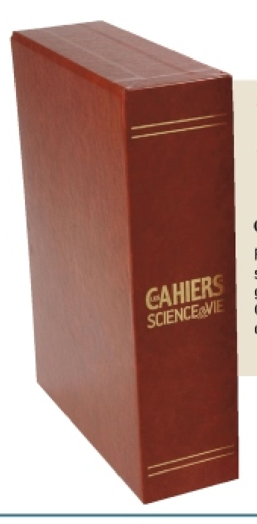
N°159
Atlantide
une quête sans fin



N°154
Chine
Au-delà des mythes



N°153
Les nouveaux
mystères de Paris



RELIURES

Préservez votre collection des *Cahiers de Science&Vie* !

Format coffret, simili cuir, gravure dorée. Contient 1 an de lecture.

15€

LA RELIURE DES ***CAHIERS DE SCIENCE&VIE***

POUR COMMANDER ET S'INFORMER


Par courrier : Renvoyez le bon de commande avec votre règlement à : **La Boutique Les Cahiers de Science&Vie CS 90125 - 27091 Evreux Cedex 9**


Par téléphone au **01 46 48 48 83** du lundi au samedi de 8h à 20h. (paiement par CB uniquement)


Retrouvez plein d'autres produits sur : **www.laboutiquescienceetvie.com**
Exclu Internet : paiement PayPal

BON DE COMMANDE Retournez ce bon à La Boutique Les Cahiers de Science&Vie - CS90125 - 27091 Evreux Cedex 9

Anciens numéros *Les Cahiers de Science&Vie*

N°	Qté	N°	Qté	Prix	Sous-total
149	X	157	X	5,95€ (l'unité)	= €
150	X	158	X		
151	X	159	X		
152	X	160	X		
153	X	161	X		
154	X	162	X		
155	X	163	X		
156	X	164	X		
reliure		**Réf.**	**Qté**	**Prix**	**Sous-total**
Reliure Les Cahiers de Science&Vie		359.182	X	15 €	= €
				SOUS-TOTAL	€
FRAIS D'ENVOI (cocher la case de votre choix)	☐ Envoi normal				**6,90€**
Frais d'envoi offerts dès 49 € de commande !	☐ Ma commande atteint 49€ : Envoi normal				**GRATUIT**
				TOTAL	€

Tarif valable 2 mois, uniquement pour la France métropolitaine (dans la limite des stocks disponibles).
Selon l'article L121-21 du code de la consommation, vous disposez d'un délai de 14 jours pour nous retourner votre colis dans son emballage d'origine complet. Le droit de retour ne peut être exercé pour les enregistrements audio ou vidéo descellés. Les frais d'envoi et de retour sont à votre charge. Conformément à la loi 6/01/1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification de vos coordonnées. Ces informations pourront être cédées à des tiers. Si vous ne le souhaitez pas, merci de cocher la case ci-contre : ☐

Mes coordonnées : ☐ Mme ☐ Mlle ☐ M. Code avantage : 383356

Nom ______ Prénom ______

Adresse (N° et voie) ______

______

Code postal ______ Ville ______

Téléphone ______
Grâce à votre n° de téléphone (portable) nous pourrons vous contacter si besoin pour le suivi de votre commande.

E.mail ______
☐ Je souhaite bénéficier des offres promotionnelles des partenaires de Science&Vie Junior (Groupe Mondadori).

Je règle par chèque à l'ordre des Cahiers de Science&Vie ou par carte bancaire :

N° de carte ______

Date de validité ______

Cryptogramme ______ (au dos de votre CB)

Date et signature obligatoire :

Mondadori Magazines France SAS au capital de 60 557 458€ - SIRET 452 791 262 RCS Nanterre - APE 5814Z
Siège Social : 8, rue François Ory - 92 543 Montrouge Cedex



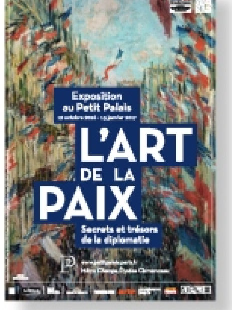




LES RICHES HEURES DE LA DIPLOMATIE

Dès l'entrée, c'est un choc visuel. Le regard est happé par une saisissante toile de Georges Leroux qui nous transporte sur le champ de bataille des Éparges où, de février à avril 1915, plusieurs dizaines de milliers d'hommes moururent en tentant de reprendre cette place aux Allemands. Dans une terre jonchée de débris et hérissée de croix de bois, des soldats en uniforme gris de fer bleuté s'occupent au clair de lune du cadavre de l'un des leurs. Scène désolante et désolée, où le mort semble le plus vivant de tous… Paradoxalement, c'est avec la guerre que le Petit Palais a choisi d'ouvrir son exposition consacrée à « L'Art de la paix, secrets et trésors de la diplomatie », réalisée en collaboration avec le ministère des Affaires étrangères et du Développement international. Quel meilleur préambule que de montrer l'effroi des conflits pour évoquer les efforts de paix ? Mais, prévient Gaëlle Rio, conservatrice du patrimoine au Petit Palais et commissaire de cette exposition, *« la paix n'est pas le négatif de la guerre. Notre objectif est de montrer comment elle se construit au cours du temps et la manière dont elle est vécue par les hommes politiques, les diplomates ou les citoyens. Nous avons pour cela sélectionné des traités de paix et des documents issus des archives diplomatiques parmi les plus emblématiques de notre histoire nationale, mais aussi des œuvres d'art destinées à les replacer dans leur contexte et à mieux comprendre le processus de leur négociation »*. Une façon originale de retracer les temps forts de l'histoire de la diplomatie française.

Jusqu'au XVIe siècle, la paix se négocie entre souverains, le plus souvent par l'échange de territoires et surtout par le jeu d'alliances familiales et matrimoniales. C'est le cas des « Serments de Strasbourg », prêtés le 14 février 842 par deux petits-fils de Charlemagne, Charles le Chauve et Louis le Germanique, pour mettre en déroute leur frère aîné, Lothaire. Par le traité d'Arras, conclu en 1435, Charles VII cède les comtés d'Auxerre et de Mâcon et les villes de la Somme au duc de Bourgogne Philippe le Bon. En contrepartie, celui-ci renonce à s'allier aux Anglais. Reste que les



L'ART DE LA PAIX
SECRETS ET TRÉSORS DE LA DIPLOMATIE
PETIT PALAIS, MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE LA VILLE DE PARIS
Du 19 octobre 2016 au 15 janvier 2017

LA PAIX N'EST PAS LE NÉGATIF DE LA GUERRE. ELLE SE CONSTRUIT SANS CESSE AU FIL DU TEMPS



R-G OJÉDA - RMN-GP / MUSÉE CARNAVALET - ROGER-VIOLLET

Picasso et sa colombe (1950), Jean Picart le Doux invoquant un homme étoilé (1960), Daumier campant Victor Hugo (1849) et le Douanier Rousseau (1907) une délégation étrangère (de g. à dr.), tous célèbrent la paix.



L'art de la diplomatie est affaire d'habiles négociateurs comme d'échanges de cadeaux toujours plus somptueux. La France reçoit ainsi en 1780 la splendide table de Teschen, ou de la Paix, et en 1861 une lettre du roi de Siam gravée sur une fine feuille d'or.

Les traités de Westphalie, dont celui du 24 octobre 1648, signé à Munster (ci-dessus), figurent parmi les archives diplomatiques emblématiques. Ils témoignent de la volonté commune d'instaurer la paix en Europe.

rencontres entre souverains sont complexes à organiser et potentiellement risquées. Peu à peu, la paix devient une affaire de professionnels. « *Au cours des XVII*e *et XVIII*e *siècles émerge un véritable art de la diplomatie, avec ses règles, ses protocoles, ses symboles* », enchaîne Gaëlle Rio. En 1635, *Le parfait ambassadeur*, écrit quinze ans plus tôt par l'Espagnol Antonio de Vera, est traduit et publié en France où il connaît un grand succès. Il donne des clés pour maîtriser les codes de la diplomatie, les différentes fonctions de l'ambassadeur, les façons de négocier avec les souverains et les qualités nécessaires pour remplir ces fonctions. C'est, écrit l'auteur, « *une charge qui ne reçoit point de comparaison avec aucune autre de la République: il n'y en a point aussi où toutes ces qualités soient plus nécessaires, la confiance, la loyauté, l'industrie, la vertu, la bonne extraction, la richesse, l'expérience aux affaires, la vivacité d'esprit et le courage. En un mot, toutes les bonnes qualités qui se trouvent dans les autres charges doivent être rassemblées en celle-ci* ». En 1712, Jean-Baptiste Colbert de Torcy, secrétaire d'État des Affaires étrangères sous Louis XIV, puis ministre, et l'un des négociateurs les plus habiles de son temps, crée l'Académie politique, la première école de formation à la diplomatie. Les cadeaux qu'il est de coutume d'échanger pour immortaliser les traités de paix deviennent particulièrement prestigieux. La « table de Teschen » ou« table de la Paix », prêtée par le musée du Louvre, en est l'illustration. Cette pièce d'orfèvrerie, réalisée par le joaillier de la cour de Dresde Johann Christian Neuber, fut offerte en 1780 au diplomate Louis Charles Auguste Le Tonnelier, baron de Breteuil, ministre de Louis XVI, par l'impératrice d'Autriche Marie-Thérèse en remerciement de sa médiation entre la Prusse et l'Autriche lors de la guerre de succession de la Bavière. Son plateau ovale est orné de 128 pierres fines et bois pétrifiés enchâssés dans des compartiments de bronze doré et de médaillons allégoriques de la paix en porcelaine de Saxe.

AU NOM DES PEUPLES

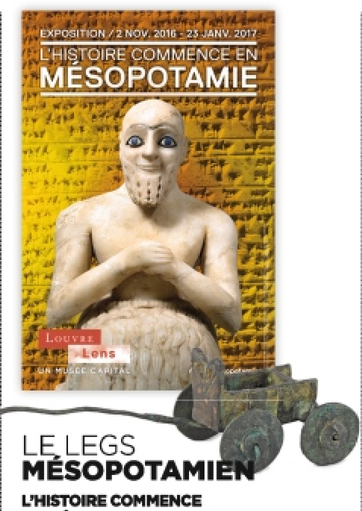
Les lettres et documents diplomatiques prennent des allures d'œuvres d'art, avec des reliures, des sceaux et des enluminures magnifiques. « *Gravée sur une feuille d'or très fine, la lettre que le roi du Siam transmet à Napoléon III et à l'impératrice Eugénie, le 17 mars 1861, est à ce titre exceptionnelle* », s'enthousiasme la conservatrice.

À partir du XIXe siècle, la diplomatie change d'échelle. « *La paix n'est plus seulement construite par les souverains, ni même les diplomates. Elle devient un objet de négociations internationales et se traite au nom des peuples* », poursuit Gaëlle Rio. C'est le congrès de Vienne qui ouvre la voie: de septembre 1814 à juin 1815, il réunit les puissances victorieuses des armées françaises (l'Angleterre, la Prusse, l'Autriche et la Russie), mais aussi les autres États européens afin de créer les conditions d'une paix durable. Car les mentalités changent. Intellectuels et artistes dénoncent de plus en plus les horreurs de la guerre. Le peintre russe Vassili Verechtchaguine, qui accompagne l'armée dans ses campagnes, exhibe la cruauté et l'injustice des conflits. Sa toile de 1871, *L'apothéose de la guerre*, où un amas de crânes et d'ossements humains attire les corbeaux charognards, devient l'un des symboles du pacifisme russe.

À la fin de la Première Guerre mondiale, le terrain de la diplomatie s'étend à toute la planète. La paix est désormais l'affaire de grandes institutions supranationales: la Société des nations, puis l'Organisation des Nations unies à partir de 1946. Mais elles ne sont pas infaillibles. L'actualité internationale nous le rappelle chaque jour: la paix n'est jamais acquise. Elle se construit perpétuellement. Et chaque geste compte, même une poignée de mains. Le visiteur quitte cette exposition avec quelques-unes d'entre elles: celle de François Mitterrand et d'Helmut Kohl devant l'ossuaire de Douaumont le 22 septembre 1984, symbole de la réconciliation entre deux nations, ou celle de Yitzhak Rabbin et de Yasser Arafat durant les accords d'Oslo, le 13 septembre 1993.

Fabienne Lemarchand

AUTRES EXPOS À NE PAS MANQUER



LE LEGS **MÉSOPOTAMIEN**

L'HISTOIRE COMMENCE EN MÉSOPOTAMIE
MUSÉE DU LOUVRE, LENS
2 novembre 2016 - 23 janvier 2017

Située entre le Tigre et l'Euphrate, au cœur de la région du Croissant fertile, la Mésopotamie fut le berceau de la civilisation. C'est là qu'apparurent, au IVe millénaire avant J.-C., l'écriture, les premières villes, le premier recueil de lois (le code d'Hammurabi) et les plus anciens systèmes politiques et administratifs connus. Là encore que l'irrigation et probablement la roue furent inventées. Avec la prise de Babylone par le roi Perse, en 539 avant J.-C., puis son intégration à l'empire d'Alexandre le Grand, en 331 av. J.-C., la Mésopotamie tombe pourtant dans l'oubli. Jusqu'à ce que des archéologues exhument les premiers vestiges au XIXe siècle. C'est toute cette histoire et ce patrimoine exceptionnels que le musée du Louvre de Lens nous invite à découvrir. Et qui sont aujourd'hui, plus que jamais, menacés par la guerre et les pillages…

L'ART AU SERVICE DE LA **SCIENCE**

Un petit trésor se cache dans la bibliothèque du Muséum national d'histoire naturelle: quelque 7 000 vélins – un ensemble de gouaches et d'aquarelles réalisées sur une peau de veau mort-né ou de veau de lait – d'une exquise beauté, représentant des fleurs et des animaux. À l'origine de cette collection unique se trouve Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, grand connaisseur et collectionneur passionné de plantes. De 1630 à sa mort, trente ans plus tard, il n'aura de cesse de l'enrichir. Louis XV, qui en hérite, la continuera. En 1793, la collection est finalement déplacée et installée dans le tout nouveau Muséum national d'histoire naturelle. La production des vélins se ralentit à partir de la seconde moitié du XIXe siècle, puis s'interrompt en 1905, aussi bien faute de budget que parce que la photographie prend le relais. Pour la première fois, la vénérable institution a décidé d'exposer près de cent cinquante de ces merveilles.

PRÉCIEUX VÉLINS - TROIS SIÈCLES D'ILLUSTRATION NATURALISTE
CABINET D'HISTOIRE DU MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE, PARIS
28 septembre 2016 - 2 janvier 2017



PORTRAIT D'UNE ÉPOQUE

SPECTACULAIRE SECOND EMPIRE 1852 - 1870
MUSÉE D'ORSAY, PARIS
27 septembre 2016 - 16 janvier 2017

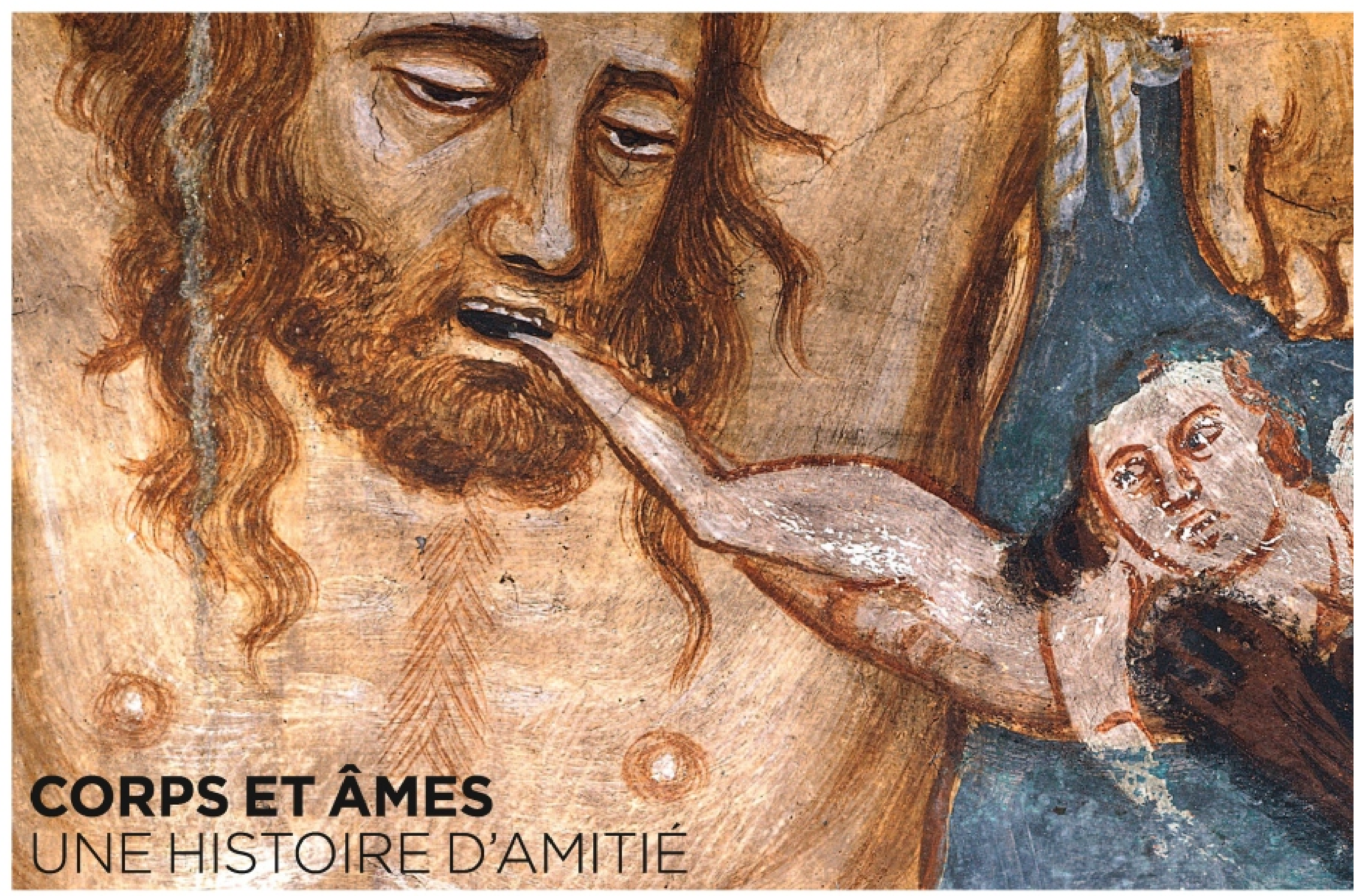
Pour ses trente ans, le musée d'Orsay nous plonge dans le Second Empire (1852 – 1870), ses fastes et ses célébrations grandioses. Durant cette période de grande prospérité, Paris vit au rythme des fêtes organisées par Napoléon III et sa cour cosmopolite à l'occasion des multiples événements qui ponctuent son règne: l'inauguration du canal de Suez en 1869, la célébration des victoires militaires de Crimée ou d'Italie, les inaugurations des nouveaux boulevards percés par Haussmann ou les Expositions universelles de 1855 et de 1867. La vie culturelle est également très intense. Paris, métamorphosé par Haussmann, offre de nouveaux divertissements (concerts populaires, cafés-concerts) et des théâtres flambant neufs (ceux de la place du Châtelet, l'Opéra Garnier). Un nouvel art de vivre se développe au jardin, à la campagne, au bord de la mer, et avec lui une nouvelle peinture. C'est d'ailleurs pour l'accueillir que Napoléon III crée en 1863 le fameux « Salon des refusés » où Manet fait scandale avec *Le déjeuner sur l'herbe*. Peintures d'époque, sculptures, dessins d'architecture, objets d'art, bijoux, costumes, etc. racontent au final une histoire brillante et foisonnante, bien loin des idées reçues.

LA MODE AU MOYEN ÂGE!
TOUR JEAN SANS PEUR, PARIS
Jusqu'au 15 janvier 2017

SE VÊTIR AU MOYEN ÂGE

Au XIVe siècle, dans l'aristocratie, la silhouette connaît une véritable révolution. Finis les vêtements sobres et amples. Place aux tenues très ajustées redessinant les formes! Le corps de l'homme est mis en valeur par de longues chausses et un pourpoint rembourré, celui de la femme par un corset marquant la taille et une «*robe à sachets de poitrine*». Vêtements, étoffes, couleurs, accessoires rivalisent d'inventivité, voire d'excentricité: ceintures à grelots, poulaines démesurées, chapeaux ornés de plumes d'autruche ou de paon, coiffes à cornes, découpures avec broderies de fils d'or et de pierres précieuses… Tout est permis. Ce sont tous ces aspects méconnus et passionnants que le musée de la Tour Jean sans Peur met à l'honneur à travers des enluminures et des reconstitutions de costumes. À ne pas manquer: l'atelier de couture qui permet d'appréhender les métiers du costume et la «touchothèque» pour reconnaître les différents tissus et tissages de l'époque.

F. RAUX-RMN-GP / MELLERIO



CORPS ET ÂMES
UNE HISTOIRE D'AMITIÉ

Le monde médiéval aurait creusé le fossé entre l'esprit, immortel, aspirant au salut, et l'enveloppe charnelle, immanente, livrée au péché et à l'ordure. Dans *Corps et Âmes*, l'historien Jérôme Baschet démonte cette idée reçue. Au Moyen Âge, la toute-puissante Église n'a eu de cesse, tant par les écrits de ses théologiens que par la somptuosité de son décorum, d'apparier corporel et spirituel. Quoi de plus naturel pour une religion où Dieu s'est incarné dans le Christ ? Où l'on verra à la fin des temps la résurrection des corps ?

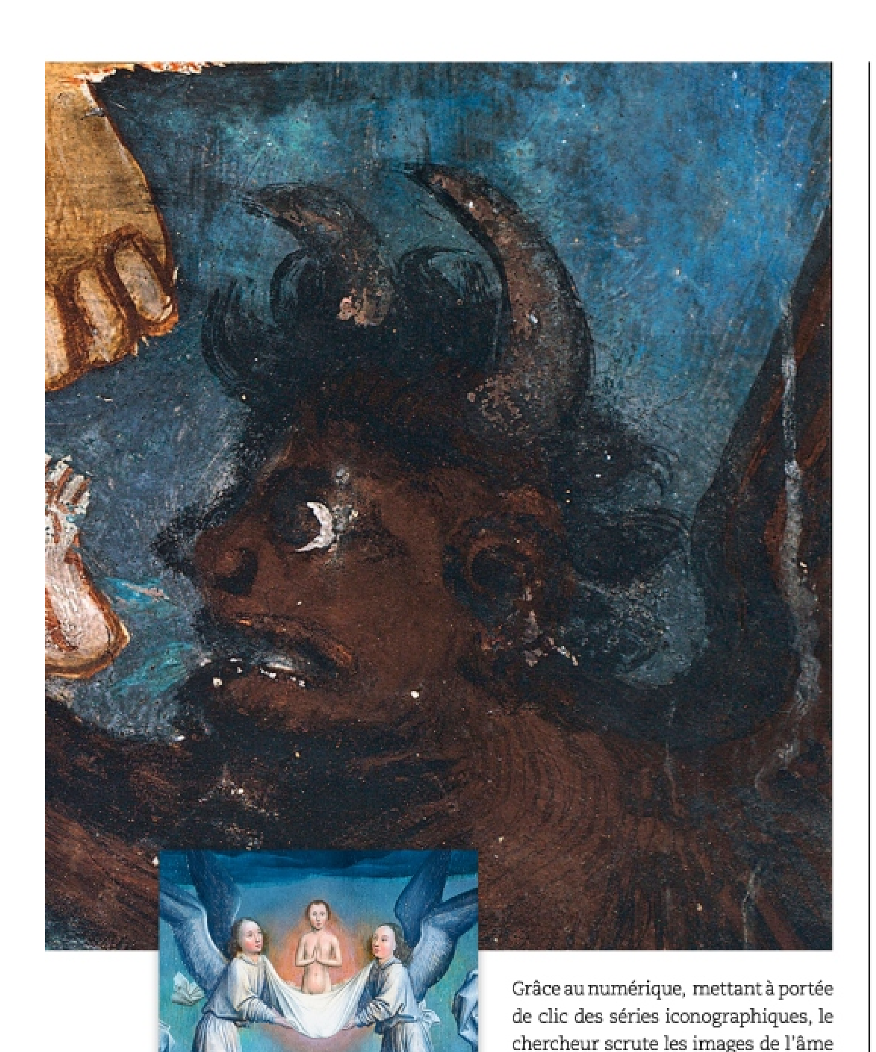
Maître de conférences à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), Jérôme Baschet, fin analyste des images [1], membre du Groupe d'anthropologie médiévale, enseigne principalement à l'université de San Cristobal, au Mexique, dans le Chiapas. Pour ce chercheur, le Moyen Âge n'est pas une période d'obscurantisme, mais l'avènement d'une organisation sociale efficace, dont l'Église assure la cohésion : colonne vertébrale du féodalisme, l'Église serait, avec ses aspirations à l'universalité, le noyau de la force expansive qui a poussé les Occidentaux à la conquête du Nouveau Monde, puis de l'ensemble du globe.

Pour Jérôme Baschet, cette dynamique a pour levier la doctrine chrétienne qui entend créer, au sein d'une même personne, une relation positive entre l'âme et le corps. L'historien oppose deux notions : dualisme et dualité. Le dualisme dit une incompatibilité : il n'offre d'issue à l'âme que par sa nette séparation du corps, élément vu comme méprisable. Il est porté par les écrits pauliniens, le monachisme du haut Moyen Âge, puis par les hérésies cathares et manichéennes. À l'opposé, la dualité prône l'union nécessaire de l'âme et du corps, indispensable au salut et à la béatitude paradisiaque des élus (du fait de la résurrection, *in fine*, des corps). C'est Thomas d'Aquin, dans sa *Somme théologique* (v. 1272), qui ajuste au plus près le concept de dualité. Selon ses écrits, indique Jérôme Baschet, l'âme devient la « *forme substantielle du corps* ». L'homme n'est plus pensé comme l'union de deux substances séparées mais comme « *une véritable unité dans laquelle l'interdépendance de l'âme-forme et du corps-matière est totale* ». Plus séduisante est la pensée de son prédécesseur, Hugues de Saint-Victor, dans son *Didascalicon* (1120), et son évocation de la « *musique de l'homme* ». « *Cette musique,* explique Jérôme Baschet, *est l'harmonie qui caractérise à la fois l'âme, le corps et le lien qui les unit. C'est l'amitié par laquelle l'âme est reliée au corps, non pas par des entraves, mais par des affects* […] *Une amitié selon laquelle personne ne peut haïr sa propre chair.* » Un rapport âme-corps défini dans une formulation remarquablement positive, souligne l'historien, « *fondée sur la double idée d'harmonie musicale et de concorde amicale, deux notions qui renvoient à la fois à l'ordre de l'univers et à la cohésion de la société, assurée par la caritas.* »

1 - *Jérôme Baschet, L'iconographie médiévale, Folio Histoire, 2008.*

CORPS ET ÂMES
Une histoire de la personne au Moyen Âge
PAR JÉRÔME BASCHET,
Seuil, 2016.

Représentation du mauvais larron, Gestas. L'âme du larron, non repenti et crucifié avec Jésus, est arrachée de sa bouche par un démon. Fresque du monastère de Saint-Benoît, XIVe siècle.



ROGER-VIOLLET

Ce modèle duel, qui a connu son apogée au XIIe-XIIIe siècle, a servi, écrit Jérôme Baschet, *«à l'affirmation de l'Église se réclamant du spirituel, mais vouée à l'engager dans la matérialité de ses bâtiments, de ses images, de ses multiples ornements et ses immenses biens temporels»*. En réalisant au passage un joli tour de passe-passe : *«L'articulation du spirituel et du matériel apparaît comme un mode d'emprise sur le monde assez efficace, en ce qu'il permet d'assumer des conduites intéressées au sein d'un système de valeurs qui ne reconnaît de véritable légitimité qu'au désintéressement.»*

Grâce au numérique, mettant à portée de clic des séries iconographiques, le chercheur scrute les images de l'âme (la figure de l'homme en miniature est récurrente) et souligne au passage, la fabuleuse inventivité des images médiévales. Des *«images-objets»*, dit-il, qu'on ne peut séparer des usages sociaux auxquels ils sont associés. Un usage qui va bien au-delà du rôle qu'on leur a longtemps assigné, à savoir de servir de *«Bible aux illettrés»*.

En mettant en regard ses travaux avec les civilisations d'Amérique centrale et de la Chine ancienne, l'historien-anthropologue dégage le couple animique-somatique comme un invariant quasi universel. Tenant, comme Jacques Le Goff, d'un *«long Moyen Âge»*, Jérôme Baschet situe le retour du dualisme au XVIIe siècle, avec l'irruption du *cogito* cartésien. Poser la pensée en complète extériorité avec le monde matériel devient nécessité pour la science moderne. Voilà qui inaugure une autre histoire : la nôtre. ◗

Alain Dreyfus



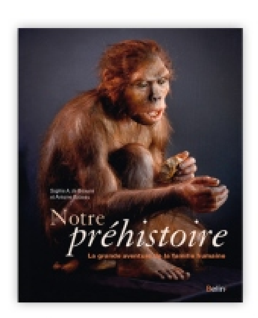
DIVINS VOYAGES
EN MÉDITERRANÉE

A la fois bien ancrés dans leur territoire et *«mobiles, furtifs, ubiquitaires, insaisissables»*; résidents des cieux, mais veillant sans relâche sur leurs sanctuaires terrestres… C'est cette ambivalence fondamentale des divinités méditerranéennes antiques que Corinne Bonnet et Laurent Bricault, professeurs d'histoire à l'université de Toulouse, décryptent dans cet ouvrage consacré à leurs pérégrinations de Gibraltar à l'Euphrate, en passant par l'Égypte et la Grèce. Qu'est-ce qui fait courir les dieux ? De la même façon qu'il existe de multiples raisons de se déplacer soi-même, le départ d'une divinité de la métropole vers une colonie ou de la campagne pour la ville n'est jamais innocent. Les auteurs voient ainsi dans le périple d'Isis en Phénicie un stratagème employé par la ville de Byblos (Liban actuel) afin de mettre en avant ses liens ancestraux avec l'Égypte, alors puissance montante de l'espace méditerranéen, et de renforcer leurs échanges commerciaux. Le *«godnapping»* – procédé consistant à «enlever» un dieu par l'intermédiaire d'une de ses représentations, celle de la stèle de Hammurabi à Babylone – aurait permis au roi élamite Shutruk-Nahhunte de légitimer son pouvoir auprès des habitants de la cité nouvellement conquise. Plus simplement, les voyages annuels d'Aphrodite ou de Dionysos, en créant un sentiment de manque, agissent comme autant de piqûres de rappel qui renforcent la dévotion des populations. Toutefois, *«toutes les frontières ne sont pas grandes ouvertes, toutes les limites ne sont pas franchissables»* : ainsi, malgré les efforts de Paul de Tarse, le Christ ne trouvera pas sa place à Athènes. Car contrairement aux autres voyages de dieux, il ne s'agissait pas là de partager un culte avec un peuple voisin, mais bien de le contraindre à abandonner ses propres croyances pour se consacrer à une religion exclusive… ◗

Hélène Colau

QUAND LES DIEUX VOYAGENT
Cultes et mythes en mouvement dans l'espace méditerranéen antique
PAR CORINNE BONNET ET LAURENT BRICAULT
Labor et Fides, 2016

NOTRE **PRÉHISTOIRE**



NOTRE PRÉHISTOIRE
La grande aventure de la famille humaine
PAR SOPHIE A. DE BEAUNE ET ANTOINE BALZEAU
Belin, 2016

Depuis 50 ans, les découvertes dans le domaine de la paléoanthropologie sont si nombreuses que les non-spécialistes ont bien du mal à s'y retrouver. Où situer Toumaï, Lucy, ou le petit homme de Florès dans notre arbre généalogique si complexe ? Cet ouvrage synthétique permet de faire le point. Il est riche en cartes, en illustrations (plus de 200 photos), avec en particulier des reconstitutions de toutes les espèces connues actuellement. Il retrace l'aventure de la famille humaine depuis les plus anciens hominidés découverts en Afrique, il y a sept millions d'années, jusqu'à la colonisation du globe par *Homo sapiens*, voilà 200000 ans environ, et la disparition de Néandertal, il y a 30000 ans. Au moins six genres et plus d'une vingtaine d'espèces différentes se sont succédé ou ont cohabité sur notre planète. Le livre se lit comme une enquête policière car les auteurs, Sophie A. De Beaune et Antoine Balzeau, mettent en avant ce qui, dans le métier de paléoanthropologue, s'apparente au travail du détective. Ils soulignent ainsi que la vérité scientifique se construit, et qu'elle est provisoire car *«l'absence de preuve n'est pas la preuve de l'absence»*. Chaque nouvelle découverte est donc susceptible de rebattre les cartes et de remettre en question les théories en cours. Parmi les nombreux points éclaircis de manière claire et pédagogique, on peut mentionner le débat sur l'homme de Florès. En 2004, sur l'île de Florès, en Indonésie, la découverte d'un fossile féminin remontant à 60000 ans va faire couler beaucoup d'encre au sein du monde scientifique. Car ce fossile, haut de 106 cm, est doté d'une capacité crânienne de 426 cm³, ce qui est 3,5 fois plus petit que chez un homme actuel et inférieur à la moyenne chez les chimpanzés. Cet individu, surnommé *«le hobbit»* par la communauté scientifique, semble avoir été capable de maîtriser le feu, de réaliser des outils et de chasser l'éléphant nain, malgré la petite taille de son cerveau. En tout cas la découverte de l'homme de Florès remet en question l'idée selon laquelle la taille du cerveau participe de l'évolution de l'espèce. L'ouvrage évoque les différents débats et polémiques qui agitent la paléoanthropologie. Il se termine sur une frise permettant de situer les espèces dans le temps. Une vraie mine d'informations.

Gaëtane Mérat

LA MAISON DU **POUVOIR**



LE MINISTÈRE DU FASTE
La maison de l'empereur Napoléon III
PAR XAVIER MAUDUIT
Fayard, 2016

La «fête impériale», avec ses cérémonies et ses réceptions somptueuses, est une caractéristique du règne de Napoléon III. C'est la Maison de l'empereur, chargée des biens de la couronne et de la personne de l'empereur, à qui revient le rôle de mettre en œuvre ce ministère du faste. Et c'est cette Maison que Xavier Mauduit, historien, nous propose de découvrir dans ce livre d'une grande érudition. Pour la première fois, nous pénétrons dans les coulisses d'une institution qui, héritée des cours royales de l'Ancien Régime et adaptée par l'empereur afin de convenir à la modernité de son temps, perdurera sous d'autres noms bien au-delà du Second Empire. La Maison impériale emploie mille six cents personnes chaque année, depuis les domestiques jusqu'aux médecins de l'empereur, en passant par les fonctionnaires, les grands officiers, etc. Elle fait briller le régime et inspire bon nombre de cours européennes. *«Nous devons lui rendre justice, c'est une des gloires de son règne. Sous son impulsion, la vie parisienne est arrivée à son point culminant»*, affirme un pamphlétaire pourtant critique envers Napoléon III, Alphonse-Nicolas Lebègue, en 1871. Après la défaite de Sedan, le souvenir de la splendeur du Second Empire persiste tant du côté des nostalgiques du régime que de ses opposants, qui construisent la «légende noire» du souverain et de sa cour tout en jalousant l'efficacité de cette théâtralisation du politique. Les fastes de la IIIe République s'en inspireront. Le protocole qui entoure nos présidents de la Ve République est l'héritier direct de cette grandiose mise en scène du pouvoir inventée par Napoléon III.

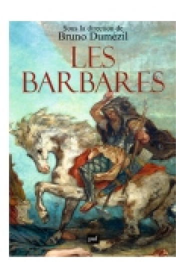
Gaëtane Mérat

LA FABRIQUE DU **BARBARE**

L'adjectif «barbare», qui renvoie à la cruauté, à la sauvagerie et à l'inhumanité, revient à chaque nouvel acte terroriste. Mais que sous-tend ce mot exactement? Cette question est au cœur de l'imposant dictionnaire (1 493 pages!) consacré aux Barbares, coordonné par Bruno Dumézil, maître de conférences à l'université de Paris-X-Nanterre et spécialiste du haut Moyen Âge. Pour mener à bien son entreprise, il a fait appel à 145 spécialistes, historiens, linguistes, philologues, archéologues, etc. Résultat: un ouvrage de quelque 500 entrées, d'Abrittus, ville où les Romains furent défaits par les Goths, à Zoroastre, fondateur de la religion des anciens Perses. On trouve aussi cinq chapitres de synthèse, par période.

EST BARBARE LE NON-GREC

Qu'apprenons-nous? D'abord, que le sens de ce mot a considérablement évolué à travers les siècles. Chez les Grecs, le *barbaros* est celui qui ne parle pas grec. Donc le Barbare, c'est banalement le non-Grec. Ce terme apparaît assez tardivement dans les sources écrites, à la toute fin du VIe siècle avant notre ère, et s'impose surtout au siècle suivant avec les guerres médiques qui les opposent aux Perses. Il est alors empreint d'un fort sentiment de supériorité et traduit une vision binaire du monde: d'un côté le monde grec déploie des valeurs d'ordre, de liberté et d'autonomie, qui s'incarnent dans le modèle de la cité-État; de l'autre, le monde perse, soumis à un roi, apparaît dominé par le désordre, le despotisme et l'esclavage. Avec le temps, ce qualificatif de «barbare» sera étendu à tout ce qui leur est étranger. Le monde barbare est étrange, surtout en raison de la place qu'y occupent les femmes, des mœurs sexuelles et matrimoniales différentes, et inspire la crainte. À cause des animaux sauvages qui y vivent: l'Égypte est pour les Grecs la terre des crocodiles. Et surtout du comportement violent des populations. Les Scythes, dit-on alors, se taillent des «serviettes» dans la peau de leurs ennemis et boivent dans le crâne de ceux qu'ils ont tués… Chez les Romains, qui empruntent aux Grecs le mot au IIIe siècle av. J.-C., le Barbare est celui qui n'appartient pas à la civilisation gréco-romaine. Là encore, le mot est chargé de connotations négatives qui soulignent l'altérité de l'étranger. Le Barbare est sauvage, cruel, mou. Il manque de virilité. Mais s'il est une menace potentielle, il est aussi un citoyen romain en puissance. Et l'Empire accueille les Goths, les Huns, les Vandales, etc., tous ces Germains venus d'outre-Rhin, et les intègre. L'acculturation est telle qu'à sa chute, en 476, les nouveaux royaumes barbares perpétueront nombre de traditions romaines. Plus tard dans le Moyen Âge naît la légende des «invasions barbares», qui auraient fait chuter Rome. Cette époque est à son tour «barbarisée» à l'âge classique, qui traite son art de «gothique», soit «digne des Goths». À partir de la Renaissance, le Barbare revient sur le devant de la scène et se réinvente, réhabilité ou dénigré, au fil des conflits et de l'expansion coloniale de l'Europe. À partir du XIXe siècle, il redevient ainsi, et pour longtemps, un personnage sauvage, cruel, un guerrier couvert de peaux de bêtes, au physique puissant, tel le Conan créé en 1932 par Robert E. Howard ou les héros du jeu vidéo Barbarian. Mais, autre grande leçon, tout un chacun peut devenir le barbare de l'autre. Au XIXe siècle, les nouvelles «classes dangereuses» venues des campagnes s'employer dans l'industrie naissante des villes sont qualifiées de «barbares», comme les gangs de motards aux États-Unis dans les années 1950 ou les terroristes actuels. Naviguant entre les époques et les cultures, c'est toute l'histoire de l'Occident que racontent les auteurs de ce passionnant dictionnaire des Barbares. ◗ **Fabienne Lemarchand**



LES BARBARES
SOUS LA DIRECTION DE **BRUNO DUMÉZIL**
PUF, 2016



Guerriers germains à cheval (in* Le costume ancien et moderne, *par Jules Ferrario, 1820)

SELVA - LEEMAGE



ARTOTHEK - LA COLLECTION

UNE **CATASTROPHE** PLANÉTAIRE

Etrange année que 1816. L'Europe connaît un été exceptionnellement froid et pluvieux. Sur les bords du lac Léman, Mary Godwin, son futur époux le poète anglais Shelley et lord Byron se racontent des histoires de fantômes. C'est ainsi que la jeune femme crée Frankenstein. Le reste du monde n'est pas épargné. La Chine grelotte. Des tempêtes de neige balayent les côtes de la Nouvelle-Angleterre tandis que le sous-continent Indien est privé de mousson. Bref, 1816 est passée à la postérité comme «l'année sans été». À l'époque, personne ne fait le lien entre cette météo pourrie et l'éruption cataclysmique survenue en avril 1815 sur le mont Tambora, en Indonésie. Huit fois plus puissante que l'éruption du Vésuve qui, en l'an 79, détruisit les villes italiennes de Pompéi, Herculanum et Stabies, elle avait propulsé dans la haute atmosphère des quantités phénoménales d'aérosols que les vents disséminèrent tout autour de la Terre. Ce sont eux qui, bloquant les rayons du Soleil, déclencheront cette cascade d'événements météorologiques dont les effets dévastateurs se feront sentir au moins jusqu'en 1818. Deux cents ans plus tard, Gillen D'Arcy Wood, professeur à l'université de l'Illinois et spécialiste de l'art et de la littérature du XIXe siècle, a mené l'enquête, en Europe, en Chine, en Inde, en Indonésie. Il a repris les données scientifiques, épluché les rapports des médecins, les carnets de voyageurs, les œuvres littéraires, ausculté les toiles de maîtres. Il en a tiré un récit passionnant où l'on voit comment une éruption volcanique a modifié le cours de l'histoire et ce, bien davantage que les guerres napoléoniennes qui venaient de s'achever. Car elle entraîne le monde dans une spirale infernale. En Europe, le froid et la pluie hypothèquent les récoltes si bien qu'au printemps 1817, les prix du blé et du pain flambent. Des émeutes de la faim éclatent partout. L'Irlande connaît une famine extrême et la population, fragilisée, est décimée par une épidémie de typhus. En Inde, c'est le choléra qui sème la mort. Au Yunnan, les paysans affamés se lancent dans la culture du pavot à opium, moins sensible que le riz à la météo… Pour Gillen D'Arcy Wood, cette catastrophe planétaire sonne comme une mise en garde: «*Si, au début des années 1800, un changement climatique de trois ans a provoqué de telles destructions et redéfini les affaires humaines à l'échelle que nous avons vue, alors il est certainement impossible d'imaginer les conséquences futures d'un changement climatique de plusieurs décennies. Il est difficile d'envisager qu'un quelconque aspect de nos vies et de nos sociétés ne soit pas transformé dans les décennies à venir, et pour le pire.*» ◗

Fabienne Lemarchand



L'ANNÉE SANS ÉTÉ
Tambora, 1816. Le volcan qui a changé le cours de l'histoire
PAR **GILLEN D'ARCY WOOD**
La Découverte, 2016.

LES CAHIERS SCIENCE & VIE

Une publication du groupe
MONDADORI FRANCE

PRÉSIDENT Ernesto Mauri
RÉDACTION 8, rue François-Ory, 92543 Montrouge Cedex. Tél.: 01 46 48 19 88.
DIRECTEUR DE LA RÉDACTION Matthieu Villiers
RÉDACTRICE EN CHEF Isabelle Bourdial, avec la collaboration de Jean-François Mondot, assistée de Bénédicte Orselli
DIRECTRICE ARTISTIQUE Valérie Pauliac
SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DE RÉDACTION Najat Nehmé
RÉDACTEUR Jean-François Mondot
ICONOGRAPHE Sophie Dormoy
ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO
Léo Agret, Marie-Amélie Carpio, Camille Chaplain, Nicolas Chevassus-au-Louis, Hélène Colau, Aimie Eliot, Alain Dreyfus, Román Ikonicoff, Fabienne Lemarchand, Betty Mamane, Marielle Mayo, Gaëtane Mérat, Christophe Migeon, Léo Pajon, Julie Pilorget, Céline Lison, Émilie Rauscher, Hélène Staes, Céline Vernier.
SERVICE LECTEURS sev.lecteurs@mondadori.fr
DIRECTION-ÉDITION
DIRECTION PÔLE: Carole Fagot
DIRECTEUR DÉLÉGUÉ/MANAGING DIRECTOR SCIENCE & VIE: Vincent Cousin
DIFFUSION
site: www.vendezplus.com
Directeur de la diffusion: Jean-Charles Guérault
Responsable diffusion marché: Siham Daassa
MARKETING
Responsable marketing et relations presse: Giliane Douls
Chargée de promotion: Michèle Guillet
Abonnements: Johanne Gavarini et Sophie Eyssautier
PUBLICITÉ. TÉL. 01 41 33 51 16
Directeur exécutif: Valérie Camy
Contacts Publicité: Virginie Commun (50 28), Lionel Dufour (50 19)
Planning: Angélique Consoli (53 52), Stéphanie Guillard (53 50)
Trafic: Véronique Barluet (50 12);
Opérations spéciales: Jean-Jacques Bénézech (19 83)
Tél.: 01 46 48 48 77 fax: 01 46 48 49 98
FABRICATION Gérard Greck
Marie-Hélène Michon
FINANCE MANAGER Guillaume Zaneskis
département international
Directeur: Andrea Albini, albini@mondadori.fr
ÉDITEUR: MONDADORI MAGAZINES FRANCE
Siège social: 8, rue François-Ory
92543 Montrouge Cedex.
Directeur de la publication: Carmine Perna
Actionnaire principal: Mondadori France S.A.S
PHOTOGRAVURE Key Graphic.
IMPRIMERIE IMAYE Graphic, 96, bd Henri-Becquerel, ZI les Touches 53021 Laval.
ISSN: n° 1157-4887
Commission paritaire: n° 0521 K 79605.
Tarif d'abonnement légal: 1 an, 8 numéros: 47,60 €.
Dépôt légal: Novembre 2016

RELATIONS CLIENTÈLE ABONNÉS
Service abonnements. Cahiers de Science & Vie
CS 90125
27091 Évreux Cedex 9.
Tél.: 01 46 48 47 87 (du lundi au samedi de 8 h à 20 h).
COMMANDES D'ANCIENS NUMÉROS ET RELIURES:
Tél.: 01 46 48 48 83
www.laboutiquescienceetvie.com
Pour l'étranger: ventes.export@mondadori.fr
ÉTATS-UNIS ET CANADA: Express Mag, 8155, rue Larrey, Anjou- (Québec) H1J 2L5.
Tél.: 1 800 363-1310 (français) et 1 877 363-1310 (anglais). Fax: (514) 355-3332.
SUISSE: Edigroup. 39, rue Peillonnex 1225 Chêne Bourg. Tel.: 022 860 84 50; mondadori-suisse@edigroup.ch.
BELGIQUE: Edigroup Belgique. Bastion Tower Etage 20 – Pl. du Champs-de-Mars 5 – 1050 Bruxelles. Tél.: 070 233 304. mondadori-belgique@edigroup.be



